



Concept d'Action Général

Service d'Éducation et d'Accueil pour
enfants « PARC DU CANAL »

N° agrément: SEAS 20170126



Responsable : LARANJEIRA SHARON

Adresse : 35-37 rue du Canal

L-4050 Esch/Alzette

Contact : 27 54 83 22

ADMINISTRATION DES
MAISON RELAIS

Gestionnaire :

Laurent ZIMMER

6, place Boltgen

L-4041 Esch-sur-Alzette

2754 – 8300

laurent.zimmer@villeesch.lu

Responsable pédagogique :

Sylvia MARQUES

6, place Boltgen

L-4041 Esch-sur-Alzette

2754-8660

sylvia.marques@villeesch.lu

Table des matières

1.	Allgemeiner Konzept der SEA der Escher Gemeinde	5
1.1.	Organisatorischer Teil	14
1.2.	Pädagogischer Teil	29
1.3.	Règlement d'Ordre interne	40
2.	Konzept der SEA	49
2.1.	Partie organisationnelle	50
2.1.1.	Description de la Structure	50
2.1.2.	Description de l'environnement	51
2.1.3.	Description du public cible	53
2.1.4.	Description de l'Equipe	53
2.1.4.1.	Rôles du Personnel.....	54
2.1.5.	Description d'une journée-type	58
2.1.5.1.	Période scolaire	58
2.1.5.2.	Vacances scolaires.....	60
2.1.6.	Règles du SEA	62
2.1.6.1.	Règles pour les enfants et le personnel	62
2.1.6.2.	Conséquences	65
2.1.6.3.	Règles pour les parents	66
2.2.	Partie pédagogique	67
2.2.1.	Elaboration du Concept	67
2.2.2.	Tâches et fonctions	68
2.2.2.1.	Qu'est-ce-que le travail en milieu ouvert ?.....	68
2.2.2.2.	Caractéristiques de l'éducation non-formelle	70
2.2.3.	Mise en œuvre de l'orientation pédagogique	77
2.2.3.1.	L'image de l'enfant.....	77
2.2.3.2.	Compréhension du rôle des pédagogues.....	78
2.2.3.3.	Principes éducatifs généraux.....	80
2.2.4.	Pratique pédagogique	87

2.2.4.1. Conditions cadres des processus éducatifs	87
2.2.4.2. Mise en œuvre des champs d'action	94
2.2.4.3. Transition et phases de transition.....	101
2.2.5. Partenariats éducatifs	103
2.2.6. Développement de la qualité	110
2.3. Bibliographie	115
Documentations	115
Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, (2018). <i>Cadre de référence nationale sur l'éducation non-formelle</i>	115
Service National de la Jeunesse, (2015). <i>Un accueil pour tous ! Mettre en œuvre une approche inclusive dans les services d'éducation et d'accueil pour enfants</i> 115	
Service National de la Jeunesse (2021). <i>Caractéristiques de l'éducation non formelle</i>	115
Gerlinde Lill, (2012). <i>Was Sie schon immer über offene Arbeit wissen wollten. Fragen und Antworten</i>	115

1. Allgemeiner Konzept der SEA der Escher Gemeinde

Vorwort

Seit 2008 wurde seitens der Escher Gemeinde vieles unternommen, um deren Familien es zu ermöglichen Ihren Beruf auszuführen, im Wissen, dass Ihre Kinder pädagogisch hochwertig betreut werden.

Neben den bereits bestehenden Betreuungsstrukturen im Quartier Brill, Breedewee und Parc Laval, konnte die Gemeinde im September 2008 die neuen SEA „Papillon“ und „Bruch“ eröffnen. Im Jahre 2009 folgten die SEA „Brill 2“ und „Brill 3“, die in einer Zusammenarbeit mit dem lokalen CIGL entstanden ist. Die SEA wurde in gleichen Jahr vergrößert.

Im Jahre 2010 und 2011 wurde auch in den Quartiers Jean Jaurès, Lallingen und Nonnewisen SEA eröffnet. Außerdem eröffnete dieses Jahr auch die crèche „Origer“.

2017 entstand die SEA „Parc du Canal“ und 2018 die SEA „Fliedermais“.

Die vorletzte SEA, die entstand, war « Holzbiert », diese eröffnete 2021.

Die letzte SEA, die eröffnet wurde, ist die SEA „An der Groussgaas“, die ihre Türen im November 2022 öffnete.

Die Escher Gemeinde hat somit für jeden Schulsektor auch eine oder mehrere SEA, und betreut somit ungefähr 50% der beschulten Kinder über die Woche hinweg.

Finanziert werden diese Einrichtungen in Korporation mit dem Erziehungsministerium, der 75 % des Defizites trägt.

Geleitet werden die SEA von einem Verwalter und der pädagogischen Leiterin in Zusammenarbeit mit Sozialpädagogen, Erzieher und Hilfserzieher, die bis heute ein Garant für die wertvolle erzieherische Arbeit in den SEA sind und gleichzeitig ihre Erfahrung an die nächste Generation von Erziehern weitergibt.

Mit diesem Dokument finden sie Leitlinien des pädagogischen Konzeptes, das durch die Zusammenarbeit vom Verwalter, pädagogischen Leiter und Leitungskräften von verschiedenen SEA's ausgearbeitet wurde.

Zum Schluss möchte ich unseren geschätzten Mitarbeiterinnen und Mitarbeitern in unseren SEA, Küchen und in der Verwaltung für ihren unermüdlichen Einsatz, ihren Willen zur Weiter- und Fortbildung und ihre gute Zusammenarbeit mit der Gemeinde sehr herzlich danken.

Einleitung

Entstehungsgeschichte

Die Entstehungsgeschichte der Betreuungsstrukturen der Escher Gemeinde beginnt bereits in der Nachkriegszeit. Im Jahre 1946 eröffnete der Parc Laval erstmals die Türen für Kriegswaisen und bedürftige Kinder. Anfang der 80er Jahre wurde der Parc Laval umstrukturiert, um eine Betreuungsstruktur für Kinder anzubieten, deren Eltern arbeiteten. In diesem Rahmen wurde auch Wert auf qualifiziertes Personal gelegt.

Im Jahre 1989 wurde eine Struktur im Viertel „Brill“ eröffnet, welche sich in Garagen befand. In der Grand-Rue wurden wenig später, pünktlich zum Schulbeginn, am 15. September 1990, 50 Kinder aufgenommen. Sie hatten dort die Möglichkeit mittags eine warme Mahlzeit zu sich zu nehmen, ihre Hausaufgaben unter Aufsicht zu erledigen und an vielfältigen Aktivitäten teilzunehmen.

1991 öffnete die heutige SEA „Ale Brill“ ihre Türen und die Anzahl der aufgenommenen Kinder, welche die Brill Schule besuchten, konnte somit um einiges erhöht werden. Die Garagen wurden geschlossen.

Immer mehr Eltern waren an Betreuungsplätzen interessiert, und da das Schwesternhaus in der Grand-rue nicht mehr groß genug war, wurde die Schule „Ale Lycée“ zur Betreuungsstruktur umgebaut. Bis September 2008 waren hier Kinder aus den Schulen „Groussgaass“, „Ale Lycée“ und „rue de l’Eglise“ untergebracht.

Die Bevölkerung der Stadt Esch stieg beständig und die Gemeinde beschloss deshalb ein Haus in der rue Large kindgerecht zu renovieren und umzubauen. 2002 wurde die SEA Breedewee offiziell eröffnet. Hier werden bis heute die Kinder aus den Schulen „Groussgaass“, „Ale Lycée“ und „rue de l’Eglise“ empfangen.

Die immer größer werdende Nachfrage an Betreuungsstrukturen führte dazu, die SEA weiter auszubauen, und so kam es, dass im September 2008 gleich 3 neue SEA ihre Türen öffneten:

Die Kinder aus dem „Ale Lycée“ kamen in die SEA „Papillon“.

Die Bevölkerungszunahme im Viertel „Brill“ führte dazu, dass hier eine weitere SEA entstand. So verfügt dieses Viertel über 2 SEA „Ale Brill“ und „Neie Brill“.

Die Kinder der Schule „Bruch“ werden in modernen Containern betreut.

Bis ins Jahr 2010 wurden im Viertel Jean-Jaurès nur die Kinder der Ganztagschule nach der Schule betreut. Einige Kinder des Cycle 1 konnten im Parc Laval betreut werden, die 2010 unter das Statut der SEA fiel. Im September 2010 öffnete die SEA Jean-Jaurès (genannt „Highlander“) ihre Türen. Das neue Gebäude besteht aus modernen Containern.

Im Juni 2011 öffnete die erste Betreuungsstruktur für Kinder des Gemeindepersonals im Alter von 2 Monaten bis 4 Jahre ihre Türen. Dies in der rue Origer in der Nähe des Gemeindehauses.

Im September 2011 wurden auch in den Vierteln Lallange und Nonnewisen Betreuungsstrukturen für Schulkinder eröffnet.

Im September 2012 eröffnete die SEA d'Heemelmaus des CIGL. Dort werden Kinder zwischen 4 und 12 Jahren nach einem eigenen Konzept betreut.

Im September 2013 eröffnete die SEA Léon Jouhaux ihre Türen und wurde im September 2016 in die SEA Highlander integriert und vergrößert.

Im September 2017, eröffnete die Escher Gemeinde im Viertel Brill dann eine zusätzliche Struktur. Im neuen Parc du Canal werden Kinder aus den Klassen des Cycle 4 der Grundschule betreut welches eine Entlastung der bestehenden Strukturen Brill 1 und Brill 2 mit sich brachte.

Auch weiterhin werden die Betreuungsstrukturen von der Escher Gemeinde kontinuierlich ausgebaut und so eröffnete im September 2018 die bislang größte Struktur, die SEA Kleppen „bei de Fliedermäis“ welche im Schulgebäude der „Ecole Kleppen“ integriert ist in welcher komplett nach dem Ansatz der offenen Weltateliers gearbeitet wird.

Im September 2021 eröffnete die Struktur „Am Holzbierg“ die sich im Galgenberg befindet und November 2022 eröffnete die neue Struktur „ An der Groussgaas“

Weitere Projekte kommen im Jahr 2023 und 2024.

Insgesamt verfügt die Escher Gemeinde aktuell über 14 Strukturen.

Die SEA's

➤ *SEA An der Groussgaass*

48-50, Grand-Rue
L-4132 Esch/Alzette
Tel: 2754 8110



SEA Am Holzbiereg

201, rue Jean Pierre Bausch
L-4023 Esch/Alzette
Tel: 2754 8350



➤ *SEA Bei de Fliedermais*

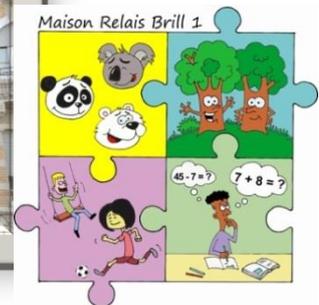
99, rue d'Ehlerange
L-4108 Esch/Alzette
Tel: 27 54 3081



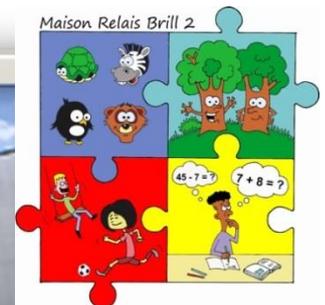
- *SEA Breedewee*
44, rue Large
L-4204 Esch/Alzette
Tel: 27 54 3060



- *SEA Brill I*
69, rue Zénon Bernard
L-4031 Esch/Alzette
Tel: 27 54 8740



- *SEA Brill II*
2, place de la résistance
L-4063 Esch/Alzette
Tel: 27 54 8410



- *SEA Galaxie*
21, rue Michel Lentz
L-4209 Esch/Alzette
Tel: 27 54 8510



- *SEA Highlander*
Place Jean Jaures
L-4152 Esch-sur-Alzette
2754-7570



- *SEA Lallange*
23, rue de Mondercange
L-4247 Esch/Alzette
Tel: 27 54 8040



- *SEA Nonnewisen*
30, rue Guillaume Capus
L-4071 Esch/Alzette
Tel: 27 54 8017



- *SEA Origer « Crèche Personnel »*
11, rue Origer
L- 4271 Esch/Alzette
Tel: 27 54 8640



- *SEA Papillon*
55, rue du Fossé
L-4123 Esch/Alzette
Tel: 27 54 8312



- *SEA Parc du Canal*
37, rue du Canal
L-4050 Esch/Alzette
Tel: 27 54 8322



- *SEA Parc Laval*
« Spillhaus »
51, rue Large
L-4204 Esch/Alzette
Tel : 27 54 306



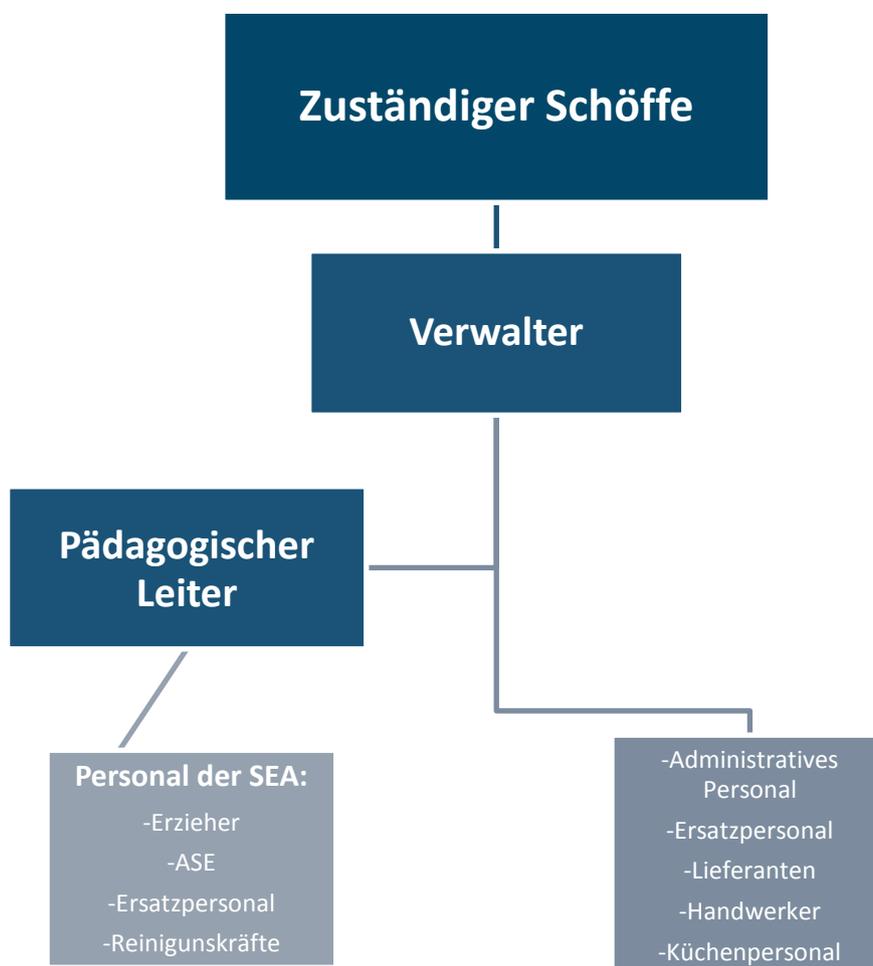
1.1. Organisatorischer Teil

Verwaltung

Trägerschaft

Der Träger der SEA in Esch ist die Gemeinde Esch. Aufgrund einer Konvention zwischen dem „Ministère de l'éducation nationale et de l'enfance et de la jeunesse“ und der Gemeinde Esch, unterstützt dieses die Tätigkeit der SEA durch staatliche Subventionen. Das Erziehungsministerium übernimmt somit 75% des Defizits der Kosten des Gemeindebudgets der SEA.

Organigramm



Allgemeine Rahmenbedingungen

Definition der SEA

Die structure d'encadrement et d'accueil der Gemeinde Esch (SEA) sind flexible Kinderbetreuungs- und Bildungseinrichtungen, die eine außerschulische pädagogische Betreuung und non-formale Bildung von schulpflichtigen Kindern zwischen 3 und 12 Jahren optimal gewährleisten sollen. Die Aufgabe der SEA besteht unter anderem darin, die Erziehung in der Familie zu unterstützen und zu ergänzen. Die Eltern und die pädagogischen Fachkräfte teilen sich eine gemeinsame Verantwortung.

Die SEA erfüllen somit eine doppelte Aufgabe: eine flexible Organisationsstruktur für berufstätige Eltern zu sein, sowie eine bestmögliche Förderung der Kinder anzubieten.

Dies beinhaltet unter anderem:

- die Entwicklung und Umsetzung von pädagogischen Aktivitäten,
- die Umsetzung der Hausaufgabenbegleitung,
- die Mahlzeiten am Mittag und Nachmittag.

Die Gemeinde Esch bietet darüber hinaus zwei SEA /Crèches non-scolarisées für Kinder von 0-4 Jahren an.

Allgemeine Öffnungszeiten

Die structure d'encadrement et d'accueil ist während des ganzen Jahres von 07:00-19:00 Uhr geöffnet.

Die Öffnungszeiten während der Schulzeit richten sich an die jeweiligen Öffnungszeiten der Schulen.

Die Crèche non-scolarisée „Gemengebutzen“ ist während des ganzen Jahres von 05:30-20:30 Uhr geöffnet.

An den gesetzlichen Feiertagen, sowie eine Woche in den Weihnachtsferien sind die SEA geschlossen und übernehmen keine Betreuung.

Aufnahmebedingungen

Damit ein Kind in einer SEA scolarisée aufgenommen werden kann, gilt die Bedingung, eine der Grundschulen in Esch zu besuchen.

Die Eltern sind verpflichtet ihre Kinder erstmals auf eine Warteliste einzuschreiben. Dies wird in der „Administration des SEA“ durchgeführt. Die Eltern müssen ein Einschreibformular ausfüllen. Darin befinden sich wichtige Informationen über das Kind (Name, Gesundheitszustand,...) sowie über die Eltern (Name, Familiensituation, wichtige Telefonnummern unter denen sie erreichbar sind). Sobald das Einschreibformular eingereicht worden ist, wird das Kind auf eine Warteliste eingetragen.

Wird ein Platz in einer SEA frei, werden die Eltern der Kinder, die auf der Warteliste eingeschrieben sind, kontaktiert.

Es gelten folgende Aufnahmekriterien:

- Alter des Kindes
- Einschreibedatum des Kindes auf der Warteliste

- Berufliche Situation: Die Elternteile beziehungsweise die Lebenspartner müssen berufstätig sein.

Sobald ein Kind in einer SEA aufgenommen wird, müssen die Eltern folgende Dokumente einreichen:

- Kopie des Kinderausweises,
- Kopie der „Carte sécurité sociale“,
- Kopie der Impfkarte des Kindes,
- Eine Aktuelle Arbeitsbescheinigung von beiden Elternteilen

Trotz der in der Regel geltenden Aufnahmekriterien gibt es jedoch Ausnahmefälle, je nach Situationsanalyse können Kinder, die vom „SCAS“ (Service Central d'Assistance Sociale) oder von der „CIS“ (Commission d'intervention scolaire) von uns aufgenommen werden. Diese Situationen werden jeweils von der Administration der SEA analysiert und entschieden. Während der Kontraktunterzeichnung werden folgende Dokumente an die Eltern ausgereicht:

- ROI (règlement d'ordre interne)
- Kopie des Kontraktes
- Flyer des Hauses
- Kontaktdaten

Am Anfang des Jahres bekommen jene Eltern, deren Kinder bereits in einer SEA sind, ein Einschreibeformular, um sie für das nächste Schuljahr wieder einzuschreiben. Falls die Eltern den Platz in der SEA für das darauffolgende Schuljahr nicht mehr brauchen, können sie dies der direkten Betreuungsstruktur ihres Kindes, beziehungsweise der Verwaltung anhand dieses Formulars bekannt geben.

Auf diese Art und Weise erfährt der Leiter der SEA, wie viele Plätze frei werden und kann dann diese mit Kindern, die sich auf der Warteliste befinden, wieder belegen.

Chèque-service

Der „Chèque-service“ wurde auf Initiative des „Ministère de la Famille et de l'Intégration“ am 1. März 2009 eingeführt. Er wird im Rahmen der SEA, der Kindertagesstätten, der Kinderhorte, der Internate, der Sport- und Musikvereine angewendet.

Hauptziel des „Chèque-service“ ist es, allen Eltern die Chance zu geben, ihre Kinder in eine dieser Einrichtungen einzuschreiben, unabhängig ihres Einkommens und ihres sozialen Standes.

Die Eltern jener Kinder, die in einer dieser oben genannten Einrichtungen betreut werden, bekommen eine sogenannte „Carte Chèque-service“.

Mehr Infos unter:

<https://men.public.lu/fr/enfance.html>

Verpflegung

Die Escher Gemeinde verfügt über 4 professionelle Küchen, in denen das Essen für die SEA frisch zubereitet wird. In jeder Küche arbeiten mehrere ausgebildete Köche und Küchenhilfen. Die Küchen befinden sich in den SEA Papillon, Neie Brill, Jean-Jaurès und Lallange. Die anderen Einrichtungen werden von diesen SEA beliefert. In allen Küchen werden auch Menüs für Kinder und Erzieher mit besonderen Essbedürfnissen (Allergiker, religiös bedingte Essgewohnheiten, Vegetarier, usw.) gekocht.

Die Menüauswahl wird alle 6 Wochen von den Köchen und die pädagogische Leiterin aufgestellt. Hierbei handelt es sich jeweils um eine Vorspeise, einen Hauptgang und einen Nachtisch. Das erzieherische Personal hat die Möglichkeit, jeden Tag mit den Kindern zusammen das Essen zu bewerten. Diese Bewertung wird den Köchen mitgeteilt.

Die Köche haben den Auftrag, hochwertige Waren einzukaufen, wie z.B. Bio- und Fairtradeprodukte, sowie auf Kriterien der Nachhaltigkeit zu achten.

Es wird besonders auf gesunde und abwechslungsreiche Kost geachtet. Regelmäßig werden auch Koch- und Backaktivitäten organisiert, bei denen die Kinder in das Geschehen miteinbezogen werden.

Um 16 Uhr können die Kinder durch eine Brotzeit wieder neue Energie tanken. Bestehend aus Brot, Müsli, Joghurt, Gemüsedip kann sie jederzeit durch frisches Obst ergänzt werden.

Große Bemühungen streben die SEA und ihre Küchen ebenfalls im Bereich der Abfallvermeidung an.

Durch einen täglichen Austausch zwischen den Köchen und den SEA's werden täglich die rezentesten Zahlen über die Abmeldungen der Kinder ausgetauscht.

Auf diese Weise kann in den Küchen optimal reagiert werden, um die Anzahl der Tagesmenüs anzupassen, welches ein erkennender Rückgang an der Lebensmittelverschwendung mit sich bringt.

Um den Gedanken der Nachhaltigkeit, der Ausgewogenheit der angebotenen Menüs sowie der Abfallvermeidung nachzukommen, wird das gesamte Küchenpersonal auch in regelmäßigen Fortbildungen geschult damit aktuelle Standards eingehalten werden können und eine Qualitätsentwicklung erreicht werden kann.

Hygiene

Jede SEA verfügt über eine oder mehrere Reinigungskräfte, welche für die Sauberkeit nach den HACCP-Normen zuständig ist.

Hygiene ist das A und O in jeder Institution.

Auch die Reinigungskräfte der verschiedenen Strukturen nehmen an regelmäßigen Fortbildungen teil.

Zudem verfügt jede Einrichtung über spezifische und angepasste Reinigungspläne in welche die zu tätigenen Reinigungen und die verwendbaren Reinigungsprodukte detailliert beschrieben werden.

Sämtliche Reinigungspläne werden jede Woche von den Reinigungskräften ausgefüllt und alle Arbeiten werden paraphiert.

In den Einrichtungen selbst werden alle Pläne dann auch gesammelt und für mögliche Kontrollen seitens des Ministeriums oder anderen Behörden archiviert.

Personal

- *Qualifikation*

Jedes Haus wird von einem Leiter geführt, der sich um das Personal kümmert und in den Kindergruppen aktiv mitarbeitet. Die Aufteilung zwischen pädagogischer und administrativer Arbeit hängt von der Größe des jeweiligen Hauses ab.

Das restliche Team setzt sich zusammen aus Erziehern und „Agents socio-éducatifs“, die sich um die pädagogische Betreuung der Kinder kümmern. Ein Erzieher aus diesem pädagogischen Team gilt als Ansprechpartner bei Abwesenheit des leitenden Sozialpädagogen.

Benötigt ein Kind eine bestimmte Unterstützung in seiner Entwicklung (z.B. auf kognitiver, motorischer oder sozialer Ebene), werden die Eltern bei einem Elterngespräch darüber informiert und an andere Instanzen weitergeleitet (SIPO, Hëllëf fir den Puppelchen, usw.), an die sie sich wenden können. Außerdem hat jede SEA der Gemeinde eine Qualifikation als SEA-Inklusiv, die mit minimum einem RPI (réfërant pédagogique d'inclusion) ausgestattet ist um somit unsere pädagogische Arbeit individuell mit jedem Kind abstimmen zu können.

Neben dem pädagogischen Team gehören zu jeder SEA Reinigungspersonal sowie in manchen SEA Küchenteams, die für mehrere SEA zuständig sind.

Ebenso sind alle Einrichtungen offen und bereit, Studenten für Schnupperwochen aufzunehmen oder jungen Studenten, welche eine pädagogische Ausbildung absolvieren, die Möglichkeit eines Praktikums zu gewähren.

Durch eine enge Zusammenarbeit mit dem SNJ bieten unsere Einrichtungen auch die Möglichkeit ein „service volontaire“ bei uns zu absolvieren.

- *Coaching*

Der Sozialpädagoge als Leiter der SEA

Um eine gute Einarbeitung eines neuen Leiters einer SEA zu gewährleisten, dient der pädagogische Leiter und die Administration als direkter Ansprechpartner. Der pädagogische Leiter der Einrichtungen steht dem neuen Leiter mit Rat und Tat zur Seite und begleitet ihn aktiv während der ersten Zeit.

Eine interne Prozedur wurde zu diesem Anlass erarbeitet und so ist eine feste Einarbeitungszeit vorgesehen, in welcher ein neuer Direktionsbeauftragter anfangs sehr eng mit der Administration und dem pädagogischen Leiter zusammenarbeitet und hier mit den alltäglichen Abläufen, Konzepten und administrativen Arbeitsprozessen bekannt gemacht wird.

Außerdem dient das „Règlement d'ordre interne“ (ROI) und das Konzept als Leitfaden.

Die Leiter werden in regelmäßigen Zeitabständen in der Administration sein, um die Administration über ihre Arbeit zu berichten, ebenso über eventuelle Probleme und die Zielsetzung der SEA zu besprechen.

Das pädagogische Team

Auch ein neues Mitglied des pädagogischen Teams sowie alle Mitglieder des „Pool de Remplacement“ erhalten das „Règlement d'ordre interne“, verschiedene Prozeduren sowie das Konzept als Leitfaden. Außerdem weisen ihn die anderen Mitarbeiter, die die Kindergruppe betreuen, sowie der Direktionsbeauftragte der SEA in die pädagogische Arbeit ein. Vor Ablauf der Probezeit des Arbeitsvertrages führt der Direktionsbeauftragte der SEA ein Mitarbeitergespräch mit dem neuen Teammitglied. Ein schriftlicher Bericht dieses Gespräches wird dann auch an die Administration weitergegeben.

- *Teamarbeit*

Teamarbeit ist eine unerlässliche Voraussetzung für eine gute pädagogische Arbeit. Die einzelnen Teammitglieder müssen das Gefühl haben, dass sie frei und sachlich ihre Meinung sagen und sich jederzeit über pädagogische und organisatorische Belange austauschen können. Tritt das Team als Einheit gegenüber dem Kind und seinen Eltern auf, können diese den größtmöglichen Nutzen aus der pädagogischen Arbeit ziehen. Regelmäßige fest vereinbarte Teambesprechungen garantieren diesen Meinungsaustausch und erlauben es dem Team, sich mit konkreten Erziehungsfragen oder organisatorischen Punkten auseinanderzusetzen.

Teamarbeit zwischen den Leitern der SEA

Auch auf der Ebene der Leiter der SEA ist eine gute Zusammenarbeit sehr wichtig. Basis dieser Zusammenarbeit ist die Koppelung von jeweils verschiedenen SEA untereinander, die besonders intensiv zusammenarbeiten und ihre Erfahrungen austauschen.

Diese Zusammenarbeit findet konkret in den Schulferien statt, in welchen einige Häuser sich für die gesamten Perioden der schulischen Ferien zusammenschließen und die Betreuung der Kinder gemeinsam gewährleisten.

Auch bei der morgendlichen Betreuung vor dem Schulbeginn, beziehungsweise vor dem Abendschluss arbeiten einige SEA zusammen, welches vielen Eltern bei der Abgabe und der Abholung ihrer Kinder entgegenkommt.

Außerdem wird die Teamarbeit durch Arbeitsgruppen, Quartiersversammlungen und sporadische vereinbarte Versammlungen gewährleistet, an denen die Leiter der SEA, pädagogische Leiterin und der Verwalter teilnehmen.

Teamarbeit zwischen den Leiter der SEA, dem pädagogischen Leiter und dem Verwalter

Um der konstanten Entwicklung der Anzahl der SEA Rechnung zu tragen, konzipierte die Gemeinde den Posten des pädagogischen Leiters.

Der pädagogische Leiter, der dem Verwalter unterstellt und der Administration angegliedert ist, dient für diverse alltägliche und pädagogische Fragen als Schnittstelle und Bindungsglied zwischen den einzelnen Leitern der Häuser untereinander. Der pädagogische Leiter unterbreitet dem Verwalter die Fragen und Herausforderungen der SEA's. Hierbei werden die Leitlinien erarbeitet, die dann für alle SEA gleich gelten.

Im täglichen Austausch befindet sich der pädagogische Leiter im Kontakt mit dem Leiter und unterstützt diese bei allen pädagogischen und erzieherischen Fragen. Zusammen mit dem Leiter werden gegebenenfalls gemeinsame Projekte erarbeitet und koordiniert. Diese Projekte werden dem Verwalter vom dem pädagogischen Leiter erläutert, der diese dann genehmigt. Der pädagogische Leiter leistet außerdem eine beratende Arbeit bei der Umsetzung der Konzepte in den verschiedenen Einrichtungen.

Neben dem alltäglichen und situationsbedingten Austausch findet regelmäßig, oder nach Bedarf, auch eine größere Unterredung statt, in welcher die verschiedenen Direktionsbeauftragten mit dem pädagogischen Leiter und dem Verwalter zusammenkommen. An diesen Versammlungen nimmt auch der zuständige Schöffe der Gemeinde teil.

Bei Bedarf können auch Vertreter von anderen Einrichtungen, wie zum Beispiel der Elternschule, der regionale Agent oder die Sozialarbeiter der Gemeinde an diesen Versammlungen für verschiedene Ordnungspunkte eingeladen werden.

Teamarbeit zwischen dem Verwalter und dem pädagogischen Leiter

Zwischen beiden Akteuren besteht eine tägliche sehr enge Zusammenarbeit. In dieser Zusammenarbeit werden sowohl administrative wie auch pädagogische Aspekte zusammengeführt.

- *Aufgaben und Pflichten (ROI)*

Die Rolle des erzieherischen Personals ist, das Bild des Kindes in den Vordergrund all ihrer Tätigkeiten zu stellen und das Kind in seiner gesamten Entwicklung zu fördern, ihm emotionale Sicherheit zu geben und für es da zu sein.

Das erzieherische Personal ist Vorbild, Ansprechpartner, Bezugs- und Vertrauensperson sowohl für die Kinder, als auch für deren Eltern.

Dieser Rolle als Vorbildfunktion muss das erzieherische Personal sich bewusst sein und sein tägliches Handeln an die wechselnden Bedürfnisse der Kinder anpassen.

Da aber auch viele Kinder nur an einigen Stunden des Tages in unseren Einrichtungen anwesend sind, ist und bleibt die Zusammenarbeit mit den Eltern auch im Alltag unverzichtbar. Die erzieherische Arbeit ist also familienergänzend, und nicht familienersetzend und die Eltern werden stets als Bildungspartner und als Experte über ihr eigenes Kind wahrgenommen.

Rolle des „Agent socio-éducatif » (ASE), des Erziehers und des Leiters

Die Leiter sind die Verantwortlichen der Betreuungsstrukturen. Sie koordinieren das Personal und erstellen die Arbeitspläne des Personals, wirken entscheidend bei der Planung der Aktivitäten mit und fungieren als Ansprechpartner für das Personal, die Kinder und deren Eltern. Neben ihren administrativen und organisatorischen Tätigkeiten des Hauses, leisten die Leiter ebenfalls erzieherische Arbeit und gestalten zusammen mit den Erziehern und ASE (agents socio-éducatifs) den Tagesablauf der Kinder mit.

Ihre Arbeitszeiten und ihre aktive Präsenz in den Kindergruppen soll so zur bestmöglichen Gestaltung des Alltages an den Präsenzen der Kinder und den Alltagsanforderungen der Einrichtung orientiert sein.

Die Leiter stehen in einem permanenten und alltäglichen Austausch mit der Administration und dem pädagogischen Leiter.

Die Erzieher (éducateur/trice diplômé(e)) sind die Verantwortlichen der Kinder innerhalb der SEA und fungieren somit als Hauptansprechpartner für den Leiter, was die Planung der wöchentlichen Aktivitäten der Gruppen anbelangt. Neben der täglichen Kinderbetreuung, erledigen die Erzieher auch die organisatorischen Aufgaben der Kinder und tauschen sich regelmäßig mit den Eltern/Erziehungsberechtigten der Kinder und deren Schulpersonal aus. Zusammen mit den ASE sind die Erzieher für die Hausaufgabenbetreuung sowie für das gemeinsame Mittagessen zuständig.

Die ASE kooperieren mit den Erziehern und den Leiter bei der täglichen Planung und Umsetzung von Projekten und Aktivitäten. Dennoch gehört auch der regelmäßige Austausch mit den Eltern/Erziehungsberechtigten, sowie dem Schulpersonal zum täglich zu leistenden Arbeitspensum der ASE.

Da die ASE im Vergleich zu Erzieher und den Leiter in der Regel nicht auf Vollzeit angestellt werden, ist ihr Arbeitsalltag jedoch gezielter auf die Betreuung der Kinder während den Aktivitäten ausgelegt.

Rolle des Ersatzpersonals:

Die Rolle des Ersatzpersonals ist mit der Rolle der ASE gleichzustellen. Vor Beginn der Arbeitszeit ist jedoch das Ersatzpersonal gebeten, in dem betreffenden Haus nachzufragen, wie der jeweilige Tagesablauf gestaltet ist (z.B. Sport, Schwimmen, Ausflüge). Zudem hat das Ersatzpersonal die verschiedenen Arbeitsweisen und Regeln in den einzelnen Häusern und Gruppen zu respektieren.

- *Weiterbildung*

Die Weiterbildung des pädagogischen Personals ist sehr wichtig. Von jedem Mitarbeiter wird verlangt, dass er jährlich an Weiterbildungen teilnimmt und dies im Einklang mit den gesetzlichen Vorgaben unseres kompetenten Ministeriums liegt.

Die Mitarbeiter können zertifizierte Weiterbildungen aussuchen, die in direktem Zusammenhang mit ihrer Arbeit stehen und diese nach Einverständnis mit dem Leiter der SEA und dem pädagogischen Leiter der SEA besuchen. Das Ministerium übernimmt die anfallenden Kosten für Weiterbildung welche mit Einverständnis des Leiters und des pädagogischen Leiters erfolgen.

Zur Optimierung der Qualitätssicherung, welche durch die Weiterbildungen erreicht werden soll, erarbeitet jede Einrichtung einen eigenen Weiterbildungsplan.

Dieser Weiterbildungsplan soll alle vom Ministerium vorgeschriebenen Handlungsfelder des bestehenden Bildungsrahmenplans enthalten und auf die konkreten Bedürfnisse der betreuten Kinder eingehen, sowie auf die gezielte Entwicklung der Einrichtung abgestimmt sein.

Diese Weiterbildungspläne sind Teil der jährlichen Evaluation in den Berichten des AREG (agent régional).

Die Escher Gemeinde kann ebenfalls sogenannte Inhouse Weiterbildungen, an denen das Personal teilnimmt, vorschlagen.

Bildungspartnerschaften

Kooperation mit den Eltern

- *Definition*

Elternarbeit umfasst die Gesamtheit der Angebote unserer Einrichtungen an die Familien. Sie ist ein elementarer Bestandteil der pädagogischen Arbeit, die auf die Betreuung, Erziehung und Bildung ausgerichtet ist. Elternarbeit beruht auf der konstruktiven, partnerschaftlichen und dialogischen Kooperation zwischen Eltern und Erzieher. Sie beinhaltet in der Kernaussage:

- Informationsaustausch
- Abklärung gegenseitiger Erwartungen
- Begegnungsmöglichkeiten für Eltern
- Begegnungsräume für Eltern
- Das Angebot von Elternabenden und Coins parents in Kooperation mit der Elternschule

- *Elternarbeit ist Haltungssache*

Elternarbeit ist eine generelle Haltungssache. Die wichtigsten Kriterien sind Transparenz und Wertschätzung des Gegenübers. Gleichzeitig sollten die Verantwortungsrollen klar zuzuordnen sein.

Es ist unsere Aufgabe den Eltern Gehör zu schenken, eine Beziehung zu den Eltern in unseren Institutionen zu entwickeln, Kommunikation zu den Eltern ohne Vorurteile aufzubauen und Dialogformen anzuwenden, welche von den Eltern mitsamt ihren diversen soziokulturellen Hintergründen verstanden werden können.

Es sollten Begegnungsmöglichkeiten geschaffen werden zum besseren Verständnis und zum Kennenlernen. Dies wird durch informelle beziehungsweise formelle Anlässe in die Tat umgesetzt.

Die Eltern sollten immer noch die Experten vom eigenen Kind bleiben. Sie tragen die primäre Erziehungsrolle und wir erkennen die Eltern als gleichberechtigten Partner und Experte in allen Erziehungsfragen ihrer Kinder.

- *Kommunikation und Transparenz*

Der regelmäßige Austausch über das Wohlergehen des Kindes wird jeden Tag gepflegt. Dazu zählen vor allem jene Momente, wenn die Eltern ihr Kind in unsere Einrichtung bringen beziehungsweise abholen. Hierzu zählen Informationen über den Alltag, über die durchgeführten Aktivitäten, das Mittagessen oder besondere Beobachtungen unsererseits. Dieser Austausch findet in einer entspannten Atmosphäre statt.

Zu einer transparenten Elternarbeit gehören auch die alltäglichen Informationen visuell leicht zugänglich zu gestalten. Die Eltern finden in jeder Einrichtung Informationsangaben zum Mittagessen, zu den geplanten Aktivitäten während der Woche (Wochenplan) beziehungsweise zu Projekten während des gesamten Jahres, diese mit detaillierten Zielangaben.

Des Weiteren befindet sich in jeder Einrichtung eine allgemeine Infotafel und es können auch alle wichtigen Informationen auf unserer Internetseite (www.mr.esch.lu) nachgeschlagen werden.

Diese informiert die Eltern über wichtige Termine, über anstehende Elternabende und beinhaltet auch alle anderen allgemeinen Informationen, welche für den alltäglichen Austausch von Bedeutung sind.

Jede SEA der Escher Gemeinde verfügt über ein neues internes Kommunikationshilfsmittel in Form einer Applikation Namens DIMMI.

- *Elternversammlungen und Elternabende*

Um ein gegenseitiges Kennenlernen und Verständnis für die Sicht des anderen zu fördern, werden Elternversammlungen geplant.

Hierzu zählt am Anfang jedes Schuljahres eine Elternversammlung.

Hier werden die Eltern über den Alltag ihrer Kinder in unseren Strukturen informiert, eventuelle Veränderungen zum Vorjahr werden transparent erläutert. Das Erzieherteam und der Leiter können bei Fragen den Eltern die nötigen Erklärungen vermitteln und erste Kontaktängste mindern.

Es wird versucht, auf die möglichen sprachlichen Barrieren einzugehen indem wir die Möglichkeit haben einen Simultanübersetzer bei der Gemeinde zu beantragen.

Um sowohl den Müttern, als auch den Vätern, die Möglichkeiten zu bieten, an diesen Abenden teilzunehmen, wird eine Betreuung der Kinder in der Einrichtung bei Bedarf gewährleistet.

Weitere Versammlungen können aufgrund aktueller Anlässe (Veränderungen des Regelwerks, Ferienkolonie, usw...) einberufen werden.

Darüber hinaus laden die Einrichtungen zu unverbindlichen Anlässen (z.B. Sommerfest, Winterfest, Kaffee und Kuchen, kulinarische Abende, usw...) ein. Hierbei können die Eltern aktiv teilnehmen und sind jederzeit in unseren Einrichtungen willkommen. Die Partizipation der Eltern wird innerhalb der geplanten Projekte oder festlichen Ereignisse angeregt.

- *Kooperation mit der Elternschule*

In Kooperation mit der Elternschule JANUSZ KORCZAK der Stiftung Kannerschlass finden regelmäßig thematische Abende für die Eltern und die Erzieher statt. Diese werden den Eltern kostenfrei und mit einer bestehenden Kinderbetreuung bei Bedarf für den dafür vorgesehenen Abend angeboten. Die Eltern sind ein aktiver Teil dieser Abende. Neben den Themenabenden bieten unsere Einrichtungen den Eltern auch regelmäßig „Coins parents“ an, bei welchen sich die Eltern entspannt und ungebunden mit einem Mitarbeiter der Elternschule über anliegende Themen, Sorgen, Fragen unterhalten können.

Kooperation mit externen Bildungspartnerinnen und anderen Einrichtungen / Institutionen

Mit der Gemeinde

Die SEA arbeiten mit den unterschiedlichen Diensten der Gemeinde Esch zusammen:

Schöfferrat

Der zuständige Schöffe steht in regelmäßigem Austausch mit dem Verwalter und dem pädagogischen Leiter der SEA und beteiligt sich gelegentlich an Besprechungen mit den Leitern, um über Sachverhalte, Probleme, größere Projekte, Weiterbildungen, usw.... zu sprechen.

Förster

Beim Förster der Gemeinde Esch ist es immer möglich Naturmaterialien anzufragen. Zum Basteln und zum kreativen Bauen können wir regelmäßig Holz oder andere Materialien anfragen, welche vom Förster und der Forstverwaltung auf unsere Bedürfnisse abgestimmt werden können.

Auch gemeinsame Projekte können mit dem Förster und der Forstverwaltung besprochen, geplant und zusammen durchgeführt werden.

Gärtner

An Weihnachten, Ostern, Sommer oder zu anderen Festen und Angelegenheiten ist es uns möglich, bei den Gärtnern der Gemeinde Esch Blumen und Dekorationen zu bestellen. Sie bieten auf Anfrage auch Aktivitäten (Blumen pflanzen, usw...) mit den Kindern an.

Service écologique

Die meisten SEA haben das Eco-Label durch die „Superdrecksbüchse“ erhalten aufgrund der guten Mülltrennung. Um dies adäquat durchführen zu können, arbeiten wir mit dem „Service écologique“ zusammen, der uns bei der Mülltrennung hilft und der „Superdrecksbüchse“ Bericht erstattet.

Service architecture

Bei Problemen mit den Infrastrukturen der SEA wenden wir uns an die Administration, die dann Kontakt mit dem zuständigen Architekten der Gemeinde Esch aufnimmt, um Lösungen zu finden.

Déierepark

Die Kinder unserer SEA besuchen regelmäßig den Tierpark auf dem Galgenberg. Hier kann man auch auf Anfrage an verschiedenen Aktivitäten teilnehmen, wie z.B. Füttern der Tiere, Ausmisten der Ställe, abäppeln der Weiden usw...

Escher Jugendhaus

Mit dem Escher Jugendhaus besteht eine regelmäßige Zusammenarbeit, von welcher insbesondere die Kinder des Cycle 4 profitieren, die unsere Einrichtungen aufgrund ihres Alters in absehbarer Zeit verlassen werden.

Durch gemeinsame Aktivitäten und Projekte wird den Kindern das Jugendhaus bekannt gemacht und nutzvolle Brücken für die Kinder zu den Angeboten und anderen Dienstleistungen des Jugendhauses können gebildet werden.

Service égalité des chances, Pacte de l'Intégration, Service Jeunesse

Bei Projekten wird der Gestionnaire davon unterrichtet und leitet diese Informationen an den verschiedenen SEA.

Zusammen mit dem Service égalité des chances besteht ebenfalls eine konstante Zusammenarbeit um unserem Personal regelmäßig im Bereich der Chancengleichheit und der Gender- Pädagogik Weiterbildungen anzubieten.

Service des Sports / LASEP

In regelmäßigen Versammlungen werden wir über die Aktivitäten und Projekte des Service des Sports unterrichtet.

Im Kader des Escher Sportförderprogramms liegt die Gemeinde und der Schöffenrat ein besonderes Augenmerk an die Teilnahme der SEA an den Angeboten der LASEP und so nehmen die SEA jede Woche an den Aktivitäten und „Portes Ouvertes“ der LASEP teil.

Gemeinsam mit dem pädagogischen Leiter werden in einer Arbeitsgruppe ebenso Angebote diskutiert und geschaffen, bei welchen die verschiedenen Einrichtungen teilnehmen.

Gemeinsame Projekte wie z.B. der Escher Mini Run werden zusammen organisiert.

Der Betriebssport ist für jeden Mitarbeiter der Escher Gemeinde gedacht. Hier kann das Personal zu vergünstigten Tarifen an einer ganzen Reihe von Sportaktivitäten teilnehmen.

Ferienzentrum der Gemeinde Esch-sur-Alzette in Insenborn

Das Ferienzentrum der Gemeinde befindet sich in Insenborn, umzingelt von Natur. Die Infrastruktur bietet Platz für 30 Kinder und 4 Erzieher, wo sie eine ganze Woche verbringen können. Hier werden verschiedene pädagogische Aktivitäten hauptsächlich im Zusammenhang mit der Natur durchgeführt.

Den SEA's von der Gemeinde steht das Ferienzentrum Insenborn für die Ferienzeit zur Verfügung, Jedes Jahr kann eine SEA eine oder mehrere Kolonien im Zentrum planen.

Centre d'Accueil nature et forêt Ellergronn

Der Ellergronn bietet unseren Kindern verschiedene Aktivitäten und Projekte an, die in der Natur stattfinden. Ziel ist es hier, das Interesse der Kinder für die Natur zu erwecken.

Da der Ellergronn ein Naturschutzgebiet ist, können hier verschiedene Arten von Tieren und Pflanzen gesehen werden, die die Kinder nicht im Alltag zu sehen bekommen.

Außerdem befinden sich dort die "Cockerill Minen", wo sie viel über die Geschichte der Minenarbeit lernen können, durch die verschiedene Ausstellungen die sich dort befinden.

Escher Bibliothék

Eine Bildungspartnerschaft mit unserer stadteigenen Bibliothek, die "Escher Bibliothék", sehr passend und wichtig.

Wir als Einrichtung können den Kindern nur begrenzt, in Anzahl und Vielfalt der zur Verfügung stehenden Büche, die Möglichkeit zum Lesen bieten. In der Stadtbibliothek hingegen haben die Kinder diese erwünschte Vielfalt.

Mit der Schule

Die Kooperation zwischen Schule und SEA ist sehr wichtig in unserer alltäglichen Arbeit. Jede SEA arbeitet mit den affektierten Schulen zusammen, welche die betreuten Kinder besuchen, sei es im Zusammenhang mit dem PEP¹, dem Austausch über die Kinder der SEA und andere Tätigkeiten.

Der Leiter der SEA nimmt an den Versammlungen des „Comité d'école“ teil. Wenn Bedarf ist, treffen sich die Erzieher der SEA mit den LehrerInnen.

Die SEA, die Kinder aus der EDIFF (éducation différenciée) betreuen, nehmen 1-2-mal im Jahr an Versammlungen in der EDIFF teil.

Mit dem Service social der Escher Gemeinde

Mit dem Service social der Escher Gemeinde besteht eine sehr wichtige und anspruchsvolle Zusammenarbeit.

Oft werden wir vom Service social und dessen Mitarbeiter kontaktiert, wenn Kinder in den Schulen auffallen und wenn zur Entlastung der Familien eine mögliche Betreuungseinrichtung für die Kinder aufgesucht wird.

Der primäre Kontakt zwischen den Mitarbeiter des Service Social der Gemeinde und den SEA erfolgt über den Verwalter.

Erste Besprechungen über Kinder oder mögliche Aufnahmeverfahren von neuen Kindern werden auf dieser Ebene durchgeführt und anschließend an die betroffenen Betreuungsstrukturen weitergegeben.

¹ Plan d'encadrement périscolaire

Mit sozialen Diensten und andere Institutionen

Die SEA kooperieren mit sozialen Diensten. Wie zum Beispiel: CIS, SCAS , Ligue médico-sociale, PAMO, Croix Rouge, SIPO, Hëllëf fir den Puppelchen; Arcus; Logopédie; Scap; Cordée Asbl; Apemh; Réseau Psy usw...

Die Zusammenarbeit erfolgt durch regelmäßige Besprechungen (1x pro Trimester) zwischen dem Leiter (gegebenenfalls in Begleitung eines Mitglieds des erzieherischen Teams des Kindes) und den Stellvertretern der jeweiligen sozialen Dienste. Diese Besprechungen dienen dazu, Bilanz über die bereits erfolgte pädagogische Arbeit mit dem Kind und seiner Familie zu ziehen und neue Ziele festzulegen.

Im Verlauf eines Trimesters erfolgen natürlich weitere Kontakte über Telefon oder E-Mail, wenn es die Situation erfordert. Außerdem können weitere Besprechungen einberufen werden gegebenenfalls in Präsenz der Eltern des Kindes.

Die Besprechungen werden schriftlich in der Akte des Kindes festgehalten, um eine kontinuierliche pädagogische Arbeit mit dem Kind zu gewährleisten. Dies ist besonders wichtig im Hinblick auf den Wechsel von einer Kindergruppe oder von einer SEA in eine andere SEA.

1.2. Pädagogischer Teil

Aufgaben der non-formalen Bildungseinrichtungen

Leitbild

Unser Bild vom Kind : Jedes Kind hat ein Recht auf Kindheit

Kinder sind kompetente Individuen mit einer einzigartigen (Bildungs-) Biografie. Sie lernen von Anfang an mit allen Sinnen. Antriebskräfte ihrer Entwicklung sind Neugier, Kreativität, Freude am Spielen und Lernen sowie die Suche nach Sinn und Bedeutung in der Welt.“

(Quelle : Rahmenplan zur non-formalen Bildung im Kindes- und Jugendalter)

Das Bild vom Kind ist oftmals durch persönliche Erfahrungen und Erinnerungen an die eigene Kindheit geprägt. Ausschlaggebend ist, dass die professionellen Fachkräfte der Einrichtungen über allgemeine Grundsatzfragen reflektieren und sich immer wieder selbst in Frage stellen. Bei diesen Reflektionen steht das „Bild vom Kind“ dabei stets im Vordergrund der Betrachtungen.

Das „kompetente“ Kind heißt unter anderem, dass:

- wir Kinder als gleichwertige Bürger ansehen ;
- Kinder wissend sind ;
- Kinder sozial und kulturell interessiert sind ;
- Kinder ihre Bedürfnisse zeigen und kommunikationsfähig sind ;
- Kinder nicht nur reagieren sondern ihre Umwelt aktiv mitgestalten.

(Quelle : Rahmenplan zur non-formalen Bildung im Kindes- und Jugendalter)

Vision

“Wir als SEA bieten allen Familienkonstellationen mit Kindern von null bis zwölf Jahren eine stereotypenbewusste außerschulische Betreuung. Wir legen Wert auf sportliche und kulturelle Aktivitäten, auf gesundes Essen und auf soziale und emotionale Kompetenzen. Unsere qualitative und pädagogische Arbeit basiert auf den Prinzipien der non-formalen Bildung und bietet Kindern eine Struktur und Orientierung, um sie in ihrer Entwicklung zu unterstützen. Das Personal arbeitet aktiv für die Partizipation jedes Kindes mit einem Bewusstsein für ihre Verschiedenheit aufgrund des Geschlechts, der Religion, der Kultur, der sexuellen Orientierung, dem sozialen Milieu und den körperlichen und geistigen Fähigkeiten. Als Fundament dienen die Menschen- und Kinderrechte.“ (GDM Leitfaden Seite 21)

Die Rechte der Kinder

Den Kinderrechten in der UN-Kinderrechtskonvention (UN-KRK) liegen vier zentrale Grundprinzipien zugrunde, die der „UN-Ausschuss für die Rechte des Kindes“ in Genf als „Allgemeine Prinzipien“ definiert hat. Diese allgemeinen Prinzipien finden sich in den Artikeln 2, 3, 6 und 12.

Nichtdiskriminierung (Artikel 2): Alle Rechte gelten ausnahmslos für alle Kinder. Der Staat ist verpflichtet Kinder und Jugendliche vor jeder Form der Diskriminierung zu schützen.

Vorrang des Kindeswohls (Artikel 3): Das Generalprinzip der Orientierung am Kindeswohl verlangt, dass bei allen Gesetzgebungs-, Verwaltungs- und sonstigen Maßnahmen öffentlicher oder privater Einrichtungen das Wohlergehen des Kindes vordringlich zu berücksichtigen ist.

Entwicklung (Artikel 6): Das Grundprinzip sichert das Recht jedes Kindes auf Leben, Überleben und Entwicklung.

Berücksichtigung der Meinung des Kindes (Artikel 12): Kinder haben das Recht, in allen Angelegenheiten, die sie betreffen, unmittelbar oder durch einen Vertreter gehört zu werden. Die Meinung des Kindes muss angemessen und entsprechend seinem Alter und seiner Reife berücksichtigt werden.

Darüber hinaus finden sich zahlreiche weitere Rechte von Kindern, die sich in Schutz-, Förder- und Beteiligungsrechte unterscheiden lassen.

Schutzrechte : Rechte auf Schutz der Identität, der Privatsphäre, Schutz vor Trennung von den Eltern gegen den Willen des Kindes (insofern dies nicht dem Schutz des kindlichen Wohlbefindens entgegensteht), Schutz vor Schädigung durch Medien, vor Gewaltanwendung, Misshandlung oder Vernachlässigung, vor wirtschaftlicher Ausbeutung, vor Suchtstoffen, vor sexuellem Missbrauch, vor Entführung, Schutz von Kinderflüchtigen und Minderheiten, Schutz bei bewaffneten Konflikten, Schutz in Strafverfahren und Verbot der lebenslangen Freiheitsstrafe

Förderrechte : Recht auf Leben und Entwicklung, auf Familienzusammenführung, auf Versammlungsfreiheit, Recht auf beide Eltern, auf Förderung bei Behinderung, auf Gesundheitsvorsorge, auf angemessenen Lebensstandard, auf Bildung, auf kulturelle Entfaltung, auf Ruhe, Freizeit, Spiel und Entfaltung, auf Integration geschädigter Kinder, Zugang zu Medien

Beteiligungsrechte : Recht auf freie Meinungsäußerung, auf Informationsbeschaffung und –weitergabe sowie Recht auf Nutzung kindgerechter Medien

Leitsätze – Grundhaltungen

Die erzieherische Arbeit in den SEA orientiert sich an den individuellen Bedürfnissen eines jeden Kindes. Dementsprechend greifen wir auf unterschiedliche pädagogische Ansätze zurück und begrenzen uns nicht mit einer einseitigen Methodik. Zum Teil finden sich einzelne Leitsätze des situationsorientierten Ansatzes in unseren Zielen wieder.

Im Folgenden berufen wir uns auf einige Grundsätze des Situationsansatzes, basierend auf dem Teilprojekt der Internationalen Akademie an der freien Universität Berlin.

- Die pädagogische Arbeit geht aus von sozialen und kulturellen Lebenssituationen der Kinder und ihrer Familien.
- Erzieher analysieren, was Kinder können und wissen und was sie erfahren wollen. Sie eröffnen ihnen Zugänge zu Wissen und Erfahrungen in realen Lebenssituationen.
- Erzieher unterstützen Mädchen und Jungen in ihrer geschlechtsspezifischen Identitätsentwicklung und wenden sich gegen stereotype Rollenzuweisungen und Rollenübernahmen.
- Erzieher unterstützen Kinder in ihrer Selbständigkeitsentwicklung, indem sie ihnen ermöglichen, das Leben in der SEA aktiv mitzugestalten.
- Im täglichen Zusammenleben findet eine Auseinandersetzung mit Werten und Normen statt. Regeln werden gemeinsam mit Kindern vereinbart.
- Die Arbeit in der SEA orientiert sich an Anforderung und Chancen einer Gesellschaft, die durch verschiedene Kulturen geprägt ist.
- Die Kindertageseinrichtung integriert Kinder mit Behinderungen, unterschiedlichen Entwicklungsvoraussetzungen und Förderbedarf und wendet sich gegen Ausgrenzung.
- Erzieher sind Lehrende und Lernende zugleich.

Darüber hinaus leiten sich aus unserem Leitbild folgende Grundhaltungen zu Kinder, Eltern, Kooperationspartner, Träger, und zum erzieherischen Team ab:

Kinder:

- Kinder lernen durch den ständigen Kontakt mit anderen, sie sind Baumeister ihrer selbst. Wir begleiten die Kinder in ihrer Entwicklung.
- Kinder nehmen aktiv teil an der Gestaltung des Lebens in den SEA.
- Die SEA ist ein non-formaler Bildungsort. Kinder fühlen sich sicher und geborgen, erleben Spaß, machen neue Erfahrungen und entfalten ihre Phantasie.

Eltern:

- Die Eltern sind die wichtigsten Partner in der Arbeit mit den Kindern. Sie sind und bleiben die Experten ihres Kindes.
- Die SEA legen viel Wert auf gegenseitigen Respekt, Austausch, transparente Kommunikation.
- Wir bieten den Eltern Entwicklungsgespräche ihren Kindern betreffend an.

Schule:

- Nur eine partnerschaftliche Zusammenarbeit trägt zur bestmöglichen Entwicklung des Kindes bei.
- Der Austausch mit den Verantwortlichen der Schule (Lehrern und Präsident) ist unabdingbar (PEP).

Träger:

- Die Escher Gemeinde ist sich bewusst, dass die Kinder von heute die Zukunft von morgen gestalten. Es ist unser Ziel, sie auf diesem Weg zu unterstützen.
- Ziel ist es für die Escher Gemeinde eine familien- und kinderfreundliche Stadt zu sein.
- Transparenz und Informationsaustausch begünstigen eine gute Zusammenarbeit.

Team:

- Das erzieherische Team steht offen der Vielfalt an Kulturen, Religionen, Nationalitäten der Gemeinde Esch gegenüber.
- Die Reflexion über das eigene Handeln fördert nachhaltig die Qualität unserer Arbeit.
- Die Kooperation aller Partner gewährleistet eine qualitative Begleitung und Erziehung der uns anvertrauten Kinder.

Der Ansatz der Achtsamkeitspädagogik

In unserem Bildungsauftrag findet sich auch die Umsetzung und die Implementierung von Aspekten der Achtsamkeitspädagogik wieder.

„Achtsamkeit bedeutet, auf eine bestimmte Weise aufmerksam zu sein: bewusst, im gegenwärtigen Augenblick und ohne zu urteilen. Diese Art der Aufmerksamkeit steigert das Gewahrsein und fördert die Klarheit sowie die Fähigkeit, die Realität des gegenwärtigen Augenblicks zu akzeptieren.

Sie macht uns der Tatsache bewusst, dass unser Leben aus einer Folge von Augenblicken besteht. Wenn wir in vielen dieser Augenblicke nicht völlig gegenwärtig sind, so übersehen wir nicht nur das, was in unserem Leben am wertvollsten ist, sondern wir erkennen auch nicht den Reichtum und die Tiefe unserer Möglichkeiten zu wachsen und uns zu verändern....

Achtsamkeit ist eine einfache und zugleich hochwirksame Methode, uns wieder in den Fluss des Lebens zu integrieren, uns wieder mit unserer Weisheit und Vitalität in Berührung zu bringen.“ Jon Kabat-Zinn (Kursus Carole Sinner)

Achtsamkeit in Bezug auf die Arbeit mit den Kindern:

Die Achtsamkeit hat einen nennenswerten Effekt auf das kindliche Gehirn und die emotional - affektive Entwicklung.

Wir erleben Achtsamkeit in jedem Moment des Alltags um diesen so gezielter und bewusster begegnen zu können.

Hierzu bieten wir unseren Erzieher regelmäßige Weiterbildungen zu diesem Ansatz an.

Durch vielfältige, achtsamkeitsbasierte Übungen, welche unsere Erzieher erlernen, werden diese dazu angeleitet, gezielt Aspekte dieser Pädagogik in die verschiedenen Alltagssituationen der Kinder einfließen zu lassen und Übungen zur Förderung der Achtsamkeit selbst zu entwickeln.

Auf diese Weise sollen geistige, emotionale und körperliche Kompetenzen der Kinder gefördert werden.

Unsere Einrichtungen definieren Achtsamkeit indem versucht wird, dass sich die Kinder in ihren Erfahrungen bewusstwerden und diese ohne Verurteilung beobachten.

Die Kinder sollen willkürlich Entspannungsmomente in einem immer stressiger werdenden Alltag erleben und das Leben im Hier und Jetzt wahrnehmen.

In der Auslegung unserer pädagogischen Überzeugungen legen wir zudem einen besonderen Stellenwert darauf, dass die Kinder immer wieder vielfältigste und sich ergänzende Möglichkeiten geboten bekommen, um Momente der Achtsamkeit zu erleben und zu spüren.

Zudem ist vor allem im Bereich der Achtsamkeit ein besonderes Augenmerk darauf gerichtet, dass die Kinder ihre Momente und Situationen der Achtsamkeit und Selbstwahrnehmung frei wählen und erleben sollen.

Bei offenen Aktivitäten, Projekten und Übungen können die Kinder frei entscheiden teilzunehmen und die Erfahrungen auf sich wirken zu lassen.

In unserer alltäglichen Arbeit bringen wir so Aspekte der Achtsamkeit ein, welche sich in vielfältigen Situationen unserer Betreuungsmomente wiederfinden lassen:

- Bewusstes Erleben der Natur durch spezifische Projekte im Freien und im Wald
- Bewusstes Erleben und wohlfühlende Gestaltung der alltäglichen Ess-Situationen
- Aktivitäten welche einen sinnesfördernden und Körperwahrnehmenden Charakter besitzen, wie zum Beispiel malen nach Musik, Yoga, Phantasiereisen und andere Entspannungsübungen
- Aktives Beobachten der Kinder in den Momenten des Freispiels
- Aktivitäten in kleineren Gruppen
- Diskussionsrunden und achtsame Gespräche mit Kindern
- Kinder aktiv wahrnehmen und auf die Bedürfnisse derer eingehen
- Interessen der Kinder wahrnehmen und diese auch in Gesprächen aufgreifen um neue Ideen und Projekte zu entwickeln
- Begrüßungsrituale und Morgenkreise, wenn die Kinder aus der Schule oder von zu Hause in unsere Einrichtungen kommen.
- Schaffen von Ruheoasen und Rückzugsmöglichkeiten für die Kinder
- Achtsames Empfangen von Eltern und wohlfühlende Gestaltung der Elternbegegnungen und Elterngespräche

Achtsamkeit in Bezug auf die Arbeit mit den Eltern:

Nicht nur in der Arbeit mit den Kindern wollen wir achtsam sein, sondern auch in der täglich geführten Elternarbeit.

Es ist uns wichtig den Eltern das Gefühl zu geben willkommen zu sein, sie als Bildungspartner in der Arbeit mit den Kindern wahrzunehmen, ihnen zuzuhören, sie zu unterstützen und in ihren Bedürfnissen wahrzunehmen.

Im Alltag wird dies umgesetzt durch:

- Achtsames Empfangen der Eltern
- Schaffung von Raum und Zeit für Elterngespräche
- Wohlfühlende Gestaltung der Elternbegegnungen durch die Einrichtung von Elternecken (coins parents)

Der Ansatz der Partizipation und Ko- Konstruktion

Unsere gesamten Einrichtungen legen in ihrer alltäglichen Arbeit einen großen Wert darauf, dass die Kinder in möglichst vielen Situationen die Möglichkeit haben, sich in das Alltagsgeschehen der Betreuungsstruktur einzubinden und in gegebenen Situationen frei entscheiden können, wie sie ihren Tag in unseren Einrichtungen erleben möchten.

Außerhalb der Hausaufgabenzeit und der zu den verschiedenen Strukturen situationsabhängigen Mittagsstunde, in welcher der Ablauf geregelt ist, steht es den Kindern frei, in welchen Räumen sie sich aufhalten möchten beziehungsweise welchen Aktivitäten oder Projekten sie nachgehen möchten.

Viele Einrichtungen bieten den Kindern so freie Einschreibungsmöglichkeiten für angebotene Aktivitäten und Projekten und so ist es oftmals erstaunlich zu erfahren, wie sich die Entscheidungsprozesse der Kinder formen und entwickeln und welche gruppendynamischen Prozesse hiermit angeregt werden.

Die Themen der angebotenen Aktivitäten und Projekte sollen sich demnach auch an die Interessen und Bedürfnisse der Kinder richten und diese bekommen durch Kinderkreise- und Konferenzen, Kinderversammlungen oder neu gewählten Kinder-Räten in unseren Einrichtungen die Möglichkeit diese mit gestalten zu können.

Es ist ein wichtiges Element in unser täglichen Arbeit den Kindern ein Gefühl der Mitverantwortung zu vermitteln und so werden Bedürfnissäußerungen und Wünsche der Kinder stets mit der notwendigen Wichtigkeit seitens des Personal betrachtet und nachgegangen.

Beim Spielen und Erleben in den verschiedenen Projekten, Aktivitäten und Räumen stehen Freiwilligkeit, Offenheit und Partizipation der Kinder somit stets im Vordergrund und die Kinder werden als aktive Partner im Prozess der Ko- Konstruktion angesehen.

Der Ansatz der integrativen und inklusiven Arbeitsweise

Eine inklusive Pädagogik ermutigt Kinder und Erwachsene, Vorurteile, Diskriminierung und Benachteiligung kritisch zu hinterfragen sowie eigene Gedanken und Gefühle zu artikulieren. Dies bedeutet, sowohl den Gemeinsamkeiten und Stärken von Kindern Aufmerksamkeit zu schenken, als auch Vielfalt zu thematisieren und wertzuschätzen.

Der Bildungsprinzip Inklusion muss im Einklang stehen mit den anderen übergreifenden Bildungsprinzipien:

- Individualisierung und Differenzierung
- Diversität
- Mehrsprachigkeit

Leitziel sollte sein, die Kita als sicheren und anregenden Lernort zu gestalten, an dem es normal ist, dass alle verschieden sind. Die zusätzliche Fachkraft und die Fachberatung unterstützen in Zusammenarbeit mit der Kita-Leitung diesen Prozess.

(Quelle: deutsches Bildungsministerium für Familie, Senioren, Frauen und Jugend)

Aus pädagogischer Sicht möchten wir von der Verwendung des Wortes „Integration“ Abstand nehmen und eher die Terminologie der „Inklusion“ in unseren Gedanken und Überlegungen fördern.

Durch diese Umformulierung soll in unserer Einrichtung ein Perspektivenwechsel angestrebt werden.

Durch unsere inklusiven Ansätze sollen alle Kinder gleich behandelt werden und auf ihnen angemessene Zuneigungen gegenbringen, dies unabhängig von ihrem soziokulturellem, emotionalem, körperlichem sowie gesundheitlichem Hintergrund.

Jedes Kind soll so behandelt und begegnet werden wie es ihm zusteht.

Um ein individuell angemessenes Rahmenkonstrukt um die Kinder zu bilden haben unsere Einrichtungen spezifische Förderpläne erstellt in welchen Informationen, Entwicklungsmerkmale, Förderziele und andere Angaben dokumentiert werden.

Durch den Ansatz der inklusiven Pädagogik soll eine Verbesserung der non- formellen Bildungs- und Fördermöglichkeiten der Kinder angestrebt werden.

Um dies zu ermöglichen, ist stets das Wohlbefinden des Kindes entscheidend, um welches wir sehr bemüht sind.

Durch den inklusiven Ansatz möchten wir den Kindern mehr Unterstützung ermöglichen, die mehr Förderung brauchen.

In unseren Einrichtungen fördern wir Inklusion aktiv indem wir:

- Den Kindern und ihren Familien eine Stimme geben. Sie können uns so ihre Bedürfnisse und Probleme mitteilen.
- Kinder aktiv in ihren Spiel- und Freispielsituationen beobachten und in unseren erzieherischen Teams geleitete Diskussionen über diese Erkenntnisse anführen.
- Die Zusammenarbeit zwischen SEA, Eltern, Schulen und anderen sozialen und professionellen Einrichtungen fördern.
- Individuelle Förderpläne für Kinder mit besonderem Förderbedarf anlegen, dokumentieren, reflektieren und regelmäßig evaluieren.
- Angepasste Aktivitäten auf Förderbereiche der Kinder anbieten.

- Regelmäßig angepasste Weiterbildungen im Bereich der inklusiven Arbeit für unsere erzieherischen Fachkräfte anbieten.
- Zusammenarbeit mit dem Gemeinde Service „égalité des chances“ anstreben.

Genderbewusste Pädagogik

Die Geschlechtsrollen die ein Kind erfährt liegen auf der Schnittstelle der personellen und der sozialen Kompetenz.

Der Begriff Gender bezeichnet die soziale Geschlechtsrolle beziehungsweise die sozialen Geschlechtsmerkmale. Es bezeichnet alles, was in einer Kultur und Gesellschaft als typisch für ein bestimmtes Geschlecht angesehen wird. In unsere Einrichtungen legen wir Wert auf eine Erziehung, in der Mädchen und Jungen im gleichen Ausmaß, ihren Bedürfnissen gerecht gefördert werden.

Sie haben die Möglichkeit Merkmale der einzelnen Genderrollen zu beobachten und zu erproben. Hierzu achten wir darauf, dass die unterschiedlichsten Spielmaterialien für jedes Kind zu Verfügung stehen um eine Durchmischung zu erreichen ohne dabei Vorgaben zu machen.

2011 haben alle Leiter und Erzieher eine Schulung im Gender-Diversity Management oder Gender4 Kids durchgeführt mit dem Ziel, die Umsetzung einer gemeinsamen Strategie und eines gemeinsamen pädagogischen Ansatzes in allen Maisons Relais der Stadt zu unterstützen. Angesichts der Vielfalt der Zielgruppen (in den Maisons Relais eingeschriebene Kinder, Eltern und ihre Familien) besteht ein Ziel darin, den Bedürfnissen und Erwartungen der Zielgruppen besser gerecht zu werden und ihre Integration und Beteiligung am Leben der von der Stadt verwalteten Strukturen besser zu unterstützen. Ein weiteres Ziel ist es, die Qualität der pädagogischen Betreuung durch die Ausbildung des pädagogischen Personals zu verbessern, das Personal für Gender- und Diversitätsaspekte zu sensibilisieren und ihm Instrumente und Methoden an die Hand zu geben, um eine Gender- und Diversitätssensible Strategie und Pädagogik in die Praxis umzusetzen.

Die Transitionsbegleitung

Die Transitionsbegleitung ist ein wichtiges Element in unserer alltäglichen Arbeit.

Transitionsphasen beinhalten viele Anforderungen an die Kinder und an ihre Familien und so sehen wir unsere pädagogische Rolle darin, die Kinder und die Familien bei der Bewältigung dieser Anforderungen bestmöglich zu unterstützen.

Kinder begegnen oft in beide Richtungen gesteuerte Transitionsphasen zwischen der Familie und den formellen- sowie non- formellen Bildungseinrichtungen

- Dazu zählen die Übergänge von der Familie in unsere Krippe/ Crèche und das damit oftmals verbundene erste loslassen der Eltern von ihren Kindern.
- Von der Crèche in den Kindergarten und zum gleichen Moment auch in die SEA
- Vom Kindergarten in die Grundschule.

- Sowie von der Grundschule und der SEA in die verschiedenen Typen der weiterführenden Schule, sprich das Lyzeum.

Auch der Wechsel des Wohnortes innerhalb der Gemeinde oder in eine andere Gemeinde stellt eine Transitionsphase für die Kinder und deren Familien dar in welchen wir versuchen unterstützend zu wirken.

Wechseln so durch einen Umzug bedingt Kinder die Schule und damit verbunden auch die SEA innerhalb der Gemeinde so arbeiten unsere Einrichtungen untereinander zusammen um der Familie und dem Kind eine möglichst größtmögliche Hilfe in dieser Zeit anzubieten.

Soweit es möglich ist, wechseln die Kinder ab den 1. September innerhalb der Gemeinde die SEA.

Wie die verschiedenen Transitionsphasen und Integrationsphasen der Kinder in den einzelnen Strukturen ablaufen, ist im weiterführenden Teil der spezifischen Partie des Konzeptes nachzulesen, da diese innerhalb den einzelnen Strukturen leicht variieren können.

1.3. Règlement d'Ordre interne

REGLEMENT INTERNE POUR ENFANTS SCOLARISES

1. Structure de le SEA

✚ Ce règlement interne est valable pour les SEA pour enfants scolarisés de la Ville d'Esch-sur-Alzette notamment :

- SEA Breedewee SEAS20190348- rue Large, 44 L-4204 Esch-sur-Alzette
- SEA Brill 1 SEAS20190211 - rue Zénon Bernard, 69 L-4031 Esch-sur-Alzette
- SEA Brill 2 SEAS20190209 – rue Pierre Claude L-4063 Esch-sur-Alzette
- SEA Bruch SEAS20190215– rue Michel Lentz, 21 L-4209 Esch-sur-Alzette
- SEA Highlander SEAS20190213– Place Jean Jaurès L-4152 Esch-sur-Alzette
- SEA Lallange SEAS20190212– rue de Mondercange, 23 L-4247 Esch-sur-Alzette
- SEA Nonnewisen SEAS20190214– rue Guillaume Capus, 30 L-4071 Esch-sur-Alzette
- SEA Papillon SEAS20190210– rue du Fossé, 55 L-4123 Esch-sur-Alzette
- SEA Parc Laval SEAS20190376– rue Large, 51 L-4204 Esch-sur-Alzette
- SEA Parc du Canal SEAS20170126- rue du Canal, 35-37 L-4050 Esch-sur-Alzette
- SEA Bei de Fliedermais SEAS20180168– rue d'Ehlerange, 99 L-4108 Esch-sur-Alzette
- SEA Holzbierg SEAS20210423 – rue Jean Pierre Bausch 201 L-4023 Esch-sur-Alzette
- SEA an der Groussgaass SEAS20220449- Grand-Rue, 48-50 L-4132 Esch-sur-Alzette

✚ Les SEA accueillent les enfants à partir de l'âge de scolarité jusqu'au départ de l'école fondamentale.

Les lundis, mercredis et vendredis de :
07:00 à 08:00, de 11:30 à 14:00 et de 15:30 à 19:00

Les mardis et jeudis de :
07:00 à 08:00 et de 11:30 à 19:00 (C1)
07:00 à 08:00 et de 12:30 à 19:00 (C2-4)

✚ Les SEA chômeront les jours fériés légaux et une semaine de congé collectif pendant les vacances scolaires de Noël.

2.Fonctionnement de le SEA

- ✚ Les parents sont priés de respecter les heures d'ouverture de l'institution.
- ✚ Afin de viser une intégration des enfants dans le fonctionnement de le SEA, les parents sont priés de participer activement au travail éducatif, de coopérer et de communiquer avec l'équipe éducative. Toute conversation entre l'équipe éducative de la maison et les parents concernant le comportement des enfants seront à tenir dans une atmosphère calme en dehors de la présence des enfants (par exemple bureau du chargé de direction).
- ✚ Les parents sont tenus de partager toutes les informations importantes concernant l'enfant avec l'équipe éducative (situation familiale et scolaire, vie émotionnelle, etc...), ceci pour permettre à l'équipe éducative d'organiser au mieux les divers approches et interventions éducatives ciblées sur les enfants encadrés.
- ✚ Le SEA n'est pas responsable pour un éventuel échec scolaire de l'enfant. Seuls les parents sont responsables pour la réussite scolaire de l'enfant en surveillant le travail scolaire.
- ✚ La participation des parents aux réunions organisées par le SEA est obligatoire.
- ✚ L'agent éducatif ne peut confier l'enfant qu'à la (aux) personne (s) ayant le droit de garde ou désignée(s) expressément par celle/ceux-ci. (Fiche en annexe).
- ✚ Les sorties en groupe (excursions, activités en dehors de le SEA) seront affichées sur un panneau accessible aux parents. Les parents sont priés d'informer le personnel au cas de non-participation de l'enfant.
- ✚ Les absences de l'enfant sont à signaler absolument au personnel de la structure entre 7h00 et 7h45 heures du matin et ceci aux numéros transmis par le/ la chargé(e) de direction.
- ✚ Plusieurs absences qui ne seront pas signalées peuvent entraîner une perte de place de l'enfant. En cas d'absences non excusées répétitives pendant les vacances scolaires, le SEA se réserve le droit de refuser l'inscription de l'enfant pour les prochaines vacances scolaires.
- ✚ Les agents éducatifs sont à prévenir en cas d'absence régulière de l'enfant pour des activités extérieures (p.ex. école de musique, entraînement sportif...). Une autorisation écrite est à remettre à l'agent. L'accompagnement par les agents éducatifs n'est pas prévu, seuls les parents sont responsables de l'organisation du déplacement de l'enfant.
- ✚ En principe, les enfants participent à toutes les activités organisées par la maison, sauf en cas d'excuse parentale ou médicale acceptable.
- ✚ Les agressions physiques, psychiques et verbales sont interdites. Toute violation de cette règle pourra entraîner l'exclusion provisoire ou définitive de l'enfant concerné.

3. Personnel de le SEA

- ✚ La structure dispose d'une équipe éducative multidisciplinaire composée en principe d'éducateurs gradués, d'éducateurs diplômés et d'agents socio-éducatifs travaillant dans des groupes de le SEA.
- ✚ Le personnel de le SEA travaille en équipe selon un projet pédagogique. Le travail peut toujours être soumis à une évaluation interne qui a pour but de permettre à l'équipe éducative de répondre au mieux aux différents besoins des enfants de le SEA.
- ✚ Le personnel de le SEA soigne la communication avec les parents et transmet sans délai toute information importante en relation avec l'enfant aux parents.
- ✚ Les membres du personnel sont liés au secret professionnel et tout renseignement est traité confidentiellement.

4. Obligations médicales

- ✚ Avant l'admission de l'enfant à le SEA, les parents doivent remplir la fiche médicale faisant parti intégrale de la feuille de renseignement. En cas d'allergie alimentaire et intolérance ou autre, les parents doivent présenter un certificat médical récent.
- ✚ Au moment de l'admission, tout enfant doit fournir une copie de sa carte de vaccination. Il est recommandé de vacciner l'enfant contre la poliomyélite et la diphtérie, la vaccination contre le tétanos est obligatoire. Il est sous-entendu que les parents présentent après chaque nouvelle vaccination une copie au chargé(e) de direction afin d'actualiser le dossier en question. La structure n'est pas responsable des mesures médicales d'urgence prises sur base d'informations incomplètes ou erronées.
- ✚ Un enfant ayant :
 - une maladie contagieuse (p.ex. toux persistante, bronchite, sinusite, rhume grave avec sécrétions, otite, angine, conjonctivite, diarrhée prolongée, vomissements, herpes)
 - une maladie d'enfants (p.ex. rougeoles, rubéole, varicelle, etc.)
 - de la fièvre (à partir de 38.5°C)
 - des poux et puces

n'a pas le droit de fréquenter le SEA, en cas de non-respect de cette obligation, l'agent éducatif a le droit de refuser l'accueil de cet enfant.

En inscrivant l'enfant dans le SEA, les parents déclarent avoir une option de garde pour un enfant malade (remplacement de garde) ou de prévenir toute démarche pour l'organisation d'une garde (p.ex. Service Krank Kanner Doheem, etc...).

En cas de maladie de l'enfant, un certificat médical est sans faute à remettre à l'agent éducatif au plus tard le troisième jour d'absence.

Si la prise d'antibiotiques est nécessaire, l'enfant devra rester à la maison au moins 48 heures après la 1^{ière} prise. Un certificat médical mentionnant la date de retour de l'enfant est recommandé.

- ✚ Des médicaments sont attribués aux enfants seulement suivant prescription médicale (à remettre une copie de celle-ci au personnel) et sur indication préalablement signée par les parents/tuteurs. La prescription du médecin doit mentionner le nom de l'enfant, le nom du médicament et combien de fois et en quelle dose l'enfant doit prendre le médicament.
- ✚ En cas d'urgence médicale ou d'accident d'un enfant, les parents autorisent l'agent responsable de prendre les mesures adéquates, et ceci avant même d'informer les parents.
 - ⇒ De contacter un médecin ou la permanence d'un hôpital et d'y organiser le transport de l'enfant
 - ⇒ De suivre les décisions du médecin (y compris une éventuelle hospitalisation ou intervention chirurgicale)

Notre responsabilité s'arrête au moment de l'admission de l'enfant à l'hôpital.

- ✚ Le SEA décline toute responsabilité en cas de non-information sur l'état de santé de l'enfant de la part des parents/tuteurs.

5.Participation financière des parents

- ✚ Les parents / tuteurs reçoivent une facture mensuelle pour leurs services utilisés. La facture est payable sans délai.
- ✚ En cas de désaccord sur la facture, les parents peuvent s'adresser au/à la chargé(e) de direction ou à l'administration des Maisons Relais (☎ 27 54 -8370)
- ✚ Chaque année une réévaluation de la situation familiale est prévue afin de déterminer le prix horaire à payer.
- ✚ La facturation se fait selon l'inscription initiale. Toute absence est facturée sauf sur présentation d'un certificat médical (à remettre au plus tard le troisième jour de l'absence).
- ✚ Pour les périodes des vacances scolaires l'inscription est à remettre dans le délai mentionné et la facturation se fait sur base de cette inscription journalière faite par écrit sur une fiche d'inscription dans le courrier envoyé aux parents/tuteurs.

6. Congés et absences

- ✚ Toute demande de changement de l'inscription initiale doit se faire par écrit.
- ✚ Les parents s'engagent à informer le/la chargé(e) de direction dans les meilleurs délais en cas d'une absence opinée de l'enfant due à une maladie ou une hospitalisation d'urgence. Un certificat médical est demandé.
- ✚ Dans le plus grand intérêt des enfants, nous conseillons aux parents de s'occuper eux-mêmes de leurs enfants pendant leur congé annuel. Les parents sont priés de communiquer leur congé pour des raisons d'organisation.
- ✚ En cas d'absences fréquentes et/ou prolongées non justifiées de l'enfant, la direction pourra demander son retrait afin de pouvoir répondre au mieux aux nombreuses demandes d'admission urgentes.

7. Obligations des parents

- ✚ Le ou les parent(s) s'obligent de signaler directement tout changement de la situation familiale (modification taux d'occupation auprès de son employeur, arrêt ou perte de travail, dispense de travail, état de grossesse, congé parental). Avec chaque changement de la situation familiale, le responsable de l'enfant accepte que la prise en charge de son enfant soit définie à nouveau, que le/la chargé(e) de direction se réserve le droit de réduire la prise en charge ou même de prononcer un arrêt total temporaire.
- ✚ Les parents/tuteurs doivent suivre un travail déclaré.
- ✚ Il est recommandé d'habiller les enfants selon la saison pour leur permettre de participer à toute activité extérieure et intérieure.
- ✚ Les parents devront amener des vêtements de rechange pour leurs enfants. Pour des raisons d'hygiène les parents devront contrôler régulièrement les cases mises à disposition de leur enfant afin de pouvoir échanger les vêtements sales par des vêtements propres. Une liste des affaires à apporter pour la MRE vous sera remise lors de l'inscription au plus tard au début de l'année scolaire.

Le nom des enfants doit figurer sur toutes les affaires de l'enfant. Le SEA décline toute responsabilité en cas de perte.

Les enfants doivent avoir une paire de pantoufles, des bottines imperméables, une veste imperméable (K-Way) et un maillot de bain à le SEA. Il est recommandé de munir l'enfant d'un sac à dos avec un bidon de boissons, une crème solaire et d'autres affaires relatives à la saison.

- ✚ Pour des raisons éducatives et de santé, il est interdit aux enfants d'amener des sucreries dans le SEA.
- ✚ Il est interdit aux enfants d'amener des jouets personnels à le SEA. Le SEA décline toute responsabilité en cas de perte, de dégât ou de vol.
- ✚ Il est interdit d'amener des animaux dans le SEA.

8.Risques couverts par le prestataire

- ✚ Les enfants sont assurés par l'assurance accident de l'Etat.
- ✚ Le prestataire décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol de bijoux, des espèces, de vêtements ou d'autres objets personnels.
- ✚ Une assurance de responsabilité civile est indispensable pour les parents de l'enfant.
- ✚ Les parents sont obligés d'informer la MRE de toute visite médicale suite à un accident déroulé pendant la présence de l'enfant à la MRE.

9.Départ de l'enfant, résiliation du contrat

- ✚ La résiliation du contrat d'accueil est possible à tout moment d'un commun accord entre les partis.
- ✚ Le(s) parent(s) / tuteur(s) a/ont le droit de résilier le contrat d'accueil en respectant un préavis légal d'un mois par lettre recommandée.
- ✚ Le prestataire a le droit de résilier le contrat d'accueil par lettre recommandée avec avis de réception en respectant un préavis légal d'un mois en cas de la fermeture de son service, la réduction du personnel, de la modification essentielle de son objet. En outre la résiliation peut être justifiée en raison de l'état de santé de l'enfant, de son comportement ou de son intégration dans le groupe.
- ✚ Le prestataire peut résilier le contrat par lettre recommandée avec avis de réception sans préavis légal si :
 - Le(s) les parent(s) / tuteur(s) manque(nt) gravement ou de façon répétée aux obligations contractuelles ou à des dispositions importantes du règlement interne
 - Le(s) les parent(s)/ tuteur(s) refuse(nt) le paiement des prestations fournies, malgré les rappels écrits de la part du prestataire
 - En cas de comportement agressif de l'enfant
 - En cas de changement de la situation familiale et/ou professionnelle non déclaré des parents/tuteurs.
- ✚ Le contrat est résilié de plein droit à partir du moment de déménagement vers une autre commune /ville.

10.Reprise de l'enfant

- ✚ Les parents s'obligent à respecter l'heure d'ouverture et de fermeture des SEA. En cas de retard exceptionnel, il est indispensable d'en avertir le personnel d'encadrement de le SEA. Des retards répétitifs peuvent entraîner une exclusion de l'enfant de le SEA.
- ✚ Lors de l'admission de l'enfant, les parents doivent indiquer les personnes qui sont autorisées à reprendre l'enfant. Chaque changement des personnes autorisées doit être signalé, de préférence par écrit au/à la chargé(e) de direction de le SEA. L'éducateur se réserve le droit de demander la présentation de la carte d'identité de la personne qui vient chercher l'enfant.
Si un des parents n'a pas le droit de reprendre l'enfant (en cas de divorce par exemple), ceci doit être signalé par la copie du jugement de divorce/garde. Si ceci n'est pas fait le personnel éducatif ne peut pas refuser la reprise de l'enfant par un parent ou une autre personne autorisée.
- ✚ L'éducateur ne peut pas remettre l'enfant à un mineur, sauf autorisation parentale par écrit bien spécifié.
- ✚ La personne qui vient chercher l'enfant ne doit pas être sous l'influence d'alcool ou d'autres stupéfiants. L'éducateur a le droit de refuser de remettre l'enfant à une personne s'il estime que la sécurité de l'enfant n'est pas assurée.
- ✚ La personne qui amène ou reprend l'enfant à le SEA, doit se présenter à un membre du personnel pour un échange.

11.Partie spécifique

Les groupes des enfants scolarisés sont ouverts tous les jours ouvrables du lundi au vendredi de 07h00 à 19h00 en dehors des heures scolaires.

Les jours de fermeture sont les jours fériés légaux et une semaine des vacances scolaires de Noël.

En période scolaire

Les agents éducatifs accompagnent les enfants sur les trajets d'école du matin, midi et après-midi. Seuls les trajets organisés par le SEA sont assurés.

Dans le SEA les devoirs scolaires des enfants sont assistés par des agents éducatifs.

L'horaire prévu pour les devoirs scolaires est entre :

Lundi, mercredi et vendredi (facultatif)	:	16h00 à 18h00
Mardi et jeudi	:	entre 14h00 et 17h30

L'horaire et la durée du temps réservés aux devoirs scolaires des enfants peuvent varier selon l'offre des activités éducatives organisées par le SEA et est limité au **maximum à 1h30** par jour.

En rappelant l'article 2.4. du présent document, le SEA et son personnel ne peuvent, à nul moment, être mis responsables pour l'échec scolaire éventuel de l'enfant.

Le SEA n'assure pas la terminaison des devoirs au départ de l'enfant ainsi que le rattrapage scolaire.

En effet, les parents/tuteurs sont donc invités, en tant que seuls responsables de leurs enfants, de contrôler les devoirs scolaires à la maison, de signer le livret de classe, les compositions. En outre il(s) est/sont prié(s) de rattraper un éventuel retard scolaire (p.ex. par un cours de rattrapage ou par eux-mêmes, le weekend se prête bien pour l'approfondissement de la matière scolaire).

En période de vacances scolaires

Afin de garantir le bon fonctionnement du groupe (sorties, activités, repas, etc.), les enfants doivent être présents avant 09h00 ou au plus tard à 12h00 et ne pourront être repris qu'à partir de 17h30, sauf en cas exceptionnel qui est à communiquer en avance aux éducateurs.

Un repas chaud à midi et une collation vers 16h00 (fruits, yaourt...) sont servis aux enfants.

En période de vacances scolaires, une collation supplémentaire est servie aux enfants vers 09h00.

Révision du règlement interne

L'administration communale pourra réviser et compléter le présent règlement.

Le non-respect volontaire et/ou répété du présent règlement peut impliquer le retrait de l'enfant de le SEA.

2. Konzept der SEA Parc du Canal

2.1. Partie organisationnelle

2.1.1. Description de la Structure

La Structure d'Education et d'Accueil « Parc du Canal » se trouve au 35-37 rue du Canal au centre d'Esch-sur-Alzette et a ouvert ses portes en Septembre 2017.

Elle est ouverte du lundi au vendredi de 7.00 heures à 19.00 heures pendant toute l'année à l'exception de la semaine de Noël.

La SEA a été construit dans le cadre du projet privé Lavandier – « Le Parc du Canal » et a été acquise par la Ville d'Esch pour un montant de 1.773.158,10 €. L'architecte responsable du projet est M. Adolpho Spigarelli du bureau d'architecture eschois AS Architecture.

Actuellement, elle met à disposition 40 chaises pour les enfants des cycles 2.1 – 4.2 de l'Ecole fondamentale « Dellhéicht ».

Les enfants ne sont pas répartis en groupes fixes, mais évoluent selon le principe des espaces à thèmes.

Ceci dit, la SEA dispose des quatre salles fonctionnelles suivantes :

➔ Le « **Restaurant** » où le repas de midi et les collations l'après-midi sont servies.

La restauration à midi se déroule en deux services et propose aux enfants un buffet chaud et froid. En effet, nous nous faisons livrer des menus équilibrés par les cuisiniers de cuisine de la SEA Papillon. Il s'agit d'aliments fairtrade et locaux.

Cette salle est transformée en « **Hausaufgabenatelier** » tous les jours (à l'exception du vendredi).

➔ Le « **Multifunktions-sall** » qui regroupe le coin créatif et le coin Babyfoot et Billard.

➔ Le « **Mediensall** » équipé d'un canapé, d'une bibliothèque de livres et Dvd's mais aussi d'ordinateurs et ipad's permet aux enfants de se retirer s'ils veulent être plus calmes, de travailler sur des recherches pour l'école ou de tout simplement lire un livre.

➔ Le « **Bau- an Rollenspielsall** » qui permet des jeux de rôles et de construction.

La SEA est intégrée dans un complexe de logements pour étudiants de l'université luxembourgeoise et dispose d'une aire de jeux protégée à l'arrière du bâtiment.

Cette aire de jeux est clôturée et n'est accessible qu'à l'aide d'une clef.

2.1.2. Description de l'environnement

Aux alentours du SEA se trouvent les Structures d'Education et d'Accueil :

- ❖ Structure d'Education et d'Accueil Brill 1
- ❖ Structure d'Education et d'Accueil Brill 2
- ❖ Structure d'Education et d'Accueil Papillon
- ❖ Structure d'Education et d'Accueil Parc Laval
- ❖ Structure d'Education et d'Accueil Breedewee
- ❖ Structure d'Education et d'Accueil Grand-Rue

De plus, de nombreuses écoles fondamentales comme l'école du Brill, l'école de la Grand-Rue, l'école Dellheicht et l'école Ale Lycée se situent assez près du Service d'Education et d'Accueil.

A quelques minutes à pied, se trouve le Parc du Galgenberg. Il met à disposition pour les enfants des aires de jeux et de sports, des lieux de détente mais aussi un grand parc animalier où les enfants peuvent découvrir la nature et quelques-unes des variétés d'animaux de forêt présentes en Europe.

Pas très loin du Galgenberg se trouve également la SEA Holzbierg ainsi que l'école en forêt. Il y est possible de découvrir et explorer la nature mais également de proposer des offres pédagogiques telles que des chasses aux trésors, des barbecues, la construction de cabanes et toute sorte d'explorations à l'air libre.

De splendides vues panoramiques comme la cascade artificielle, les fontaines, la roseraie, les sculptures artistiques en plein air, les massifs d'arbres, les parterres de fleurs et les pelouses assurent la transition de ce jardin de style anglais vers la forêt urbaine.

Une collaboration avec le Escher Deierenpark est à tout moment possible et ainsi la découverte de la nature avec ses nombreux animaux est garantie pour les enfants.

Un autre moyen pour découvrir la nature qui nous est mis à disposition est le Ellergronn qui se présente avec une nature généreuse et des habitats rares situé dans une ancienne zone industrielle.

Installé dans les bâtiments de l'ancienne mine Cockerill, le centre d'accueil constitue le point de départ de plusieurs sentiers de découvertes. Tout au long de l'année, le centre

propose des activités pour les enfants qui permettent de découvrir les richesses naturelles de la région.

En outre, un grand Parc avec aire de jeux, machines de sport et jeux d’eaux sont accessible à pied et juste à côté se trouve également la piscine- Bains du parc où il y a trois bassins intérieur et un bassin extérieur.

Facilement accessible avec les transports publics sont quelques cinémas (Kinosch et Belval), Belval avec ses hauts fourneaux, la Kulturfabrik, des terrains de foot, des salles de sport, la maison des jeunes, le théâtre municipal, le Minett Park Fond-de-Gras et la bibliothèque municipale d’Esch-sur-Alzette.

Depuis peu, nous avons également à proximité la plus longue passerelle cyclo-pédestre « Vélo-Dukt » d’Europe qui relie Esch-sur-Alzette et Belval. Cette passerelle s’avère idéale pour des tours de vélo, de marche et évidemment pour rejoindre le Belval.



2.1.3. Description du public cible

Nous accueillons les enfants âgés entre 6 et 12 ans des cycles 2.1 – 4.2 de l'Ecole « Dellheicht ».

Sur les 40 enfants qui fréquentent notre structure, nous pouvons retrouver 10 nationalités différentes.

Comme nous fonctionnons selon le principe du travail en milieu ouvert, les enfants ne sont pas répartis dans des groupes.

2.1.4. Description de l'Equipe

La structure dispose d'une équipe éducative multidisciplinaire composée d'éducateurs gradués, d'éducateurs diplômés et d'agents socio-éducatifs :

- ➔ 1 Éducatrice graduée / Chargée direction à raison de 20 heures par semaine
- ➔ 2 Educateurs diplômés à raison de 40 heures par semaine
- ➔ 1 Agent socio-éducative à raison de 30 heures par semaine
- ➔ 1 Agent socio-éducative à raison de 20 heures par semaine (actuellement en cours d'emploi)
- ➔ 1 Agent d'entretien à raison de 40 heures par semaine

2.1.4.1. Rôles du Personnel

➤ Rôle des pédagogues, agents socio-éducatifs et du responsable

Le personnel éducatif a comme mission de :

- ☞ Créer un cadre chaleureux et sain dans lequel les enfants peuvent s'épanouir et se développer selon leurs désirs et besoins tout en veillant à une bonne intégration des enfants dans la maison relais et à leur développement.
- ☞ Veiller à ce qu'il ait une bonne communication envers les enfants, les parents, les collègues, l'école, les services externes et le chargé de direction.
- ☞ Veiller au respect des règles fixées par la maison relais.
- ☞ Veiller aux attitudes de respect mutuel et de politesse.
- ☞ Assurer la prise en charge quotidienne des enfants tant au plan éducatif, qu'au plan de la sécurité, de l'hygiène et de la santé.
- ☞ Contacter les parents, en cas d'absence (non excusée) d'un enfant scolarisé.
- ☞ Créer une situation détendue pendant les repas, présenter les aliments aux enfants, (ne pas les forcer à vider leur assiette ou ne pas les priver de dessert).
- ☞ Encadrer les enfants pendant les devoirs.
- ☞ Participer activement aux activités sportives et veiller à motiver et encourager les enfants.
- ☞ S'occuper de la mise en place du buffet.
- ☞ Préparer et rédiger les activités/ projets prévus.
- ☞ Elaborer un plan d'activité par semaine.
- ☞ Aménager quotidiennement les lieux de vie des enfants et veiller à ce qu'ils restent, durant la journée, dans un état de propreté adéquat.

- ☞ Noter et lire quotidiennement toutes les informations importantes des enfants et de l'organisation de la maison relais dans le(s) livre(s) de bord.
- ☞ En toute circonstance respecter le secret professionnel.
- ☞ Participer activement aux réunions de l'équipe éducative et lire le rapport de la réunion en cas d'absence.
- ☞ Informer le chargé de direction en cas de problèmes concernant un enfant.
- ☞ Informer le chargé de direction en cas d'accident d'un enfant.
- ☞ Assister selon besoin et selon décision du chargé de direction aux réunions de parents, d'école et autres.
- ☞ Accompagner les étudiants et stagiaires.
- ☞ Informer le chargé de direction en cas d'éventuels problèmes techniques.
- ☞ Participer aux manifestations et activités diverses, organisées par la maison relais.
- ☞ Suivre les heures de formation continue obligatoires pendant une période de 2 ans. Ces heures sont à adapter proportionnellement aux volumes de la tâche.

➤ **Tâches supplémentaires du responsable**

- ☞ La gestion journalière de l'institution et la répartition des charges individuelles.
- ☞ Les achats, les commandes de tout le matériel didactique et éducatif, ainsi que les commandes journalières et collations.
- ☞ Les nouvelles admissions des enfants, la gestion de la liste d'attente régulière et la communication du suivi à l'administration.
- ☞ La gestion du budget du matériel récréatif et des activités.
- ☞ La gestion de la correspondance du SEA.

- ☞ la gestion de la sécurité des lieux.
- ☞ L'échange régulier des chargés de direction des SEA avec le gestionnaire et le responsable pédagogique.
- ☞ La facturation.
- ☞ La gestion des tâches internes.
- ☞ L'élaboration du concept pédagogique et le suivi du CAG (concept d'action général)
- ☞ L'organisation de soirées pour les parents (réunions, ...).
- ☞ L'élaboration des plans de travail du personnel et le contrôle des horaires.
- ☞ Le remplacement (par l'intermédiaire du gestionnaire) et les congés du personnel.
- ☞ Le conseil, l'aide, le contrôle et l'évaluation du personnel éducatif dans son travail.
- ☞ L'organisation de la formation continue du personnel éducatif.
- ☞ L'organisation des réunions hebdomadaires pour le personnel éducatif.
- ☞ L'organisation des excursions et des activités complémentaires (natation, éducation physique, ...)
- ☞ L'élaboration, selon besoin, avec le personnel éducatif les fiches individuelles d'observation et d'informations sur les enfants.
- ☞ La supervision du dossier des activités et projets.
- ☞ L'aide et l'orientation des parents vers des institutions spécialisées
- ☞ La collaboration et communication avec les parents.
- ☞ L'échange avec les enseignants.
- ☞ Bilans du personnel pédagogique.
- ☞ L'échange régulier avec la commission d'inclusion scolaire (CIS)

☞ L'organisation des soirées pour les parents en collaboration avec l'école des parents.

➤ **Rôle des remplaçants**

La commune d'Esch/Alzette dispose d'un pool de remplacement de 20 personnes en moyenne. Les remplaçants ont le statut d'agent socio-éducatif et travaillent tous à temps-partiel. Les remplaçants travaillent à la règle un mois dans la même structure afin de pouvoir tisser des liens de confiance avec les enfants et de bien connaître le déroulement de chaque structure. Après ce mois, les remplaçants changent de structures à tour de rôle.

Les remplaçants doivent tout de même rester flexible en ce qui concerne leurs horaires et faire face au imprévus comme par exemple des congés de maladie. Les changements d'horaires s'annoncent le matin ou après-midi par appel ou par mail. Ils doivent également s'informer sur les activités prévues dans la Maison Relais concernée et respecter les différents moyens de fonctionnements.

Leur rôle est identique à celui des agents socio-éducatif. A cela s'ajoutent encore les tâches suivantes.

- ➔ Avant de commencer à travailler, les remplaçants doivent se renseigner auprès de la SEA concernée sur le déroulement de la journée, par exemple s'il y a des activités sportives au programme ou des excursions prévues.

- ➔ Respecter les règles de fonctionnement et méthodes de travail en vigueur dans les différents SEA.

2.1.5. Description d'une journée-type

2.1.5.1. Période scolaire

En période scolaire, la SEA Parc du Canal est ouverte du lundi au vendredi de 11.00 heures à 19.00 heures.

L'accueil du matin entre 7.00-8.00 heures est centralisé et se fait donc à la SEA Papillon, ceci dû à la proximité par rapport aux différentes écoles et afin de faciliter l'organisation dans le secteur.

Chaque structure dispose d'une salle où les enfants peuvent s'occuper librement et déguster un petit déjeuner.

Lundis, Mercredis et Vendredis

Pour la pause de midi, nous récupérons les enfants à l'École à 11.55 heures et entamons le trajet jusqu'à l'arrêt de Bus le plus proche du SEA, à savoir dans la Rue Victor Hugo. Arrivés à l'arrêt de bus, nous parcourons le reste du trajet à pied en file deux par deux.

Le restaurant scolaire est proposé en deux services :

- ☞ Le premier service se déroule de 12h15 – 12h50
- ☞ Le deuxième service se déroule de 12h50 – 13h25

Les enfants peuvent choisir s'ils désirent manger de suite au premier service ou jouer librement dans les salles fonctionnelles et inversement.

A 13.40 heures nous partons à pied pour rejoindre l'arrêt de bus où le bus nous récupère pour nous ramener à l'école.

Nous récupérons les enfants à nouveau à 15h50 à l'école en bus.

Une collation non obligatoire est alors proposée aux enfants de 16h15 à 16h45.

Nous proposons les études surveillées de 16h30 à 17h30. Les enfants doivent obligatoirement passer par les études surveillées ; s'ils n'ont pas de devoirs, ils peuvent rejoindre les salles fonctionnelles où ils sont libres de s'occuper comme ils veulent.

Une activité dirigée est également proposée dans une des salles fonctionnelles de 16h30-17h00.

La seule différence du vendredi par rapport aux autres jours de la semaine consiste dans la non-obligation de se présenter à l'atelier "Etudes surveillées". En effet, des activités ludiques et le jeu libre sont proposés, bien évidemment, en tenant compte des souhaits et envies des enfants pour marquer la fin de semaine par un moment plus "relax" à la maison relais. Si, par contre, un enfant désire faire ses devoirs, il a la possibilité de les faire. L'atelier des études surveillées fonctionne les vendredis selon la demande des enfants.

Dans le cas contraire, le fait que les enfants fassent leurs devoirs à la maison le weekend, permet aux parents de s'investir pleinement dans la scolarité de leur enfant mais aussi à l'enfant d'échanger avec ses parents par rapport à ses apprentissages scolaires.

Les enfants peuvent jouer librement de 17h00 à 18h00.

Les enfants qui restent pour la fermeture de 18h00-19h00 jouent aux jeux de société et aux cartes avec le personnel, mais peuvent également choisir une autre occupation, selon leurs envies.

Mardis et Jeudis

Le déroulement de la journée varie un peu les mardis et jeudis.

Pour la pause de midi, nous récupérons les enfants à l'école à 12h30 et entamons le trajet en bus jusqu'à l'arrêt de bus en question pour finir le chemin jusqu'au SEA à pied.

Le restaurant scolaire est proposé en deux services :

- ☞ Le premier service se déroule de 12h50 – 13h20 en alternance avec les études surveillées
- ☞ Le deuxième service se déroule de 13h20 – 13h50 en alternance avec les études surveillées

Les enfants peuvent choisir s'ils désirent manger de suite au premier service ou débiter avec leurs devoirs à domicile et inversement.

De 14h00 – 16h00 ont ensuite lieu les activités dirigées auxquelles les enfants se sont inscrits.
(Il se peut que certaines sorties durent jusqu'à plus tard)

Nous proposons alors aux enfants une collation non obligatoire de 16h00-16h30.

Les études surveillées se déroulent de 16h30 – 17h30. Les enfants doivent obligatoirement

passer par les études surveillées ; s'ils n'ont pas de devoirs, ils peuvent rejoindre les salles fonctionnelles où ils sont libres de s'occuper comme ils veulent.

Les enfants qui restent pour la fermeture de 18h00-19h00 jouent aux jeux de société et aux cartes avec le personnel, mais peuvent également choisir une autre occupation, selon leurs envies.

2.1.5.2. Vacances scolaires

Nos horaires d'ouverture pendant les vacances scolaires vont de 7.00 – 19.00 heures. Toutes les vacances (à l'exception des vacances d'été), nous travaillons avec le SEA Highländer dans leur structure ; par conséquent, la SEA Parc du Canal reste fermée.

Les vacances d'été se déroulent dans la SEA Grand-Rue en collaboration avec les SEA Highländer, Breedewee et Grand-Rue ; ceci dû au nombre réduit d'enfants.

Comme nous travaillons avec le SEA Highländer, les groupes d'enfants sont établis par cycles/tranche d'âge, dans la mesure du possible et dépendamment du nombre de présences. En cas de peu d'inscriptions, tous les enfants sont affectés à un seul groupe et nous fonctionnons selon le principe des espaces à thème et d'ateliers.

Quant aux activités, nous nous efforçons de proposer un programme de vacances riche et varié aux enfants. Plusieurs ateliers sont proposés pendant la journée, afin de viser plusieurs champs d'actions et de permettre à chacun, indépendamment de son âge de pouvoir participer activement à l'atelier qui lui correspond le mieux.

L'accueil à 7.00 heures se fait dans la salle « restaurant ».

Les enfants peuvent s'occuper librement. Le « restaurant » dispose de matériel ludique et les enfants ont également la possibilité de se retirer dans la salle « Médias » ou dans la salle de construction.

Le petit déjeuner a lieu de 9.00 – 9.30 heures.

Les enfants ne sont pas obligés de manger quelque chose et peuvent rester dans les salles fonctionnelles s'ils ne désirent pas manger.

Nous veillons toujours à proposer deux options afin qu'ils puissent décider de ce qu'ils veulent manger.

En principe, il leur reste un peu de temps libre après le petit déjeuner. Ils vont donc s'occuper dans les salles fonctionnelles.

Les activités et/ou ateliers du matin ont lieu de 10.00 – 12.00 heures. Elles durent habituellement deux heures, mais peuvent varier dépendamment de l'offre pédagogique.

Les enfants rejoignent l'atelier en question et se préparent si besoin. (En cas de sortie, ils vont aux toilettes, s'habillent et préparent leur sac à dos)

Vers 12.00 heures, les enfants rejoignent le « Restaurant » pour le repas de midi.

Le « Restaurant » ne dispose que de 29 places assises : en cas de plus de 32 présences d'enfants, nous proposons le repas de midi en deux services. Une partie des enfants mangent tandis que l'autre s'occupe encore dans les salles fonctionnelles et inversement.

Le repas est proposé sous forme de « Buffet ». Les enfants se servent donc eux-mêmes et décident de la quantité qu'ils veulent.

Avant d'ouvrir le buffet, le personnel éducatif informe les enfants sur le « Menu du Jour » en bien indiquant ce qui leur sera proposé.

Pendant le temps de midi, les enfants disposent d'au moins 50 minutes pour manger. Quand il y a peu d'enfants, nous prenons notre temps, discutons avec les enfants et créons des relations.

Le repas de midi fini, les enfants disposent encore un peu de temps pour s'occuper librement dans les salles fonctionnelles avant le début des activités de l'après-midi.

Pour les activités de l'après-midi ; cela fonctionne comme au matin : elles durent habituellement deux heures, mais peuvent varier dépendamment de l'offre pédagogique.

Les enfants rejoignent l'atelier en question et se préparent si besoin. (En cas de sortie, ils vont aux toilettes, s'habillent et préparent leur sac à dos)

Dès que les activités de l'après-midi sont finies, donc en principe à 16.00 heures, une collation est proposée aux enfants dans le « Restaurant ». Les enfants qui ne veulent pas de collation, peuvent aller dans une salle fonctionnelle ou même rejoindre le « restaurant » s'ils désirent rester près de leurs camarades.

En cas de sortie ou excursion, les enfants mangent leur collation sur le chemin. Par exemple : ils font un pique-nique sur l'aire de jeux avant de revenir.

Enfin, après la collation, il n’y a pas d’activité dirigée. Nous laissons le choix aux enfants et demandons régulièrement ce qu’ils aimeraient faire. Quand la météo le permet, les enfants optent souvent pour aller dans la cour du SEA et se défouler. La SEA Highländer dispose de divers matériels pour utiliser dans la cour : balles de basket, balles de foot, trottinettes, craies pour dessiner, et ainsi de suite.

Vers 17.45 heures, les enfants rangent le matériel et les salles. La fermeture de 18.00 – 19.00 heures se fait dans le « restaurant » où les enfants utilisent le matériel ludique à leur disposition.

2.1.6. Règles du SEA

2.1.6.1. Règles pour les enfants et le personnel

Nos règles ont été élaborées avec les enfants.

Dépendamment du lieu dans lequel on se situe, elles peuvent varier légèrement. Toute règle peut être rediscutée et adaptée à tout moment.

Voici les règles pour les enfants :

Um Schoulwee

- Bei der Schoul / an der Maison Relais maachen mir eng Reih 2 an 2
- Am Bus ginn déi méi grouss Kanner hannen an déi kleng vir
- Mir klammen an den Bus, sëtzen eis an strécken eis un
- Mir bleiwen sëtzen während der ganzer Fahrt bis d’Erzéier eis soen dat mir eis lassstrécken dirfen
- Mir dinn den Schoulsaak aus an behalen deen nët um Rëck aus Sëcherheetsgrën
- Den Schoulsaak gëtt um Buedem bei de Féiss gestallt
- Mir iessen an drénken nët am Bus
- Um Wee vun der Bushaltestell bis an d’Maison Relais maachen mir eng Réih 2 an 2
- Kanner mat Schoulsäck fir ze rullen ginn hannen an der Réih
- Mir bleiwen bei eisem Partner an der Réih
- Mir kucken riets an lenks befir mir iwwert d’Strooss ginn

Am Gang

- Mir schwätzen lues

- Mir trëpplen duerch den Gang
- Mir hänken eis Jacketten an Kierf bei eis Case mat eisem Numm
- Mir loosse keng Schung, Schoulsäck am Gang léien

“Am Stall” (Restaurant)

- Mir huelen eise “Numm” an mellen eis op der Tafel un fir de Restaurant
- Mir sëtzen richtig
- Mir schwätzen lues an loosse Musik am Hannergrond laafen.
- Mir ginn eis selwer zerwéieren, ëmmer 3 Kanner just beim Buffet
- Mir botzen eisen Dësch of befir mir eraus ginn
- Wann mir eppes dreckeg maachen, maachen mir et och erëm propper

Am Mediensall

- Et dirfen maximal 5 Kanner gläichzäiteg am Sall sinn
- Mir respektéieren d’Material
- Fir op den PC oder Ipad gëtt gefrot
- Mir schwätzen lues

Am Rollespiel- an Bausall

- Et dirfen maximal 10 Kanner gläichzäiteg am Sall sinn
- Mir schwätzen lues
- Mir respektéieren d’Material
- Mir raumen waat mer benotzt hunn
- Mir spillen keen Fussball am Sall

Am Multifunktionsall

- Mir spillen keen Kicker an der Mëttesstonn – just no 16.00 Auer
- Mir respektéieren een deen aneren beim Kicker spillen
- Mir respektéieren d’Material
- Et dirfen maximal 4 Kanner beim Kicker stoen
- Mir raumen waat mer benotzt hunn
- D’Pinselen ginn direkt gewäscht wann se benotzt ginn sinn

Op der Terrasse

- Mir schéissen nët mat Stäng
- Mir ginn d’Traap erop an erof
- Mir haalen eis vun de Fënsteren vun den Studenten-wunnéngen eweg
- Mir raumen waat mer benotzt hunn an huelen ët nees mat eran

Bei den Aufgaben

- Mir weisen dem Personal d’Bichelchen
- Mir sinn roueg

- Mir loossen ëmmer een Stull dotëscht fräi wann et opgeet
- No den Aktivitéiten maachen mir direkt nees virun mat den Aufgaben

Voici les règles pour le personnel:

Um Schoulwee

- Mir zielen d’Kanner befir mir ginn
- Mir huelen den Arbechtshandy mat
- Mir huelen den PAI-Kuerf mat
- Mir deelen eis op an der Réih: et geet 1 Erzéier vir an 1 Erzéier hannen an der Réih
- Mir sëtzen eis am Bus an strécken eis un

Am Gang

- Mir kontrolléieren dat et roueg bléiwt

“Am Stall” (Restaurant)

- D’Temperatur vum lessen soll geholl ginn soubaal d’lessen unkënt
- De kaale Buffet am Virfeld virbereeden
- De warme Buffet am Virfeld virbereeden
- Kréih fëllen
- D’Dëcher decken mat den Kréih, Zerveiten, Glieser an Besteck
- D’Telleren bei de Buffet stellen
- Beim 1. Service, muss d’Temperatur vum lessen nees geholl ginn
- Mir sëtzen bei de Kanner um Dësch
- Mir iessen an drénken nëmmen dat wat d’Kanner och kréien
- Mir administréieren Medikamenter wann néideg
- Mir botzen eisen Dësch of
- Mir wiesselen d’Backen nom 1. Service
- Mir raumen alles of nom 2. Service
- Mir kontrolléieren dat d’Kanner hier Dëscher gebotzt hunn
- Mir kieren de Buedem wann néideg

Am Mediensall

- Mir bedeelegen eis wann d’Kanner ët wëllen
- Mir stinn de Kanner zu Verfügung am Fall wou sie eppes net verstinn (zB: um Komputer)
- Mir kontrolléieren dat d’Kanner net ze haart ginn an garantéieren eng Rouh fir ze liesen / ze schaffen

Am Rollespiel- an Bausall

- Mir bedeelegen eis wann d’Kanner ët wëllen
- Mir motivéieren d’Kanner
- Mir respektéieren de Kanner hier Leeschtungen an luewen sie

Am Multifunktiounssall

- Mir passen drop op dat d’Material respektéiert gëtt an och gewäscht gëtt nom Gebrauch (Bsp: Pinselen)
- Mir garantéieren dat et net ze haart gët beim Kicker
- Mir kucken dat d’Kanner altersgerecht-Material benotzen

Op der Terrasse

- Mir kontrolléieren dat keen Traapen erop an erof leeft
- Mir huelen deel un de Spiller wann d’Kanner et wëllen
- Mir suergen dofir dat d’Regelen vun de Spiller angehaale ginn (zB: Fussball)
- Mir suergen dofir dat d’Kanner d’Material raumen an nees mat eran huelen

Bei den Aufgaben

- Mir garantéieren dat eng adéquat Lautstärke ass
- Mir verbessern keng Aufgaben
- Mir kontrolléieren all Bichelchen
- Mir kontrolléieren op d’Kanner dat gemeet hunn wat am Bichelchen stung

2.1.6.2. Conséquences

La vie de groupe implique le respect de certaines règles. Il se peut que les enfants aient certains comportements et attitudes qui ne conviennent pas à cette vie de groupe. Il est primordial de différencier entre une « punition » et une « conséquence ». La conséquence est une suite logique à la règle qui a été enfreinte. Les règles de vie ainsi que les conséquences ont été élaborées avec les enfants et rapportés dans le cahier du « Kannercomité ».

Voici les conséquences qui ont été définies :

Attitude agressive et/ou insultes verbales

L'enfant est incité à se calmer et à refléter sur son comportement dans une salle à part. Après réflexion, un échange avec l'éducateur a lieu afin d'identifier la raison de ce comportement ainsi qu'un moyen de prévention et d'éviter une telle attitude dans le futur.

Non-respect du matériel

Si un enfant ne respecte pas le matériel (le casse volontairement), il doit arrêter son occupation actuelle et sera privé de matériel pour un temps qui sera défini entre l'enfant et l'équipe. Un échange aura lieu avec l'enfant afin de lui rappeler l'importance du respect du matériel.

Non-respect des camarades et/ou personnel

Si un enfant ne respecte pas ses camarades et/ou le personnel, le sablier lui sera imposé. Il aura 10 minutes pour refléter et se remettre en question. Si c'est une action fréquente, les 10 minutes augmenteront (dépendamment de la gravité).

Perturbation du groupe et/ou pendant une activité

➔ Pendant le repas et goûter :

L'enfant devra s'asseoir à la place que l'éducateur désignera et ne pourra plus choisir où il veut s'asseoir pendant une semaine.

➔ Pendant une activité :

Si l'enfant s'est inscrit à l'activité en question et qu'il perturbe le déroulement de l'activité (en dérangeant les camarades, en lançant le matériel et ainsi de suite), il aura comme conséquence de devoir s'asseoir pendant 10 minutes (à l'aide du sablier) et d'ainsi devoir refléter sur son comportement.

Si c'est une habitude, il ne pourra plus choisir les activités auxquelles il aimerait participer pendant une période définie avec les éducateurs.

2.1.6.3. Règles pour les parents

Nous avons un règlement d'ordre interne pour tous les SEA de la commune qui est distribué aux parents à chaque rentrée scolaire.

2.2. Partie pédagogique

2.2.1. Élaboration du Concept

Le concept d'action général permet à l'équipe éducative de présenter son offre pédagogique et aussi de présenter une vue globale et transparente du fonctionnement du SEA. De nos jours, nous accueillons des enfants de milieux socio-culturels très différents. Il est donc important d'avoir un fil conducteur qui permet à chacun de s'identifier.

Le concept d'action général a été élaboré par l'équipe éducative et la responsable. Il était primordial que tous les acteurs participent à cette élaboration, d'un côté afin qu'ils puissent s'identifier mais surtout parce qu'ils doivent mettre en œuvre toutes les idées qui ont été élaborées.

Les éducateurs ont notamment eu recours à leurs heures de préparation pour travailler sur le concept mais des réunions hebdomadaires ont également permis d'élaborer ce nouveau concept.

Afin d'arriver à notre but et de comprendre et analyser la perception de tous les membres quant aux différents aspects pédagogiques de notre travail, nous avons principalement eu recours aux brainstormings.

Notre concept d'action générale a bien évolué depuis 2020. La pleine conscience était un point fort de l'ancien concept. Nous appliquons la pleine conscience encore aujourd'hui et elle est davantage stimulée. C'est devenu une méthode utilisée fréquemment et librement par les enfants.

Le point faible de l'ancien concept résidait dans l'aménagement du coin construction, qui était à l'époque en pleine analyse. Nous pouvons dire aujourd'hui que nous constatons un grand changement à ce niveau-là. Le coin a été déplacé et est plus grand et structuré. C'est la fonction la plus utilisée par les enfants au quotidien.

Nous avons également pu constater une énorme évolution dans notre vision de l'inclusion au cours des dernières années. Les formations suivies ainsi que les recherches et échanges effectués ont permis de voir l'inclusion ainsi que l'approche inclusive sous un autre angle. Nous pouvons donc affirmer que maints changements ont déjà eu lieu et seront effectués dans les prochains mois en vue d'élargir cette approche.

Les recommandations de l'agent régional pour l'élaboration du nouveau CAG ont été considérées. L'élaboration du concept d'action générale a été désormais décrite.

Le concept peut être adapté à tout moment, dépendamment de changements au niveau du public cible, des besoins des enfants, des besoins de la structure.

2.2.2. Tâches et fonctions

Les Maison Relais accueillent et encadrent les enfants en dehors des heures d'école, dans le contexte de l'éducation non-formelle.

Nos tâches consistent à créer un environnement qui procure un sentiment de sécurité et qui en même temps permet un apprentissage autonome.²

Nous essayons d'offrir aux enfants un lieu de vie qui permet à l'enfant de construire sa personnalité et qui laisse place à la spontanéité, l'humour et la convivialité.

2.2.2.1. Qu'est-ce-que le travail en milieu ouvert ?

Le travail en milieu ouvert est un concept pédagogique qui permet d'impliquer tout le monde.

L'un des principaux objectifs du travail en milieu ouvert est d'accompagner les enfants sur la voie de l'autonomie, afin qu'ils puissent gérer leur vie quotidienne de manière aussi autonome que possible et trouver des solutions à leurs problèmes. En devenant autonomes, nous sommes également mieux à même de prendre soin de notre entourage.

De plus, les enfants se trouvent dans une phase importante de réalisation de soi, dans laquelle la capacité à assumer des responsabilités constitue une base de développement. Dans le cadre du travail en milieu ouvert, l'enfant est soutenu dans son développement et sa découverte de lui-même, ce qui nous permettra d'accompagner à l'avenir des enfants mûrs et sûrs d'eux.

Les enfants ont la possibilité de s'adonner à des activités de leur choix dans des groupes de jeu librement choisis. Les enfants peuvent donc décider librement de ce qu'ils font, avec qui, où et combien de temps.

² Cadre de référence nationale sur l'éducation non formelle des enfants et des jeunes

Ils ont le libre choix de leur partenaire d'interaction. En tant qu'éducateurs sociaux et pédagogues, nous partons du principe que les enfants apprennent le plus facilement et le mieux lorsqu'ils s'amuse, que cela les intéresse et qu'ils se sentent bien.

Cela permet aux enfants de suivre leurs besoins et de les satisfaire. En se basant sur la participation active, les enfants deviennent des créateurs et acteurs.

L'intérêt et la participation des enfants sont au centre de l'attention. Le travail en milieu ouvert garantit aux enfants des droits d'autodétermination et de participation.

Le plus important dans le concept de travail en milieu ouvert est le bien-être de l'enfant.

Nous essayons de garantir aux enfants de la Maison Relais Parc du Canal une atmosphère agréable, sûre, chaleureuse, soutenant et motivante.

Le travail en milieu ouvert implique de grands changements non seulement pour les enfants, mais aussi pour les pédagogues.

La manière de refléter des éducateurs doit être complètement restructurée. Les modèles d'action habituels changent soudainement, les frontières deviennent perméables, les structures sont assouplies et, finalement, toutes les ressources telles que l'espace, le temps et les compétences sont partagées. Les habitudes et les routines doivent être repensées et adaptées.

Pour qu'un enfant puisse renforcer ses compétences, il faut que:

- ➔ les espaces et salles soient accueillantes
- ➔ les éducateurs s'adaptent au développement et compétences de chaque individu
- ➔ qu'il y ait un cadre et des limites auxquelles les enfants peuvent s'orienter
- ➔ que les enfants se sentent en confiance et en sécurité

L'éducateur doit ainsi être capable de faire son autocritique et de se remettre en question pour savoir si ses méthodes, ses comportements et ses réactions sont appropriés.

Le travail ouvert est un processus d'équipe qui demande beaucoup de réflexion sur les expériences, les essais et les observations.

2.2.2.2. Caractéristiques de l'éducation non-formelle

L'éducation non formelle se distingue par certaines caractéristiques qui s'orientent vers l'image de l'enfant/du jeune et la compréhension de l'éducation qui sont à la base de ce plan-cadre. En plus des principes généraux d'éducation, ces caractéristiques guident l'action pour la conception de tous les arrangements d'apprentissage tout au long de la journée. Les enfants et les adolescents sont ainsi aidés à formuler leurs intérêts et à se confronter activement à leur environnement.

➤ Base volontaire

Nous pouvons comprendre sous « volontariat » la possibilité des enfants de décider comment ils veulent s'occuper et à quel moment de la journée, bien évidemment en respectant quand même le cadre et les règles en vigueur.

Alors que pour les jeunes enfants, ce sont les parents qui décident d'accepter ou non l'offre, le volontariat joue un rôle plus important dans le domaine de la jeunesse, car la participation dépend en grande partie de la décision de l'enfant.

Il est très important de respecter l'individualité de chacun.

La possibilité de prise de décision s'étend tout au long de la journée :

Tout d'abord, lors du repas de midi ainsi que de la collation, les enfants peuvent décider ce qu'ils veulent manger (entre les options proposées) et la quantité désirée. Ils décident également s'ils veulent manger au premier et deuxième service et également où ils veulent s'asseoir, car il n'y a pas de places marquées.

Ensuite, les ateliers et activités ne leur sont pas imposées ; mais les enfants ont le libre choix de ce qu'ils veulent faire.

➤ Ouverture

L'ouverture ici consiste à adapter sa façon de faire et/ou de voir les choses. En effet, de nos jours, la société évolue de plus en plus. Il est donc important de se développer et d'apprendre. Les enfants, comme le personnel éducatif, sont constamment confrontés à de nouvelles exigences et changements.

Afin de pouvoir améliorer et/ou adapter l'offre éducative, nous tenons compte des différents stades de développements des enfants, de leurs intérêts et difficultés à travers l'observation.

Outre cette ouverture en termes d'objectifs et de méthodologie, l'ouverture en tant que principe de travail signifie que les SEA s'ouvrent vers l'extérieur, c'est-à-dire qu'elles recherchent l'échange avec d'autres organisations et institutions.

L'ouverture au SEA Parc du Canal est principalement vécue en tant qu'ouverture vers l'extérieur. Nous travaillons régulièrement avec les institutions et/ou services suivants :

- **Service des Sports** de la commune en vue de louer des vélos, l'Airtramp ou une des salles de gymnastique. Les balades en vélo (dans la forêt) sont très demandées par les enfants.
- **Maison des jeunes d'Esch** : Des activités et des projets communs permettent de faire connaître la maison des jeunes aux enfants et de créer des passerelles utiles pour les enfants vers les offres et autres services de la maison des jeunes.
- **Parents** : nous coopérons constamment avec les parents. Nous échangeons régulièrement sur le développement comme sur l'intégration des enfants en groupe.

Enfin, nous nous remettons constamment en question, échangeons avec les enfants et essayons d'avoir plus d'informations et idées de la part des enfants et leurs familles à travers différents moyens tels que : les séances du Kannercomité, « Meckerkëscht », le questionnaire anonyme de satisfaction et encore d'autres.

➤ **Participation**

Nous accordons une grande importance à la participation des enfants aux processus de décision.

La participation ne favorise pas seulement la formation de la volonté, mais aussi le sens des responsabilités et l'estime de soi.

La coresponsabilité et la participation sont à la fois des objectifs du travail avec les enfants et les jeunes et des principes méthodologiques fondamentaux. On peut distinguer différentes formes de participation, comme les formes parlementaires, comme les parlements d'enfants et de jeunes, les formes ouvertes, comme les forums, et les formes de participation orientées vers des projets.

Même si les formes de participation à choisir dépendent des enfants et des jeunes ainsi que des intérêts, des besoins et des conditions sur place, le principe de laisser les enfants et les jeunes décider eux-mêmes et non pas seulement participer, reste une caractéristique fondamentale de l'éducation non formelle. Les enfants et les jeunes

sont considérés comme des participants au sens de Co-constructeurs de leurs processus éducatifs.

La création d'espaces de liberté, le transfert de responsabilités, la transparence des décisions et le questionnement régulier sur les souhaits et les propositions créent une forme quotidienne de participation qui permet aux enfants et aux jeunes de se confronter activement à eux-mêmes, à leurs intérêts et à leurs souhaits, à leur environnement, et donc à un processus éducatif actif.

Ceci dit, les enfants ont participé à la mise en place des coins fonctionnels que ce soit du point de vue décoratif, du point de vue optique et de l'adaptation des coins. Ils ont par exemple cherché un nom pour notre « Restaurant », lequel ils ont décidé de nommer « Am Stall ».

Nous avons également créé un "Kannercomité" qui est proposé une fois par semaine en tant qu'atelier. Deux enfants ont été désignés en tant que présidents du comité. Les présidents sont élus chaque année scolaire par les enfants (personne n'est obligé de le faire). Les enfants possèdent un classeur pour prendre leurs notes et y classer leurs rapports de réunion.

Les séances ont lieu collectivement (pour ceux qui désirent participer). Ces séances donnent aux enfants une occasion de discuter ensemble de leurs souhaits et remarques, de noter leurs idées et de les communiquer aux éducateurs.

La participation des enfants commence dans nos têtes et exige un certain degré de communication, dialogue et de confiance dans les compétences de l'enfant.³

Le personnel éducatif discute ainsi régulièrement lors des réunions sur les éventuelles propositions des enfants.

➤ **Orientation vers la personne**

Chaque individu a son propre rythme et se développe également à sa façon.

Il est ainsi important de proposer une offre diversifiée et riche, regroupant plusieurs moyens de participer activement et de bouger et dépendamment des intérêts et besoins des enfants.

³ Caractéristiques de l'éducation non formelle

Notre matériel pédagogique est ainsi rangé à hauteur des enfants et adapté aux différents niveaux de compétences de nos enfants. Ils ont un libre accès au matériel tout au long de la journée et peuvent utiliser leur temps libre comme ils le veulent.

Ce n'est que lors des activités dirigées que l'enfant doit en principe suivre l'activité pour laquelle il s'était inscrite. Par contre, si l'enfant ne veut plus participer à l'activité en question ou qu'il ne veut pas la finir, nous essayons de lui proposer une alternative, bien évidemment dans la mesure du possible. Nous avons souvent des enfants qui n'arrivent pas à s'occuper pendant toute la période de l'activité. Ils peuvent donc soit se retirer dans la salle des médias (si celle-ci n'est pas occupée pour une autre activité) pour se reposer ou être tranquille ou tout simplement rester dans la salle et faire autre chose, tant que cette occupation ne dérange pas l'activité en cours.

Enfin, un enfant qui s'inscrit pour une activité créative par exemple ne doit pas finir l'activité le jour même mais peut la finir un autre jour pendant son temps libre.

➤ **Apprentissage par l'exploration**

L'éducation non formelle met l'accent sur l'action concrète et l'apprentissage par la recherche plutôt que sur l'apprentissage de connaissances théoriques. Selon le principe "l'éducation est la connaissance par tous les sens", l'accent est mis sur la dimension affective et pratique de l'apprentissage, en plus de la dimension cognitive. Il est bien connu que c'est justement dans et par les différentes perceptions sensorielles que l'on doit aborder les processus éducatifs. Pour permettre un apprentissage global et exploratoire, l'éducation non formelle propose un large répertoire d'activités qui font appel aux intérêts et aux capacités les plus divers.

Les enfants et les jeunes devraient avoir l'occasion de tester et d'expérimenter dans des domaines qui leur sont peut-être plutôt "étrangers" et d'avoir ainsi la possibilité de développer de nouvelles capacités et de la confiance en soi grâce à "l'expérience de succès inattendus". L'apprentissage par la découverte dans l'éducation non formelle signifie qu'il existe un espace libre dans lequel l'expérimentation est autorisée et où les erreurs et les faux pas sont accueillis comme faisant partie de l'apprentissage.

Nous proposons régulièrement de nouveaux jeux de cartes aux enfants afin qu'ils aient la possibilité de faire des essais et d'expérimenter. Par leurs expérimentations, les enfants pourront constater que leur approche n'est pas toujours l'idéale et qu'il faut adapter celle-ci. Ces « mauvaises pistes sont autorisées et constituent une partie (importante) de l'apprentissage »

Enfin, nous organisons également au moins 2 fois par an une visite au Science Center à Differdange. Ce Centre propose des stations interactives qui permettent aux enfants

d'explorer et de découvrir les sciences et les technologies à travers une approche plus amusante.



➤ **Orientation vers le processus**

En règle générale, il n'y a pas de diplôme précis en ce qui concerne l'apprentissage de connaissances et de compétences, mais en fonction de la personnalité, c'est le processus dans l'éducation non formelle qui est au premier plan. L'acquisition de compétences ne doit pas être comprise comme un produit final : le parcours individuel d'apprentissage, l'appropriation et l'accumulation d'expériences sont tout aussi importants. L'ouverture des dispositifs d'apprentissage dans l'éducation non formelle permet d'expérimenter différentes méthodes et de proposer différents projets sans pression de temps ou de performance. Les processus éducatifs s'orientent vers les intérêts et les capacités des enfants et des jeunes, qui sont impliqués de manière responsable et autonome dans l'apprentissage orienté vers les processus. Ainsi, le résultat du processus éducatif n'est pas anticipé, mais l'art pédagogique consiste à "inciter les enfants et les jeunes à se confronter eux-mêmes au monde, dont le résultat est ouvert". Le processus d'apprentissage et, par conséquent, la nature exploratrice, chercheuse et interrogative des enfants et des jeunes sont délibérément soutenus et encouragés.

Les enfants ont la possibilité à travers le jeu libre de faire leurs découvertes. Ils décident eux-mêmes comment ils veulent s'occuper pendant le jeu libre et pour quelle durée.

De plus, une grande partie des activités est proposée à plusieurs reprises, ceci afin de donner le temps qu'il faut à l'enfant pour apprendre et se développer selon leur rythme individuel. Pour vous donner un exemple, la plupart des enfants apprécient beaucoup

les sorties de Mountainbike. Le tour ne varie en principe pas ou très peu. Nous partons toujours de notre structure en direction du parc Gaalgenberg à Esch pour passer par Schifflange et redescendre ensuite à Esch. A la moitié du parcours, nous faisons toujours une « pause expérimentale » en forêt où se situent des sauts. Les enfants qui le veulent peuvent tenter de faire quelques sauts, bien évidemment qu'après avoir bien écouté les consignes des éducateurs. Le but ici est de leur permettre de suivre leur chemin, de leur donner des possibilités d'évoluer selon leur rythme.

➤ **Apprentissage en partenariat**

Les enfants apprennent les uns des autres ainsi que des adultes. L'échange entre enfants et enfants mais aussi enfants et adultes se révèle ainsi être un aspect important. En effet, pour que les enfants se sentent dans une relation de confiance, il faut que le personnel éducatif soit à l'écoute et ouvert aux propositions de ceux-ci.

Les enfants sont ainsi invités à « régler » leurs conflits entre eux à travers le dialogue. Bien que le personnel éducatif soit présent lors de ces discussions, c'est aux enfants d'essayer de trouver des solutions à leur conflit. Ils apprennent à interagir et à s'exprimer.

➤ **Relation et dialogue**

Dans le travail avec les enfants, les pédagogues sont des personnes de référence importantes, responsables de l'instauration d'un climat de communication ouverte, de feed-back respectueux et d'estime.

Bien qu'elles soient organisées différemment selon l'âge des enfants, les relations entre ceux-ci et les adultes de référence sont des critères de qualité importants pour la promotion du développement et le soutien des adolescents. Seule une relation de confiance permet de créer une atmosphère sans peur, propice à l'apprentissage, dans laquelle les intérêts des enfants et des jeunes peuvent être pris en compte et les développements individuels encouragés. Le travail relationnel dans l'éducation non formelle nécessite un dialogue continu et une attitude d'écoute active. Cela permet de "s'inspirer des enfants et d'apprendre d'eux - de garder vivantes leurs théories, hypothèses et fantaisies et de les suivre dans la manière dont ils donnent un sens à leur monde". La fonction de protection et de maintien du travail avec les enfants se manifeste par le fait que ce domaine fonctionne comme un lieu de reconnaissance dans lequel de nouveaux comportements peuvent être testés et des expériences alternatives proposées dans un environnement à la fois compréhensif et stimulant.

Ainsi, nous :

-accordons le plus d'attention possible aux enfants,

-offrons une écoute à l'enfant, par exemple pendant le repas de midi beaucoup d'enfants racontent ce qui s'est passé à la maison ou à l'école, ce qu'ils ont fait le weekend etc.

- soutenons et encourageons les enfants dans les moments plus difficiles, comme par exemple quand ils n'obtiennent pas de bonnes notes à l'école,

-encourageons les enfants à gérer leurs conflits entre eux, en leur offrant des occasions et moyens (exemple : salle pour pouvoir discuter en toute tranquillité),

-respectons les choix, suggestions et idées des enfants et les mettons en place (dans la mesure du possible)

-motivons les enfants à expérimenter, essayer de nouvelles choses,

-adaptions notre offre pédagogique à leur demande,

-proposons des rondes de discussions quand nous constatons qu'il y a un besoin (exemple : la dynamique de groupe a changé). Nous essayons alors de comprendre avec eux pourquoi et leur offrons la possibilité d'exprimer leur ressenti et émotions.

Toute l'équipe essaye d'être à l'écoute, de parler de tout et de rien avec les enfants régulièrement afin qu'ils se sentent bien chez nous et qu'ils se sentent en confiance.

➤ **Autonomie et efficacité personnelle**

Un objectif central de l'éducation non formelle est l'expérience de l'autodétermination et de l'efficacité personnelle. Grâce à de multiples occasions d'agir de manière active, autodéterminée et autonome, des compétences permettant de surmonter les problèmes sont développées, expérimentées et utilisables.

Nous accompagnons les enfants dans le développement de leur identité au jour le jour. Le simple fait qu'ils se servent seuls au buffet, qu'ils décident ce qu'ils veulent faire, quand et avec qui, qu'ils coupent leur viande seule, qu'ils chaussent leurs chaussures seules, permet ainsi à l'enfant d'acquérir de nouvelles compétences. *Le fait qu'un enfant se juge capable, se sente apte ou non à faire quelque chose, dépend de l'image qu'il a de lui-même.*⁴

⁴ Les caractéristiques de l'éducation non-formelle

Il est ici important en tant qu'éducateur de donner à l'enfant un retour positif et de laisser à l'enfant le temps dont il a besoin pour apprendre quelque chose de nouveau. Ces expériences et retours vont permettre à l'enfant de se sentir en sécurité et en confiance afin qu'il puisse explorer le monde en toute insouciance et autonomie. L'enfant qui a peu de confiance en lui, abandonnera plus rapidement.

Nous travaillons actuellement sur le projet « Initiation au vélo » qui est destiné aux enfants désirant apprendre à rouler en vélo. Ce projet est basé sur trois modules distincts afin d'arriver à atteindre l'objectif qui est donc de savoir rouler en vélo.

Lors de chaque module, l'enfant dispose donc du temps dont il a besoin et est encouragé et félicité tout au long de son expérience. Récemment, deux enfants (10 + 11 ans) ont appris à faire du vélo à travers ce projet. Leur confiance en soi est montée d'un cran.

Enfin, l'équipe éducative motive constamment les enfants à essayer des choses nouvelles en proposant des activités diversifiées, en prenant en compte les désirs et souhaits des enfants et en créant un environnement approprié aux expérimentations.

2.2.3. Mise en œuvre de l'orientation pédagogique

2.2.3.1. L'image de l'enfant

Chaque enfant est un individu compétent et possède la capacité de découvrir le monde par lui-même et ainsi d'acquérir des expériences.

Notre commune compte diverses cultures et nationalités. Il est donc important de traiter les enfants sans préjugés et indépendamment de leur environnement social, de leur religion, nationalité et culture.

Nous proposons un travail d'inclusion pour tous les enfants qui fréquentent notre structure. Nous offrons aux enfants un environnement sain avec des locaux adaptés, de l'attention, des possibilités d'isolement, du soutien et nous nous tenons à leur disposition en tant que personne de référence.

Nous valorisons ainsi leurs différents points forts, nous essayons de nous appuyer sur eux, de reconnaître leurs potentiels et de les aider à gérer leurs faiblesses. Chaque enfant est

compétent, ce qui signifie pour nous que l'enfant a la capacité de découvrir le monde par lui-même et de faire ses propres expériences.

Il est important de laisser l'enfant être enfant et de lui donner l'opportunité de s'épanouir, de jouer et de s'amuser tout au long de son enfance.

Nous attachons de l'importance à l'autodétermination et les enfants peuvent décider librement de la manière dont ils passent leur temps dans notre établissement, malgré les différentes restrictions et un déroulement bien réglé.

Nous travaillons en fonction de l'enfant et de ses ressources et soutenons les enfants dans leurs décisions.

2.2.3.2. Compréhension du rôle des pédagogues

Dans le "travail ouvert", l'attitude de l'éducateur est très importante :

- ☞ Nos éducateurs doivent être prêts à évoluer et à se considérer comme des apprenants, tout en étant ouverts à l'autoréflexion.
- ☞ Tous les enfants doivent être valorisés par l'éducateur dans leur singularité.
- ☞ Établir des relations de confiance avec les enfants dans une atmosphère détendue et bienveillante. Les éducateurs doivent faire preuve d'une sensibilité et d'une délicatesse appropriées.
- ☞ Valoriser chaque enfant dans son développement individuel.
- ☞ Les idées, les questions et les hypothèses de chaque enfant doivent constituer des occasions de discussion, de jeu et d'apprentissage, ainsi que des offres éducatives à l'aide d'activités et de projets.
- ☞ Les enfants doivent pouvoir bénéficier d'une écoute attentive, le personnel pédagogique misant sur le respect et la reconnaissance des enfants et reflétant une attitude ouverte au dialogue. Il s'agit d'offrir une écoute active qui favorise une participation active de la part des enfants.
- ☞ L'éducateur doit avoir confiance dans les compétences de l'enfant et être ouvert à la création d'espaces de liberté adaptés au développement. Ces espaces de liberté doivent servir à développer et à encourager la créativité personnelle, l'activité personnelle, la responsabilité personnelle et l'autonomie.

- ☞ Être ouvert à la promotion linguistique individuelle et à la pédagogie interculturelle.
- ☞ Être ouvert aux nouveaux médias et apprendre à les maîtriser.
- ☞ L'éducateur doit être prêt à coopérer et à discuter avec les parents afin d'accompagner chaque enfant de manière compréhensive.
- ☞ L'éducateur doit posséder le regard de l'enfant nécessaire pour appréhender ainsi la situation sous deux angles.
- ☞ En résumé, l'attitude de l'éducateur se fonde sur les piliers de l'ouverture, de l'estime, de la mise en réseau, de la participation, de la découverte et de l'apprentissage en partenariat.

L'éducateur doit endosser différents rôles, tels que

Fonction d'accompagnement

Les éducateurs veillent à ce que les enfants disposent de suffisamment de temps et d'espace pour jouer librement, se détendre et bouger, ainsi que pour être ensemble sans être dérangés pendant la journée. Ils proposent ainsi aux enfants des espaces de jeu et des espaces fonctionnels aménagés avec soin, qui offrent en outre aux enfants des possibilités d'auto-formation, d'ouverture au monde et d'épanouissement de leur personnalité.

Le personnel pédagogique spécialisé doit faire son travail avec engagement et enthousiasme afin de motiver et d'encourager au mieux les enfants.

Fonction de modèle

L'éducateur doit servir de modèle pour les enfants et, le cas échéant, pour les parents. Ceci selon la devise « Tout ce que nous attendons des enfants et des parents doit également être montré en exemple ».

Être à l'écoute

L'éducateur doit toujours entretenir un dialogue ouvert et respectueux avec les enfants. Pour ce faire, il doit offrir à chaque enfant une écoute attentive, prendre en compte les souhaits éducatifs et les intérêts individuels des enfants afin de pouvoir proposer des activités et des projets adaptés à l'âge et aux besoins des enfants. En outre, le personnel spécialisé doit faire preuve de patience dans les discussions et être capable d'accepter les différences.

Dans ce contexte, l'éducateur doit faire preuve d'une capacité de communication, d'une grande ouverture au dialogue, à la critique et à la réflexion.

En cas de problèmes éventuels, des questions doivent être posées en commun et des solutions doivent être recherchées et testées ensemble.

Médiateur(trice)

Toute violence verbale ou physique est interdite dans l'institution afin de permettre une cohabitation pacifique et sans violence.

La violence physique, verbale ou psychique doit être immédiatement thématifiée et traitée. Le personnel spécialisé fait office de médiateur pour tous les intérêts divergents.

Observateur(trice)

Les capacités cognitives et motrices, le comportement social et le comportement alimentaire de chaque enfant doivent être observés, discutés avec les parents et les collègues de l'équipe et, si nécessaire, documentés.

Organisateur(trice)

La journée et les semaines, ainsi que les activités et les projets, doivent être réfléchis et organisés. En outre, elles doivent être rendues transparentes pour tous les participants. (Ouverture à tous les participants)

Personne de référence/de confiance

Les éducateurs sont des personnes de référence importantes pour les enfants et les parents, qui doivent être à l'écoute des problèmes, des soucis, des expériences, des demandes et des questions. Ils doivent être neutres et sympathiques envers les parents et les enfants.

2.2.3.3. Principes éducatifs généraux

➤ Individualisation et différenciation

Nous sommes tous différents et n'avons pas tous les mêmes intérêts.

Le personnel privilégie le bien-être et le besoin individuel de chaque enfant dans ses actions. Ainsi, nous proposons un plan d'activité hebdomadaire varié et orienté vers les ressources de l'enfant.

Régulièrement, du nouveau matériel est acquis et les espaces sont repensés et réaménagés avec les enfants. Le matériel est mis à disposition des enfants, à une hauteur à laquelle ils peuvent accéder. Il nous tient à cœur d'évoluer et de garder une certaine motivation pour les enfants.

Nous proposons régulièrement aux enfants des ateliers et/ou activités correspondant à leur développement et potentiel d'apprentissage ; comme notamment des ateliers de couture où chacun suit son rythme, évolue selon son développement et ses capacités.

Lors de cet atelier, nous tenons compte des compétences de chacun ; les enfants peuvent répéter les différentes étapes autant de fois qu'ils le veulent.
Tout enfant qui participe à un atelier est considéré comme un individu et peut suivre ses besoins et compétences.

Dans le « Restaurant » les enfants disposent d'un « tabouret » : celui-ci peut être utilisé par tous et permet de répondre aux caractéristiques de chacun.

➤ Inclusion

*L'inclusion repose sur un système de valeurs et de conceptions axées sur le meilleur intérêt de la personne.*⁵

C'est une pédagogie qui met au centre l'enfant compétent et qui reconnaît ainsi la possibilité d'autodétermination, de participation et de choix

L'inclusion commence dans la tête des adultes ; c'est une culture.

Ce n'est pas à l'enfant de s'adapter à la structure existante mais l'inverse. Il est donc primordial d'être attentif aux besoins de chaque individu, de prendre en considération chaque enfant avec ses diversités, son développement émotionnel, social et éducatif et d'adapter son offre de façon à ce que chaque individu puisse s'y retrouver. Notre matériel ainsi que la présentation de celui-ci ont été remis en question et adapté. Ainsi, l'approche inclusive peut être également retrouvée au niveau de nos locaux et/ou matériel :

- Le matériel est accessible et à hauteur des enfants
- Les enfants disposent d'un tabouret (vu qu'ils n'ont pas tous la même taille)
- Le matériel rangé dans des boîtes peut être reconnu à travers des pictogrammes
- Les enfants disposent de ciseaux pour enfants droitiers et gauchers
- Les enfants disposent de couverts plus petits et plus grands
- Les enfants disposent de chaises de différentes hauteurs
- Les enfants disposent de livres portant sur les différences et l'inclusion
- Les espaces à thème sont aménagés de façon à ce que n'importe qui y ait accès

L'équipe éducative met en place des projets, des ateliers, des opportunités inclusives permettant à l'enfant, quel qu'il soit de participer activement et se développer. Il est indispensable de respecter l'individualité et la différence comme un facteur

⁵ Un accueil pour tous ! Mettre en œuvre une approche inclusive dans les services d'éducation et d'accueil pour enfants

d'enrichissement. Le projet « initiation au vélo » a par exemple été élaboré suite à la demande de certains enfants, qui ne savaient pas rouler et voulaient l'apprendre. Comme des sorties en vélo se font assez régulièrement dans notre structure, la demande des enfants était de pouvoir l'apprendre pour également pouvoir participer aux prochaines sorties.

Chacun peut être fier de son ou de ses identités et de ses origines. Les différences et les points communs sont envisagées comme des richesses, faisant partie de la vie.

L'approche inclusive est également appliquée à travers :

- Des plans de soutien individuels mis en place pour les enfants ayant un besoin particulier.
- Des propositions d'activités adaptées aux développements individuels des enfants
- Des plats spéciaux pour les enfants
- Le « Kannercomité » permettant la participation active
- Des formations régulières pour les pédagogues dans le domaine de l'inclusion
- Le « Menu du jour » qui est affiché à l'aide d'une photo du plat en question
- Le self-service au restaurant permettant de respecter les préférences de chacun

La maison relais crée un espace pour les expériences et les valeurs communes et transmet l'appartenance.



Affiche créée avec les enfants pendant l'année scolaire 2022-2023

➤ Diversité

Esch-sur-Alzette est une commune avec une forte proportion de population étrangère. Pour être précis, 47,1% de la population est étrangère (statistiques 2022).

La Maison Relais Parc du Canal est située au centre de la commune d'Esch-sur-Alzette et accueille une grande diversité de nationalités et de cultures. Avec cette grande diversité, il est important pour nous, en tant que Maison Relais, de donner aux enfants le meilleur accompagnement et les meilleures valeurs possibles.

Chaque enfant est unique et différent et c'est très bien ainsi, il ne faut pas le considérer comme une erreur ou un déficit. Être unique, spécial, est un enrichissement.

L'équipe donne aux enfants et aux parents un sentiment d'appartenance et chaque visiteur se sent la bienvenue.

Le travail en milieu ouvert avec les enfants soutient les filles et les garçons dans le développement de leur propre identité de genre et propose des offres réfléchies et sensibles aux questions de genre.

Les éducateurs proposent selon nécessité, des "petits" ateliers sur le thème de la santé / tolérance. Il est très important pour nous que les enfants aient des connaissances sur leur corps avec les changements hormonaux.

Chaque personne est unique et se distingue des autres par différentes caractéristiques. Ainsi nous accueillons par exemple un enfant originaire de Guinée qui est arrivé au Luxembourg il y a un peu plus d'un an. Il aime bien raconter toutes les expériences qu'il a vécues dans son pays d'origine et finalement cette diversité constitue une ressource fondamentale dans notre travail pédagogique. Récemment, le garçon a par exemple participé à un atelier de jardinage dans le « Escher Geméisgaart » et a évoqué les différences au niveau des légumes et fruits que nous cultivons chez nous au Luxembourg en comparaison des légumes et fruits qu'ils avaient tendance à cultiver en Guinée. Ces histoires vécues par le garçon, qu'il a voulu partager ont fini par enrichir l'activité en cours.

Chaque enfant est respecté dans sa diversité. A la Maison Relais, nous leur permettons, indépendamment de leur religion, de leur nationalité, de leur culture, de leur statut social et de leur genre, de poursuivre et de développer leurs intérêts les plus divers. Nous favorisons ainsi l'égalité et l'équilibre des chances tout en préservant les différences individuelles.

➤ Multilinguisme

De nos jours, nous comptons un grand nombre de différentes nationalités dans les SEA et Écoles.

L'équipe éducative encourage les enfants à s'exprimer et à développer leur langage et communique avec eux en créant une complicité à travers la gestuelle ainsi qu'en portant de l'importance sur le ton de la voix et des mots. La création de lieux de parole et de situations de communication (théâtre, contes de fée,) est un objectif important pour les éducateurs de la Maison Relais. La langue utilisée est celle que l'enfant maîtrise le mieux (dans la mesure du possible) afin que celui-ci puisse participer activement, se sente inclus et puisse développer ses compétences, même si la langue véhiculaire reste le luxembourgeois.

Le personnel de la Maison Relais parle les langues véhiculaires du Grand-Duché à savoir le luxembourgeois, l'allemand et le français. Il maîtrise souvent encore d'autres langues (enseignées dans le système scolaire luxembourgeois) comme par exemple l'anglais et ou une langue maternelle d'origine. (Italien, portugais, espagnole, capverdien...)

Le système scolaire luxembourgeois est fortement axé sur la langue allemande qui est la langue d'alphabétisation tandis que la langue véhiculaire du quotidien est le luxembourgeois.

« L'idéal est lorsque l'enfant se retrouve dans un contexte d'immersion, c'est-à-dire un contexte où la langue est utilisée de façon intensive, que ce soit la garderie, l'école ou un des parents qui utilise toujours la deuxième langue (dans le cas d'un couple bilingue). »⁶

Au Luxembourg, un enfant d'origine étrangère possède une ou même plusieurs langues maternelles. En maternelle, il apprend le luxembourgeois, puis en première année de l'enseignement fondamental, l'allemand, en deuxième année fondamentale, le français et c'est au lycée, qu'il va apprendre l'anglais. A l'âge de 13-14 ans, un enfant luxembourgeois est quadrilingue ; un enfant d'origine étrangère quintilingue.

« De nombreux enfants sont devenus bilingues (...), ils ne le sont donc pas tous au même degré. Leur bilinguisme peut, en d'autres termes, être plus ou moins symétrique ou équilibré.

La différence ne tient pas au fait que ces enfants ne seraient pas suffisamment doués. La capacité des enfants normaux d'apprendre des langues est pour ainsi dire illimitée. Apprendre une deuxième, une troisième, une quatrième langue ne représente, pour eux, aucune surcharge cognitive. Même des enfants moins doués peuvent devenir plurilingues et arriver à un niveau langagier égal à celui de leurs pairs unilingues dans toutes leurs langues.

Les pédagogues s'adaptent donc aux besoins des enfants et de leurs familles. Les enfants que nous accueillons chez nous en structure, sont issues de différentes nationalités, ce qui fait également que les parents ne maîtrisent pas toujours (bien) la langue luxembourgeoise. En tant qu'équipe, nous essayons toujours d'utiliser les ressources et compétences de chacun afin de permettre l'inclusion de chaque parent. Ainsi, nous avons également une affiche en Maison Relais souhaitant la Bienvenue à tous en différentes langues.

➤ **L'espace en tant qu'éducateur**

Notre structure ainsi que le concept, suivent le principe de „l'espace en tant qu'éducateur“

Grâce au matériel stimulant ainsi qu'aux locaux que nous mettons à disposition des enfants, nous leurs permettons d'explorer et d'apprendre librement. Les pièces sont structurées et leur fonction est reconnaissable. Ces pièces représentent des espaces d'apprentissage, qui permettent aux enfants d'apprendre de manière autonome et avec tous leurs sens. Notre matériel est rangé de façon à ce que les enfants y aient accès et puissent être autonomes. Tout au long de la journée, de multiples occasions sont offertes aux enfants qui leur permettent de faire ce qu'ils veulent.

Par les observations qui sont faites, nous pouvons identifier les besoins des enfants et adapter nos espaces en mettant à disposition des objets et/ou thèmes qui les intéressent et en définissant clairement les zones afin que l'enfant reconnaisse à quoi il peut jouer dans l'espace en question. Nous essayons de créer des espaces qui invitent les enfants à devenir actifs. Comme la plupart des enfants passent une grande partie de leur journée dans ces espaces, nous disposons les meubles différemment quelques fois dans l'année. Par exemple : l'agencement des tables du restaurant est changé fréquemment, les vases de décoration ainsi que les cadres sont changés afin de donner une nouvelle déco à notre restaurant.

L'aménagement des pièces renforce la communication entre enfants et adultes et permet aux enfants d'être plus autonomes. Les espaces avec séparations ainsi qu'escaliers et espaces ouverts motivent les enfants à se percevoir et donc à développer leur identité. A travers ces séparateurs de pièce, nous proposons un aménagement intérieur varié.

Les objets réels et de l'environnement, peuvent être consciemment intégrés dans l'établissement et sont des points de départ importants pour le processus de développement de l'enfant.

➤ **Observation et documentation**

L'observation est effectuée par l'équipe éducative lors des situations basiques qui se passent au jour le jour mais également pendant des activités dirigées et le jeu libre. Elles permettent de réfléchir collectivement à des éventuelles adaptations dans notre offre pédagogique et/ou travail quotidien. La documentation quant à elle, est utile dans le sens où tous les faits qui ont pu être observés sont rapportés et donc consultables à tout moment. Ces documentations sont classées dans le dossier de l'enfant ainsi que dans un dossier informatisé qui est accessible à toute l'équipe. Lorsqu'une observation et documentation a eu lieu, celle-ci est présentée lors de la réunion d'équipe afin que chacun soit au courant de celle-ci et qu'un échange puisse avoir lieu. Cet échange va alors permettre de réfléchir sur d'éventuelles adaptations et/ou actions à mener. L'équipe éducative peut ainsi se baser sur ces documentations pour élargir leur offre, exploiter plus de champs d'actions et même l'utiliser comme support lors d'une réunion avec les parents.

➤ **Pleine conscience**

La pleine conscience est pratiquée pour apprendre à prendre conscience de son corps et émotions et à être dans le moment présent. Les ateliers de pleine conscience peuvent être pratiqués à partir de l'âge de 4 ans mais les enfants le pratiquent souvent déjà naturellement. Nous intégrons des aspects de la pleine conscience au quotidien dans de nombreuses situations :

- Activités sensorielles et de perception corporelle telles que des exercices de relaxation, de yoga et de la peinture avec de la musique
- Création d'oasis de calme
- Permettre aux enfants de se retirer

Nous disposons également de cartes de Yoga ainsi que d'un livre auquel les enfants ont accès. Surtout dans le domaine de la pleine conscience, une attention particulière est accordée au fait que les enfants doivent vivre librement leurs moments de pleine conscience ; si un enfant veut donc se retirer et se concentrer sur soi, il peut le faire à tout moment.

2.2.4. Pratique pédagogique

2.2.4.1. Conditions cadres des processus éducatifs

L'importance d'un aménagement structuré en ce qui concerne les espaces intérieurs et extérieurs est grande. ; car cela transmet aux enfants un sentiment de protection. Des espaces bien aménagés vont offrir aux enfants une place pour découvrir et explorer. Le processus de jeu et d'apprentissage créatif est quant à lui stimulé à travers ces espaces et matériaux. Par conséquent, il est primordial de ranger le matériel de façon à ce qu'il soit accessible aux enfants. Les pédagogues accompagnent les enfants dans leur développement et envies dans la mesure du possible et en les impliquant dans les décisions de matériel et d'aménagement.

➔ « Am Stall » - Restaurant

Notre restaurant « Am Stall » est ouvert aux horaires suivants :

Lundi & Mercredi & Vendredi: 12.00 -13.30 heures et de 16.00 - 16.30 heures

Mardi & Jeudi: 12.30 - 14.00 heures et de 16.00 - 16.30 heures

Le repas est proposé sous forme de buffet chaud et froid en self-service et se déroule en deux services, permettant ainsi :

- À l'enfant de choisir quand il veut manger: si un enfant veut s'occuper un peu voire jouer avant de manger il peut le faire et inversement également
- à chaque individu de disposer d'au moins 20 minutes pour son repas

Le Menu de la Semaine ainsi qu'une photo du plat du jour est affichée sur la porte du Restaurant, ce qui permet aux enfants de savoir ce qui est proposé. Cela peut aider les enfants à décider s'ils veulent manger de suite ou s'ils préfèrent attendre. (Exemple : quand il y a des pâtes au programme, en général, beaucoup d'enfants viennent manger au premier service)

Avant de rentrer dans le restaurant, l'enfant doit « s'inscrire » sur le tableau d'inscription. Chaque enfant dispose de son nom et doit donc le déplacer là où il souhaite aller (Ex : Restaurant pour le repas, Salles fonctionnelles pour le jeu libre). Quand l'enfant a fini de manger, il doit débarrasser et nettoyer sa table et déplacer son nom sur le tableau d'inscription.

Notre restaurant est aménagé de tables et chaises accueillant maximum 20 enfants simultanément. Nous avons des tables de deux, quatre et huit places que nous

changeons régulièrement. Des petits éléments décoratifs tels que des cadres et des vases complètent notre aménagement.

Les tables sont dressées avant l'entrée des enfants : nous disposons couverts, serviettes, verres et cruches d'eau sur les tables. Les assiettes et bols (soupe) se trouvent près du buffet chaud.

Le buffet chaud est présenté dans des chauffe-plats. La commune propose au jour le jour, des plats frais, adaptés à la saison et dans la mesure du possible sans porc.

Du point de vue pédagogique s'appliquent les caractéristiques de l'éducation non-formelle :

- Les besoins et préférences des enfants sont respectés.
- Les enfants disposent d'une certaine liberté : ils peuvent choisir ce qu'ils aimeraient manger et en quantité voulue (dans la limite du raisonnable) et sont libres de s'asseoir où ils veulent.

Le buffet froid est présenté sur une table à part. Nous avons de la salade tous les jours, sans exception. Celle-ci vient accompagnée d'une vinaigrette mais nous proposons également aux enfants quelques épices, graines ainsi que de l'huile d'olive et du vinaigre de pomme, afin qu'ils puissent réaliser leur propre vinaigrette.

Chacun doit faire un passage au restaurant: nous essayons de motiver un enfant à manger un peu même si ce n'est qu'un morceau de pomme.

Notre mission est de promouvoir le mieux possible les enfants dans leur développement. Ceci dit, et mise à part des activités pédagogiques, l'éducation à la santé est également une grande priorité.

Une alimentation équilibrée, assez de mouvement ainsi que le contact quotidien avec des produits saisonniers, régionaux et frais permet d'éduquer à un comportement alimentaire sain et influence le développement cognitif de l'enfant positivement.



Tableau d'inscription

En ce qui concerne la collation; celle-ci ne se fait pas en deux services. Comme nous comptons moins d'enfants après les cours ceci nous permet de ne faire qu'un service.

Comme pour le repas de midi, la collation est proposée en self-service et n'est pas obligatoire. Depuis cette année, nous avons un programme de goûter qui a été défini par la commune d'Esch et qui est également affichée à l'entrée du Restaurant.

Notre restaurant se transforme en "**Salle de devoirs**" aux jours et horaires suivants:

- *Lundi & Mercredi & Vendredi: 16.30 - 18-00 heures*
- *Mardi & Jeudi: 16.30 - 18.00 heures*

Les devoirs sont optionnels les vendredis, mais si un enfant désire quand même les faire, il peut évidemment s'installer dans la salle pour les faire. Nous nous adaptons aux besoins de l'enfant.

La salle dispose d'armoires encastrées permettant beaucoup de rangement. Ainsi, nous pouvons retrouver du matériel scolaire dans l'armoire plus au coin de la salle. Nous disposons de Bescherelle, dictionnaires, calculatrices, crayons, blocs de papier, gommes et brochures de révision dans les différentes matières.

➔ « Multifunktions-salle »

Notre structure comprend également une salle multifonctionnelle.

La salle est divisée en coin bricolage, coin « Babyfoot + Billard », coin « sciences » et dispose d'une grande armoire à rangement au fond de la salle. Cette armoire est également divisée en champs d'actions comprenant du matériel de bricolage, des jeux de société, des puzzles et du matériel scientifique. En effet, les jeux de société et puzzles ont également lieu dans la salle multifonctionnelle.

Le coin bricolage peut être utilisé pour des activités dirigées comme pour des activités libres.

Afin de stimuler l'intérêt et le potentiel créatif de l'enfant, l'éducateur propose différents supports d'expression créative.

Le matériel est rangé dans une grande armoire ainsi que sur un chariot. Les étagères du haut de l'armoire sont fermées par des portes tandis que celles du bas sont ouvertes: le matériel qui ne peut être utilisé qu'en présence d'un éducateur est donc rangé dans la partie du haut.

L'utilisation du matériel entreposé sur le chariot et sur les étagères ouvertes est permise à tout moment. Afin d'avoir un coin qui est visuel, structuré et rangé, le matériel dans les boîtes de rangement peut être distingué par des images / pictogrammes collés sur les boîtes.

L'utilisation de ces matériaux à tout moment permet aux enfants de vivre des expériences, de créer des objets et évidemment de stimuler leur imagination et encourager leur créativité.

Le coin bricolage dispose du matériel suivant :

- Arrivée d'eau
- Tables
- Chaises
- Chariot de rangement
- Diverses colles
- Ciseaux pour gauchers
- Ciseaux pour droitiers
- Piques et coussins
- Papier de différentes couleurs et formats
- Papiers à motifs
- Papiers différentes matières
- Matériel récupéré (carton, anciens journaux, verres, rouleaux de papier toilette, etc.)
- Crayons
- Feutres
- Crayons à cire
- Peinture gouache différentes couleurs
- Peinture acrylique différentes couleurs
- Perles
- Cordes différentes
- Paillettes
- Boutons

Le coin « Babyfoot + Billard » n'est donc équipé qu'avec le babyfoot et le billard. Nous travaillons actuellement sur le réaménagement de ce coin. En effet, le Billard n'étant pas ou très peu utilisé par les enfants, nous comptons l'enlever afin d'aménager un coin « Mini Holz-Atelier ». Cet atelier consistera à proposer aux enfants un coin créatif, où ils peuvent créer, apprendre en faisant et apprendre des compétences utiles pour la vie. Nous comptons leur laisser une certaine liberté, permettant ainsi aux enfants de fabriquer presque tout ce qu'ils veulent, et de les guider vers la construction de leur objet, ceci également en vue de permettre à l'enfant de développer son estime de soi. L'atelier bois disposera entre autres d'une table, d'outils tels que d'une scie, de marteaux, de vis, de clous, d'une perceuse, d'une ponceuse, de colle à bois, de morceaux de bois et de chutes de bois. L'utilisation d'outils électriques et d'outils plus dangereux ne se fera qu'en présence d'un adulte. Nous comptons également bien

indiquer à l'aide d'affiches, le matériel qui peut être utilisés librement. Par mesure de sécurité, tous les outils électriques seront débranchés après utilisation.

Enfin, cet atelier permettra de proposer des activités guidées, comme des activités plus « libres », bien évidemment toujours en présence d'un adulte. Les enfants seront également sensibilisés au « Upcycling » et ainsi à donner une deuxième vie au matériel, à faire du neuf avec du vieux. Ils pourront par exemple réutiliser par exemple des chutes de bois pour créer de nouveaux objets ou réparer des objets cassés.

Le Babyfoot quant à lui restera. Il est utilisé tous les jours à partir de 16.00 heures et très apprécié par les enfants.

En vue d'encourager la conscience et l'engagement démocratique, des règles claires ont été établies avec les enfants : l'utilisation du babyfoot est donc autorisée avec des règles précises.

Nous motivons ainsi les enfants à prendre des décisions (dans la limite du raisonnable), à respecter leurs décisions et à vivre en groupe.

En effet, le tableau blanc est utilisé comme « point d'inscription », c'est-à-dire que si un enfant souhaite également jouer alors que d'autres enfants jouent déjà, celui-ci doit s'inscrire sur le tableau.

Les enfants gèrent eux-mêmes le tableau avec les inscriptions et sont motivés à s'interagir, à s'entraider et à trouver une solution en cas de nécessité. (Valeurs, participation et démocratie)

L'enfant apprend ici également à gérer ses émotions. Beaucoup d'enfants ont encore des difficultés à exprimer ses émotions et le babyfoot permet par exemple de se défouler et de lâcher prise. (Émotions et relations sociales)

Enfin, le coin « Sciences » permet toute sorte d'expérimentations, d'apprentissages et d'expériences techniques et scientifiques. Constitué d'une table fixée au mur et de quelques chaises, l'équipe donne des impulsions aux enfants en disposant des « plateaux découvertes » et/ou « plateaux expérimentations » sur la table. Les tableaux ne sont proposés aux enfants que pendant une certaine période, afin de garantir l'intérêt, la motivation mais aussi la curiosité des enfants. Le contenu des plateaux est ainsi changé régulièrement. Les enfants apprennent entre autres, à reproduire un modèle sur des photos ou à partir de schémas électriques, à mesurer des quantités, à découvrir et manipuler librement des objets, à s'interroger, à découvrir les parties du corps et les cinq sens. Les tableaux étant disposés sur les tables tout au long de la journée, permettent un accès libre aux enfants ; l'enfant peut expérimenter et analyser tout en prenant son temps. Enfin, le coin permettra à l'enfant de développer des attitudes scientifiques, telle que passer du tâtonnement à l'expérimentation et de construire des connaissances scientifiques et techniques.

➔ « Mediensall »

Dans le contexte de notre société actuelle, la connaissance technique et les médias font partie intégrante du quotidien des enfants ; voilà la raison cette offre. La salle des médias se situe en face du restaurant. Elle n'est pas très grande et peut accueillir 5 enfants simultanément. Le matériel mis à disposition est le suivant :

- 2 ordinateurs pour enfant
- 1 ordinateur pour l'équipe pédagogique
- 1 imprimante
- 3 ipad's pour enfants
- bibliothèque de livres
- bibliothèque de bandes dessinées
- bibliothèque de Dvd's
- canapé modulable
- deux poufs
- un tapis
- deux radios CD
- une télévision
- DVD player

Le Mediensall est ouvert tout au long de la journée, mais est limité à un maximum de 5 enfants, ceci dû à sa petite taille et afin de garantir un certain calme pour ceux qui veulent lire ou se reposer.

Les enfants ont la possibilité de s'y retirer

- afin de se reposer
- afin de discuter entre eux (à l'abri des autres)
- afin de lire
- afin de feuilleter un peu
- afin d'utiliser les ipad's
- afin d'utiliser les ordinateurs

L'accès aux ordinateurs et iPad n'est permis qu'avec l'accord de l'équipe pédagogique.

➔ « Bau- an Rollenspielsall »

Depuis la rentrée scolaire 2021-2022, nous avons décidé d'aménager cette salle. Elle était utilisée en tant que salle de repas auparavant vu que nous fonctionnions encore en groupes. L'avis des enfants a été pris en considération pour l'aménagement ainsi que les fonctions.

La salle dispose aujourd'hui du coin « jeu de rôles » qui est séparé du coin « Construction » à l'aide d'une barrière récupérée.

Le coin jeu de rôle est équipé de déguisements, d'un miroir, d'une petite table, de deux petites chaises, d'une kitchenette, d'une épicerie, de fruits et légumes, poupées, etc. Celui-ci permet aux enfants de s'adonner à tout type de jeux de rôles.

Le coin de construction est équipé de différents matériaux de construction, tels que des legos, des kapla, des gobelets en carton, des vestes de sécurité et figurines. Un établi viendra compléter notre coin dans les jours à venir.

La construction permet aux enfants de faire des découvertes « scientifiques » en construisant par exemple des rangées. De plus, la découverte de l'espace est également incitée : le fait de réaliser plusieurs rangées sur différentes dimensions permet à l'enfant de se situer dans l'espace. (Sciences naturelles et techniques)

Les enfants peuvent laisser libre cours à leur imagination et réaliser des constructions assez spacieuses. Les constructions réalisées ne doivent pas forcément être démontées ; un enfant qui aimerait continuer sa tour de blocs par exemple, peut la laisser pour la finir une autre fois.

Enfin, les planchettes «Kapla » réunissent des aspects de la géométrie, de la physique, des mathématiques, de la technique et de la conception. L'éducateur peut motiver un enfant qui a des difficultés à compter à utiliser ces éléments de construction.

L'éducateur assume ici le rôle d'observateur tout en encourageant les enfants.



Construction réalisée par un enfant

→ Terrasse

Une terrasse complète notre Maison Relais. Elle se trouve à l'arrière du bâtiment et est accessible à travers des escaliers publics. Nous disposons de matériel pour l'extérieur qui est rangé à l'intérieur de la Maison Relais et pris qu'en cas de besoin. Nous disposons du matériel suivant :

- Ballons de foot
- Balle de basket
- Buts
- Cordes à sauter
- Craie
- Jeux de coordination
- Raquettes
- ...

La terrasse peut être utilisée à tout moment de la journée en présence d'un éducateur. Elle est assez grande et clôturée.

2.2.4.2. Mise en œuvre des champs d'action

L'équipe éducative propose des projets et ateliers regroupant tous les différents champs d'actions, bien que certains champs d'actions soient moins représentés que d'autres. Dans notre structure, nous ciblons prioritairement les champs d'action du **mouvement** et des **relations sociales**. En effet, comme les enfants passent une grande partie de la journée assis à l'école, il nous tient à cœur qu'ils aient la possibilité de bouger et de se défouler à tout moment. Les enfants portent beaucoup de poids sur leurs épaules, entre les exigences au niveau scolaire et le cadre imposé en Maison Relais. Il est très important qu'ils puissent libérer leur esprit et penser à autre chose. Bien évidemment, il existe maintes possibilités pour atteindre cela. Les enfants font constamment des demandes d'ateliers plus sportifs, ce qui confirme notre observation. En ce qui concerne le champ d'action des relations sociales, nous considérons que les interactions sont très importantes. Un enfant qui apprend à s'exprimer, à gérer ses émotions et à interagir avec les autres enfants va développer son identité et ainsi devenir plus fort. Nous essayons donc de stimuler ces relations et de créer une relation de confiance.

➤ Emotions et relation sociale

Dès sa naissance, chaque enfant dispose de capacités sociales et émotionnelles qui sont une condition préalable à l'éducation, au maintien des relations interpersonnelles et à l'organisation active des interactions, y compris du bien-être. C'est pourquoi l'expérience de l'attachement est particulièrement importante dans la petite enfance, car elle favorise le développement des compétences. Les enfants développent ainsi non seulement une confiance en soi importante, y compris leur propre identité, mais peuvent également construire une image intérieure d'eux-mêmes avec leurs compétences/capacités, leurs forces et leurs émotions grâce à des échanges avec des personnes de référence stables en interaction avec leur environnement et leur entourage.

Le personnel sert ici de personnes de confiance et d'interlocuteur fixe qui offre à tout moment une oreille attentive aux enfants. En outre, les éducateurs présentent aux enfants une offre de résolution de conflits qui doit les aider dans leur vie quotidienne et dans leur développement social et émotionnel.

Le matériel est librement disponible et les enfants peuvent le choisir librement. Le fait d'essayer et de découvrir le matériel doit renforcer l'autonomie et la volonté indépendante des enfants.

Ce n'est que sur demande auprès du personnel que les enfants reçoivent l'aide nécessaire.

On offre aux enfants la possibilité de gérer leurs phases de tension et de détente en leur proposant de la musique, des matelas, un canapé, des peluches, des coins pour s'asseoir, des coins pour lire et des coussins.

Nous disposons aussi de « smileys » sur papier auxquels les enfants peuvent avoir recours pour exprimer et/ou identifier leurs émotions. Ces smileys ont été conçus pour nos rondes de discussion (pour évaluer l'humeur de chacun avant une ronde) mais sont à disposition des enfants s'ils les nécessitent pour une autre raison quelconque.

Les éducateurs mangent avec les enfants à table. Il arrive donc fréquemment pendant le repas de midi que les enfants posent des questions quant aux prochaines activités de prévu, quant aux vacances scolaires et qu'ils nous communiquent leurs envies. Ce temps d'échange permet en effet de créer une relation avec l'enfant tout identifiant leurs besoins actuels.

Enfin, les activités telles que le yoga, la méditation et tout autre activité sportive que nous proposons, permettent à l'enfant de laisser sortir leurs émotions, qu'elles soient positives ou négatives.

➤ Valeurs, participation et démocratie

Notre institution offre aux enfants la possibilité d'apprendre à vivre ensemble au sein d'un groupe hétérogène. Par notre rôle de modèle, nous accompagnons les enfants dans le développement et la construction de leur système de valeurs, de leur propre volonté et de leur autonomie.

Le personnel montre aux enfants la valeur du respect nécessaire du matériel et des autres en l'exerçant quotidiennement sous les yeux des enfants.

Le travail en milieu ouvert signifie : ouvert à tous les enfants.

Personne n'est exclu et tous en font partie.

Le mot correct, bien qu'un peu encombrant, est "non-ségrégation".

Les enfants peuvent organiser librement leur quotidien dans notre institution. Cela vaut pour toutes les activités autonomes, les possibilités de loisirs, les activités proposées par le personnel ainsi que pour l'organisation des repas. Chaque enfant peut décider librement avec qui il veut manger, à quelle heure il veut manger (entre 12h00 et 13h30), pendant combien de temps il veut manger, combien il veut manger (avec deux passages au buffet) et de quoi il veut manger. Dans ce cadre, les enfants se voient proposer chaque jour un riche buffet de repas comprenant de nombreuses salades, des légumes, des féculents (pâtes, pommes de terre, etc.), du poisson ou de la viande, des fruits et des desserts.

Les enfants peuvent s'exprimer librement pour dire s'ils ont aimé ou non le repas. Leurs avis sur le repas, ainsi que leurs avis sur le personnel, les enfants et le déroulement sont particulièrement importants pour nous. Chaque semaine, les remarques et opinions importantes des enfants sont prises en compte lors des réunions d'équipe du mercredi afin de trouver rapidement des solutions et des changements ensemble. Le droit d'expression de chaque enfant, tout comme celui des parents, nous tient à cœur afin de pouvoir évoluer en permanence et travailler dans l'intérêt de l'enfant.

" Les gens ne peuvent apprendre et vivre la démocratie - l'une des tâches centrales de l'éducation - que si l'organisation de leur quotidien et de leur vie commune correspond à des structures démocratiques. "

Nous mettons l'accent sur la participation dans notre travail quotidien avec les enfants, car nous croyons que la participation est la clé de l'éducation. Les enfants se forment et se développent eux-mêmes en se tournant de leur propre initiative vers leur

environnement et vers les autres. L'activité autonome des enfants est renforcée par les suggestions des éducateurs. Il convient toutefois de noter que l'autoformation de l'enfant ne peut être réalisée que par l'enfant lui-même, malgré la participation du personnel. Nous tenons compte de tous les intérêts et de tous les aspects de la vie des enfants.

Nous avons élaboré le projet « Métiers » qui se déroulera pendant les mois d'Avril-Mai 2023. Le but est d'amener l'enfant à découvrir le monde professionnel et donc à développer un système de valeurs (la ponctualité, le respect, la responsabilité). Les visites et activités proposées pendant ce projet permettent à chacun de participer activement à l'atelier qu'il souhaite.

➤ **Langue, communication et médias**

Grâce à une communication constante et à des dialogues guidés entre les enfants et les éducateurs, les enfants peuvent laisser libre cours à leurs émotions, pensées, sentiments, désirs, idées et besoins. Nous offrons aux enfants un soutien linguistique continu avec plusieurs langues, ce qui est important dans notre société multilingue actuelle. Nous soutenons le développement linguistique des enfants en harmonie avec des impressions sensorielles différenciées et des expériences motrices axées sur le plaisir.

Nous offrons aux enfants la possibilité de laisser libre cours à leur langue maternelle et ne la réprimons pas. Toutefois, nous ne le faisons que si chaque enfant de l'entourage comprend cette langue. Ceci pour la raison qu'aucun enfant ne doit se sentir désavantagé ou exclu. La langue s'apprend en parlant. Celle-ci s'apprend ou se renforce principalement dans des situations de la vie quotidienne. Si les enfants ont des difficultés à s'exprimer en luxembourgeois, ils peuvent à tout moment prononcer des mots isolés ou des phrases entières dans leur langue maternelle pour leur bien-être. En concertation avec le personnel éducatif, les éducateurs essaient de comprendre ces phrases ou ces mots.

Nous disposons d'une petite bibliothèque dans notre «Mediensall ».

La diversité linguistique et culturelle se reflète à travers le matériel que nous mettons à disposition tels que des livres en différentes langues, des dvd's en différentes langues, etc. Lors de l'aménagement de cette bibliothèque pour les enfants, le personnel a en effet essayé de faire en sorte que la langue maternelle de chaque enfant y soit représentée. Nous avons récemment agrandi cette bibliothèque avec des livres inclusifs.

Les enfants ont donc la possibilité de se familiariser avec une sélection ciblée de magazines et de livres.

Nous proposons également aux enfants des médias tels que la musique, les films et les vidéos dans différentes langues. Comme pour les livres et les magazines, les enfants peuvent apporter des CD de musique, des films, des séries, etc. dans leur langue maternelle et les ranger chez nous si l'enfant le souhaite.

Les enfants peuvent utiliser les différents médias numériques sur simple demande. (Exemple : appareil photo, ordinateur, Ipad)

Afin de préparer les enfants à cette société de plus en plus connectée, nous proposons des ateliers de BEE SECURE, initiative du Ministère qui englobe des actions au niveau de la sensibilisation et de la sécurité informatique.

➤ **Esthétique, créativité et art**

Nous stimulons l'intérêt et le potentiel créatif des enfants à travers notre offre pédagogique ainsi que notre salle multifonctionnelle. Les ateliers proposés varient entre visites d'expositions et musées, de la musique et des créations manuelles etc. Nous laissons aux enfants également des moments de créativité spontanée. En effet, le matériel est librement accessible aux enfants et ce tout le temps ; c'est-à-dire que les enfants peuvent s'adonner à une occupation créative à tout moment. Ils disposent de tout type de matériaux à cet effet (pinceaux, feuilles de couleur, colle, matériaux récupérés, gobelets, déguisements etc.)

Le SEA dispose également de la salle «Rollenspillsall » qui permet également le jeu de rôle et l'art (construction). Toutes ces expériences sensorielles contribuent au développement de la créativité et de la capacité d'expression.



➤ **Mouvement, conscience corporelle et santé**

Grâce au concept de travail ouvert, les enfants ont la possibilité de bouger beaucoup quand ils en ont envie. Les enfants peuvent circuler librement dans les salles et dans la SEA, ce qui leur permet de rester en mouvement.

Le mouvement est dans la nature des enfants, car il leur procure joie, plaisir et amusement et contribue à leur développement positif. Le manque d'activité physique empêcherait les enfants de s'épanouir et de développer leur identité et leur autonomie. Les expériences par le mouvement renforcent non seulement les capacités motrices des enfants, mais aussi leurs capacités intellectuelles.

En circulant librement, les enfants peuvent se confronter à eux-mêmes et entrer en contact avec d'autres enfants qui ressentent ponctuellement les mêmes intérêts et besoins. Les enfants apprennent à connaître leur corps et leurs limites, comme la fatigue, l'épuisement et la tension. Lorsque les limites physiques d'un enfant sont atteintes et qu'il les reconnaît, l'enfant peut à tout moment, sur sa propre volonté, se retirer dans un coin calme, par exemple dans la salle médias sur le canapé.

Le mouvement est lié à la connaissance. Les enfants apprennent ce qui est rapide et ce qui est lent, ce qui est en haut et ce qui est en bas et peuvent découvrir le monde de manière autonome. Ils peuvent se déplacer librement dans la nature, découvrir et expérimenter afin d'explorer les questions qu'ils se posent et d'y répondre.

Les enfants se voient également proposer régulièrement des activités sportives. Les éducateurs tiennent compte des intérêts, des idées et des suggestions des enfants. Les activités proposées peuvent être des visites à pied, des promenades en plein air, la découverte de nouveaux terrains de jeux et de parcs, du yoga, du mountainbike, de la natation à la piscine en plein air de la commune d'Esch-sur-Alzette, de l'Airtramp et ainsi de suite.

En outre, les enfants ont également la possibilité de participer sur base volontaire à un programme sportif très diversifié de la LASEP.

Les activités proposées vont de la musculation aux exercices de vitesse en passant par des activités sportives en petits ou grands groupes. Il s'agit d'activités qui sortent de l'ordinaire, telles que le patinage, le hockey, le yamakasi, l'escrime, les tournois de badminton, le karaté, le judo, l'athlétisme, la zumba, le trampoline, etc.

Les enfants sont également en contact avec des personnes présentant un handicap, puisque la Lasep prévoit l'inclusion des personnes handicapées.

La pratique d'un sport peut avoir de nombreux effets positifs sur l'enfant et son développement. Les sports d'équipe renforcent l'esprit d'équipe et la communication verbale et/ou non verbale entre les enfants pendant le sport.

Comme on le sait, le sport ne consiste pas seulement à gagner, mais aussi à perdre. Cela peut avoir un effet positif sur le renforcement de la tolérance à la frustration de l'enfant, car celui-ci doit apprendre à gérer ses émotions et, le cas échéant, sa colère en cas de défaite. Outre l'influence positive sur la tolérance à la frustration, la dynamique de groupe doit être renforcée.

D'un autre côté, la SEA oriente également son offre vers des ateliers de sensibilisation alimentaire. Les enfants peuvent ainsi d'un côté participer à des ateliers de plantation de légumes et/ou fruits et de semis de légumes en collaboration avec le CIGL Gêmeisgaart. Ces ateliers permettent aux enfants d'analyser l'évolution des légumes, de voir d'où peuvent provenir les légumes et fruits, de leur montrer les richesses de la nature et de les sensibiliser à une alimentation saine. D'un autre côté, nous proposons également des activités de sensibilisation à l'alimentation en SEA. Nous avons notamment réalisé une ronde de discussion autour de l'alimentation, pendant une séance du Kannercomité.

➤ **Sciences naturelles et technique**

Notre société repose de plus en plus sur la technique : les compétences scientifiques et techniques sont donc la base d'un apprentissage tout au long de la vie. Dès son plus jeune âge, l'enfant possède les compétences nécessaires à la recherche et à la découverte. Il existe une multitude d'activités qui nous permettent de soutenir la curiosité de l'enfant.

Une activité de pâtisserie ou de cuisine, par le biais de la pesée et de l'expérimentation, permet par exemple à l'enfant de renforcer ses compétences.

En outre, les enfants ont également la possibilité de se familiariser régulièrement avec l'iPad. Les iPad ont différentes applications qui permettent de faire des expériences et de retoucher des photos.

Nous proposons également régulièrement des ateliers autour du bois, telles que la création de décorations de Noël et d'un village en bois. L'attention des enfants est orientée sur des phénomènes mathématiques, naturels et techniques puisqu'ils sont menés à mesurer et couper le bois qu'ils nécessitent.

Pour se rapprocher de la nature, nous mettons en place des promenades en forêt centrées sur l'analyse d'empreintes de pied et d'insectes. Un livre d'identification, des fiches d'identification mais aussi des loupes nous permettent de rendre cette analyse plus ludique. Nous participons également à des ateliers organisés par le Centre nature et forêt Ellergronn au moins deux fois par trimestre. Pendant l'année scolaire 2021-2022, les enfants ont pu apprendre à faire un feu et à l'entretenir en n'utilisant que des matériaux qu'ils peuvent trouver dans la nature. Le domaine de la science et technique

ici est très important : les enfants apprennent à considérer le sens du vent et à n'utiliser que des matériaux sèches.



Trois enfants à l'essai

En outre, notre coin « sciences » qui a vu le jour depuis peu, permet aux enfants de découvrir et manipuler des objets, d'explorer les sciences et de susciter un questionnement.

2.2.4.3. Transition et phases de transition

L'accompagnement de la transition est un élément important de notre travail quotidien. Les phases de transition comportent de nombreuses exigences pour les enfants et leurs familles et nous considérons que notre rôle pédagogique est de soutenir au mieux les enfants et les familles dans la gestion de ces exigences.

Dans notre structure, nous différencions 3 phases de transition différentes.

- ❖ Phase 1: Transition des enfants du Cycle 1 du SEA Papillon au SEA Parc du Canal

La transition est une phase de vie marquée par des changements radicaux. Pour faciliter cette transition aux enfants, nous leur proposons des activités communes et ponctuelles avec le SEA Papillon au cours du dernier trimestre de leur scolarité. Ces activités sont organisées en concertation entre le personnel des deux structures. Cela permet aux enfants ainsi qu'au personnel du "Parc du Canal" de faire connaissance entre eux et de créer des liens avant leur début dans la nouvelle Structure.

❖ Phase 2 : Transition des enfants de la Famille en Maison Relais

Lors des rentrées scolaires en Septembre, nous accueillons toujours un grand nombre de « nouveaux » enfants. Il s'agit ici du passage de la famille en Maison Relais et donc en principe du premier détachement des parents de leurs enfants. Les enfants commencent le premier jour d'Ecole, bien que cela soit adaptable si nécessaire. Afin de faciliter leur début chez nous, nous organisons une porte ouverte pour les nouvelles familles début Septembre. Cette porte ouverte permet aux familles de faire connaissance avec le personnel et la structure, d'identifier un peu les besoins des familles mais principalement de veiller à ce que la transition se passe de manière positive.

La porte ouverte se fait soit sur une journée entière où les familles peuvent venir à l'heure qui leur convienne et rester le temps qu'elle le veuille ou soit en matinée ou après-midi avec des horaires fixes. En effet, cela dépend du nombre de nouveaux enfants ainsi que des cycles. Quand nous accueillons beaucoup d'enfants d'un même cycle (et âge), nous adaptons la porte ouverte à une matinée ou après-midi, afin de pouvoir plus se focaliser sur les besoins de ces enfants et leurs demandes, mais aussi pour leur permettre de faire déjà connaissance entre eux.

❖ Phase 3: Transition des enfants du Cycle 4.2 au Lycée

Pour faciliter le passage des enfants au lycée, on parle tout au long de l'année scolaire du système des lycées, de la diversité et des possibilités. Nous questionnons les enfants sur leurs intérêts et attentes en vue de créer un échange et afin que ceux qui aient des doutes et questions, puissent les poser. Nous essayons de leur expliquer un peu en quoi la « vie de lycée » est différente et les dirigeons également vers la Maison de Jeunes, structure à laquelle ils peuvent avoir recours.

Mise à part les trois phases de transition principales, nous retrouvons quelques fois aussi le changement de lieu de résidence au sein de la commune.

Si, à la suite d'un déménagement, les enfants changent d'école et donc de Maison Relais au sein de la commune, nos structures collaborent entre elles afin d'offrir à la famille et à l'enfant la meilleure aide possible pendant cette période.

2.2.5. Partenariats éducatifs

2.2.5.1. Collaboration avec les parents

Il est important que le personnel et les familles collabore. Les parents connaissent mieux que toute autre personne leur enfant et sont donc les experts de leur enfant. Afin de pouvoir garantir une bonne collaboration, le personnel doit se remettre constamment en question et montrer de l'empathie comme du respect envers les parents. Nous essayons de créer des possibilités de participation sous différentes formes.

Ainsi, une **réunion des parents** est ainsi organisée à chaque rentrée scolaire. Celle-ci permet à l'équipe ainsi qu'aux nouveaux parents de faire connaissance. Toutes les informations concernant les projets pédagogiques, le règlement, ainsi que les événements prévus pour l'année sont communiquées.

La **communication** avec les parents se fait principalement par téléphone ou à travers notre application « Dimmi ». Or, nous avons quand même pu constater des changements quant aux années précédentes où nous n'accueillions que des enfants du cycle 4 : la plupart des enfants, à savoir exactement 69,77% sont désormais récupérés par leurs parents. Ceci nous permet d'avoir un contact régulier avec les parents et d'échanger au jour le jour. Un mini compte rendu de la journée est ainsi transmis aux parents.

En vue de promouvoir la cohésion parents – équipe, nous avons également proposé des **ateliers communs** aux familles. Les parents avaient donc la possibilité de s'inscrire à des ateliers qui seront menés par le personnel éducatif, tels que du vélo, de la pâtisserie, customisation d'assiettes et/ou de la poterie. Les parents étant nos principaux partenaires, ces ateliers visent principalement leur implication dans la structure. Ces ateliers n'étaient ceci dit pas que limités aux propositions de l'équipe ; mais les familles étaient invitées à proposer des ateliers communs également et ainsi à investir consciemment leurs compétences. La mise en place des ateliers proposés par les familles aura lieu entre les parents et les éducateurs afin d'identifier le matériel nécessaire, la date souhaitée etc. A notre regret, que 3 familles sur 36 ont répondu présent aux ateliers communs. Certaines mamans ont décidé de participer à la sortie vélo, tandis que d'autres à la customisation d'assiettes.

De plus, nous avons élaboré un projet sur les métiers qui s'est déroulé en avril 2023 ; le but étant d'amener les enfants à découvrir le monde professionnel et à susciter l'intérêt des enfants. Le projet était basé sur des visites de divers lieux de travail et sur des activités plus manuelles et techniques. Lors de l'élaboration du projet et de la recherche de visites, nous avons essayé d'impliquer les parents en faisant une demande globale auprès des parents pour des visites sur leurs lieux de travail. Malheureusement, il n'y a pas eu de grand retour de la part des parents ; que 2 parents ont montré de l'intérêt mais cela n'a pas pu aboutir finalement.

Nous organisons en principe également toujours une fête d'été vers la fin de l'année scolaire ainsi qu'une soirée sur un thème précis pendant l'année scolaire.

Au cours de l'année scolaire 2022-2023, nous avons organisé un « bazar de Noël ». Les enfants avaient réalisé quelques objets décoratifs (suspensions en bois pour le sapin, bougeoirs, ...) de Noël que les parents pouvaient reprendre avec eux le jour du Bazar. Lors du bazar nous avons proposé un apéro sucré/salé, la présentation des objets créés par les enfants, une devinette à faire en famille, mais aussi des jeux dédiés aux enfants.

Pour notre fête d'été qui est actuellement en planification, nous comptons inclure des jeux à faire avec les parents, comme par exemple une course de patates parent et enfant.

Une **soirée thématique** sur le thème de l'alimentation se déroulera également en juin de 17.00-18.30 heures. De nos jours, il n'est pas évident de concilier vie familiale et vie professionnelle. Afin de permettre aux parents de participer, la garde des enfants sera organisée en Maison Relais par notre personnel. Ces soirées à thèmes permettent un échange entre parents-parents, entre parents – équipe pédagogique et apportent du soutien aux familles.

Les familles qui désirent peuvent également à tout moment demander un **rendez-vous individuel**, que ce soit pour parler sur le développement de l'enfant, pour discuter sur l'offre pédagogique ou pour toute autre raison.

Enfin, une autre forme de participation fût un **questionnaire anonyme** distribué aux parents en décembre 2022. Celui-ci a été élaboré avec l'idée de recevoir un retour des parents, qu'il soit positif ou négatif. Il était primordial pour l'équipe éducative que les parents puissent faire part de leurs doléances et critiques à travers l'anonymat. Nous avons reçu des retours enrichissants. Ces réponses aux questionnaires ont été discutées en réunion afin d'élargir notre offre voire de remédier aux éventuels soucis.

Tous ces projets montrent aux parents que nous sommes ouverts à toute proposition et que nous attachons une grande importance à l'intégration de tous les parents et familles de toutes les nationalités.

➤ **Kannerschlass Suesem (coin des parents)**

Le coin des parents a été lancé fin 2013 en partenariat avec les Maison Relais. Cette offre est proposée ponctuellement, en fin de journée où un représentant de l'Ecole des Parents vient en Maison Relais et est à l'écoute des parents. Les parents viennent récupérer leur enfant et peuvent donc échanger avec le représentant et s'exprimer sur un sujet quelconque. Des soirées thématiques sont également proposées en commun accord avec le responsable. Les parents peuvent participer à ces soirées afin d'obtenir plus d'informations sur le sujet, d'échanger avec les autres participants et demander du soutien. Afin de permettre aux parents de participer, la Maison Relais se charge de la garde de leur enfant pendant la séance. Ainsi, nous avons une soirée thématique portant sur l'alimentation qui se déroulera le 28 juin 2023.

2.2.5.2.

Collaboration entre les SEA

Cela fait maintenant deux ans que nous collaborons particulièrement avec le SEA Highländer, car nous travaillons toute les vacances scolaires avec eux. Aux cours de ces vacances, nous avons créé un lien avec les enfants ainsi que l'équipe éducative du SEA Highländer. Le personnel des deux structures se voit régulièrement à l'Accueil mais aussi avant le début de toutes vacances pour organiser la planification de celle-ci. Des échanges réguliers sur les enfants, le fonctionnement et les éventuelles problématiques ont lieu.

De plus, la maison des Jeunes organise le projet MRJ Games, un projet qui se déroulera le 1^{er} juin 2023. Ce projet consiste à proposer aux enfants une journée sportive et ludique autour de jeux et défis à relever en équipe. Comme ce jour tombe pendant les vacances de Pentecôte, nous avons décidé d'y participer en inscrivant une équipe d'enfants des deux structures. Pour ce projet, il faudra donc que les enfants réfléchissent et choisissent un nom d'équipe, customisent leurs t-shirts et organisent le matériel pour les jeux définis par la Maison de Jeunes. Ainsi, des séances d'organisations collectives ont été mis en place entre l'équipe du SEA Highländer et la nôtre.

Depuis l'année scolaire 2022-2023, la commune d'Esch dispose d'une Maison Relais supplémentaire nommée « Groussgaas » dans notre secteur. Les vacances d'été se dérouleront à la nouvelle Maison Relais et accueilleront donc les enfants et personnel des structures Parc du Canal, Highländer, Breedewee et Groussgaas. Une étroite collaboration est nécessaire en vue de préparer les six semaines de vacances et de permettre un bon déroulement. Plusieurs réunions auront lieu à cet effet.

2.2.5.3.

Ecole

La Maison Relais et l'Ecole font partie du lieu de vie des enfants. Une collaboration entre les enseignants et le personnel éducatif permet de créer un lieu d'apprentissage et de vie positif. Nous collaborons avec l'école, sous formes suivantes :

➔ Conversations et partage d'informations près de l'école

Un échange de plus en plus régulier a lieu entre le personnel et les enseignants que ce soit pour partager une information importante, pour parler sur le comportement d'un enfant ou tout autres raison.

➔ Réunion trimestrielle

La présidente de l'Ecole et la Chargée de Direction se rencontrent une fois par trimestre pour parler sur des éventuels projets, idées et doléances.

➔ Concertation des cycles

Le personnel éducatif peut participer à une concertation d'un cycle spécifique. En effet, les enseignants de chaque cycle se regroupent une fois par mois et le personnel peut demander à assister à la réunion s'il désire par exemple présenter un projet spécifique au cycle et discuter sur les possibilités d'offres pédagogiques communes.

➔ Réunions individuelles avec un Enseignant

La Chargée de direction se réunit régulièrement pour des suivis individuels. En effet, nous rencontrons de plus en plus d'enfants avec des difficultés au niveau scolaire, social et/ou affectif. Il est donc important de se réunir afin de trouver un moyen d'intervention adapté à l'enfant et de pouvoir l'accompagner au mieux. L'éducateur diplômé qui accompagne l'enfant au jour le jour est toujours présent à ces réunions.

2.2.5.4. Partenaires externes

➤ **Service des Sports (LASEP)**

La Maison Relais participe chaque année scolaire aux activités de la LASEP. Au début de l'année scolaire en cours, un planning est élaboré afin que toute structure de la commune puisse participer aux cours de Lasep. Les cours de Lasep sont proposés dans plusieurs secteurs et couvrent toute sorte de discipline sportive.

Les cours de LASEP sont proposés sous forme d'ateliers aux enfants : les enfants qui désirent participer doivent donc s'inscrire au préalable.

La fête de clôture qui réunit une dernière fois pour l'année scolaire, tous les enfants des SEA de la commune, se déroule en général à la fin de l'année scolaire, à savoir en Juillet, à l'air libre (Gaalgenbiertg).

➤ **Escher Geméisgaart**

Le Escher Geméisgaart est géré par le CIGL et se trouve près du Gaalgenbiertg. Ils proposent des ateliers pédagogiques pour les SEA en période scolaire ainsi que pendant les vacances scolaires. Les ateliers vont de la plantation, à la récolte et à la création de plats et desserts. Nous ne disposons malheureusement pas de jardin ou de potager chez nous en Maison Relais ; cet atelier se révèle donc être une très bonne alternative.

➤ **Parc animalier**

Le « Escher Déierpark » est situé au Parc Gaalgenbiërg à Esch. Comme le nom l'indique, nous pouvons y retrouver des animaux, tels que des boucs et des lapins et même les nourrir.

Le parc peut être visité à tout moment et librement. Des aires de jeux ludiques sont également accessibles. Le Parc propose des ateliers pédagogiques en période scolaire comme en période de vacances scolaires, auxquels les maisons relais peuvent participer.

➤ **Wëssensatelier (Lycée Belval)**

Le « Wëssensateliers » s'adresse aux enfants âgés de 8 à 12 ans. Il a lieu sur plusieurs après-midis au Lycée Belval. Les professeurs-ingénieurs proposent des cours de base, qui sont complétés étape par étape par d'autres thématiques mais aussi des cours pour les enfants plus expérimentés.

➤ **Escher Bibliothéik**

La Bibliothèque d'Esch propose un large choix de livres, documentations, BD's, CD's et Dvd's dans différentes langues. Les enfants peuvent se retirer dans le coin lecture destiné aux enfants et jeunes pour lire ou feuilleter mais peuvent aussi emprunter un livre à travers une carte de membre. De plus, des ordinateurs ainsi qu'une imprimante est à disposition du public. Les visites en bibliothèque se sont malheureusement limitées suite à la pandémie du Covid-19. Pour l'année scolaire 2022-2023, des activités pédagogiques à la bibliothèque sont planifiées.

➤ **Ellergronn**

Il est important d'éveiller l'intérêt des enfants pour la nature. Nous travaillons donc régulièrement en collaboration du Centre d'accueil nature et forêt Ellergronn.

Au début de chaque année scolaire, ils nous envoient un dépliant avec leurs offres pédagogiques pour l'année en cours. Chaque SEA a la possibilité de s'inscrire à deux activités par trimestre.

Les activités sont assez diverses et variées et toujours dans l'esprit de la nature.

Ils organisent également une fois par an, en principe pendant les vacances de pentecôte un rallye à travers le domaine du Ellergronn pour lequel les SEA sont invités à participer à la mise en place des ateliers. Ce Rallye se déroule pendant une journée entière et comprend un parcours à faire et des défis et énigmes à résoudre en équipe.

Le centre nature et forêt Ellergronn est aussi le point de départ d'un grand nombre de circuits nature et auto pédestres et de parcours VTT. Nous y faisons régulièrement des promenades à pied ou en VTT.

➤ **Forestier**

En vue de pouvoir proposer des activités aux enfants avec tous types de matériaux, nous avons recours au garde forestier d'Esch-sur-Alzette. Sur demande, il nous fournit du bois. Le bois est récupéré dans la forêt, coupé selon nos besoins et déposé au SEA.

➤ **Maison de Jeunes**

La commune d'Esch dispose d'une Maison de Jeunes dans le secteur du Brill. Comme nous accueillons aussi des enfants du cycle-4, il est important à nos yeux qu'ils puissent prendre connaissance de ce qui est réellement une Maison de Jeunes et de savoir qu'ils peuvent se tourner vers eux en cas d'intérêt.

Nous y allons donc régulièrement afin que les enfants puissent développer une relation de confiance avec le personnel éducatif de la Maison de Jeunes. Lors de nos visites, le personnel éducatif de la Maison de Jeunes essaye d'établir des liens avec les enfants par des conversations diverses, des jeux et des ateliers. Les enfants sont libres de faire ce qu'ils veulent et de demander des ateliers plus spécifiques s'ils le veulent.

Nous collaborons également avec eux à travers des projets plus spécifiques, dont tout récemment le « MRJ Games » qui est prévu pour le 01.06.2023.

Ce projet se déroulera sur la journée entière et a été mis en place par la Maison de Jeunes en collaboration avec plusieurs SEA de la commune.

Les enfants ont pu donner leurs idées quant aux jeux et ateliers.

➤ **Services sociaux et autres institutions**

Notre institution coopère avec plusieurs services sociaux, tels que :

- ➔ SCAS
- ➔ SCAP
- ➔ Assistante sociale du quartier
- ➔ CIS, Ligue médico-sociale

La collaboration se fait à travers des échanges réguliers (une fois par trimestre) entre la chargée de direction (éventuellement en compagnie d'un membre de l'équipe éducative de l'enfant) et le responsable du service social respectif. Ces échanges

permettent tout d'abord de faire un bilan sur le travail pédagogique qui a été effectué avec l'enfant et sa famille, jusqu'à ce jour. Dépendamment du bilan, de nouveaux objectifs peuvent donc être fixés. Des échanges téléphoniques et/ou par courriel, se font évidemment quand la situation le demande. En plus, des réunions en présence de la famille peuvent être convoquées en cas de nécessité. Toute réunion est rédigée et classée dans le dossier de l'enfant afin d'effectuer un travail pédagogique continu avec l'enfant.

2.2.6. Développement de la qualité

➤ Gestion d'Equipe

Nous portons une grande importance à ce que le personnel de notre équipe collabore entre eux et respecte le concept pédagogique en place. Le travail en équipe nécessite une bonne communication mais également d'implication de chacun : chacun doit savoir se remettre en question afin de pouvoir avancer et de se développer.

Toute décision importante est partagée et discutée avec tous les membres de l'équipe. En effet, le soutien mutuel ainsi que l'échange collégiale renforcent l'équipe. (Par exemple : en cas d'absence de personnel = changement d'horaire)

Nous nous réunissons une fois par semaine (voire plus si c'est nécessaire) afin d'échanger sur tout ce que notre travail implique dont principalement : l'organisation globale, les problématiques rencontrées, l'offre pédagogique ainsi que les enfants et leur développement. Quand nous rencontrons des problèmes, nous cherchons des solutions ensemble.

Pour chaque réunion, un rapport est rédigé par la responsable et le personnel est invité à le signer après l'avoir vérifié. Chaque rapport est librement accessible au personnel (classeur des rapports) ; il peut donc à tout moment et en cas de doute, être relu.

La responsable fait partie intégrante de l'équipe : elle donne des impulsions, stimule le processus de développement de l'équipe et favorise la communication entre eux.

➤ Observation, documentation et Journal de bord

Les pédagogues font des observations ciblées et spontanées. Ceci constitue la base du travail pédagogique. En effet, ces observations vont permettre de reconnaître et d'identifier les besoins ainsi que le développement de l'enfant pour pouvoir donner des impulsions ciblées. Les pédagogues documentent leurs observations dans le journal de bord et gardent ainsi un aperçu de l'évolution et des actions menées. Enfin, toute activité, projet, coopération et collaboration est ainsi documentée dans le journal de bord.

➤ Journal de bord

Le journal de bord est un « instrument de l'assurance qualité » qui permet aux structures d'éducation et d'accueil d'évaluer leur qualité, de vérifier la réalisation des objectifs fixés et de perfectionner le CAG. ⁷

Ce journal de bord existe sous forme informatique et en version classeur et donne un aperçu du travail pédagogique. Le personnel documente leurs observations, leurs projets et activités pédagogiques dans ce journal et peut ainsi au fur et à mesure analyser son propre travail et se remettre en question. Toute information concernant les espaces fonctionnels, les salles fonctionnelles, les activités et projets ainsi que les collaborations peuvent être retrouvées dans le journal de bord.

➤ Formations continues

Le personnel éducatif de la commune d'Esch-sur-Alzette participe régulièrement à des formations continues. Il s'agit notamment de formations continues qui permettent d'exercer et d'améliorer les compétences et les aptitudes pédagogiques (formations continues qui, à l'occasion des directives ministérielles, présentent un caractère d'éducation non formelle).

Les cours de prévention des risques quotidiens et d'amélioration des mesures de sécurité (cours de premiers secours, cours de lutte contre l'incendie, cours de sauveteur, cours sur l'hygiène alimentaire...) font en outre partie du cursus obligatoire de chaque membre du personnel et sont régulièrement proposés par la commune pendant les heures de travail.

- - Une collaboratrice a participé à une formation « Kooperationsspiele zur Förderung der Inklusion » et participera également à la formation « Räume für alle Kinder – der Inklusionsgedanke offen gedacht » encore cette année.
- - Afin de pouvoir répondre de manière plus ciblée aux besoins et aux différences des enfants dans les structures d'accueil, deux collaborateurs ont été formés comme "Référant pédagogique inclusion" au cours de l'année 2021-2022. De cette manière, un niveau supplémentaire d'inclusion pourra être garanti pour tous les enfants. Actuellement, la responsable suit également la formation de référant pédagogique d'inclusion.

⁷ Manuel d'élaboration du journal de bord

➤ Outre les formations énoncés ci-dessus, les collaborateurs ont suivi respectivement suivront des formations dans les domaines suivants :

- Communication
- Utilisation de matériaux recyclés
- Inclusion et Interculturalité
- Bewegungserziehung am non-formalen Bereich
- Gestion d'équipe
- Gérer les diversités culturelles et permettre l'inclusion de tous

➤ **Adaptation du Concept**

Suite à l'adaptation de ce concept, chaque individu est conscient qu'il est impératif de respecter le règlement ainsi que notre approche pédagogique telle que décrite afin d'avoir un cadre bien défini qui permet aux enfants de se retrouver dans la structure. Bien que rien ne soit à vie, des changements dans notre façon de travailler et/ou de fonctionner ne peuvent être adaptés qu'après en avoir discuté et décidé pendant les réunions.

Lors de l'élaboration de l'ancien CAG nous avons fixé comme objectif de nous concentrer sur l'aménagement du « Restaurant » ainsi que de mettre en place des exercices de pleine conscience régulièrement. Nous pouvons conclure que nous avons réussi à atteindre ces objectifs, même si des améliorations sont évidemment toujours possibles.

La salle « Restaurant » a été décoré de façon à ce que la fonction soit plus claire. En premier lieu, des petits éléments de décoration font désormais ressortir le thème de l'alimentation (vases, cadres, boccas de pâtes et pyramide alimentaire). Les enfants peuvent également distinguer entre le buffet chaud et le buffet froid. Lors de l'aménagement du « restaurant », nous avons également proposé aux enfants de nommer celui-ci. Une affiche avec le nom du Restaurant a été réalisée et accrochée à l'Entrée.

En ce qui concerne la pleine conscience, celle-ci est désormais intégrée dans notre offre pédagogique.

Les enfants peuvent avoir recours aux ateliers de yoga qui ont lieu au moins une fois par mois. D'autre part, nous proposons des activités de relaxation à l'intérieur mais également à l'extérieur : nous avons notamment proposé une séance de méditation en forêt.

Enfin, les enfants ont à tout moment la possibilité de se retirer dans la salle « Mediensall » et de pratiquer individuellement la pleine conscience comme ils veulent.

Pour les prochaines années à venir, nous aimerions nous concentrer sur plusieurs aspects :

1. Notre approche inclusive : Les dernières années ont été riches en adaptations. En effet, comme le public cible a radicalement changé et que nous avons ainsi dû revoir et adapter nos espaces à thème, nous n'avons pas pu bien nous organiser quant à l'approche inclusive. Nous aimerions davantage élargir notre offre mais également mettre en place des outils permettant aux enfants de mieux prendre part aux décisions et mieux se retrouver dans la structure.
2. Le perfectionnement de l'esthétique de nos coins et/ou salles fonctionnelles : En effet, des espaces bien identifiables permettront d'inviter plus à l'exploration, au jeu et à la création. Au cours des dernières années, nous sommes passés du système des groupes au système « ouvert » et des espaces à thème avaient été aménagés. Néanmoins, ces espaces restent incomplets ; il est essentiel de compléter davantage ces espaces à l'aide de meubles, décorations, séparations et matériel et de bien analyser l'utilisation de ces espaces. En parallèle, l'équipe travaillera sur l'aménagement des nouveaux coins « Sciences » et « Mini Holz Atelier ».
3. L'offre de matériel : Il est important de pouvoir proposer aux enfants du matériel en grandes quantités et diversifiés. Nous comptons notamment acquérir plus de livres inclusifs, de livres audios, de matériel récupéré pour la construction et plus d'outils pour nos nouveaux coins.
4. Création d'un « Aktivitéits-heft » qui permettra aux enfants d'y écrire leurs propositions d'ateliers, de sorties et activités pour les semaines à venir afin de mieux répondre à leurs besoins et également de revoir notre tableau d'inscriptions aux ateliers, ceci afin que celui-ci soit plus compréhensible pour les enfants. En effet, les enfants s'inscrivent parfois à un atelier géré par un éducateur, que parce qu'ils aiment bien l'éducateur en question. Nous comptons donc rajouter au tableau le nom de l'éducateur qui propose l'atelier. Dépendamment de l'évolution de l'Aktivitéits-heft, nous pensons élargir cet outil en permettant aux enfants de diriger des ateliers dans le futur.

5. Le développement du projet « vélo » : l'équipe travaille dessus afin de perfectionner certains modules du projet et d'analyser les possibilités de développement de ce projet, en éventuellement proposant des collaborations avec d'autres structures ou des concours divers (garder l'équilibre, faire du « wheeling », etc.).

➤ **Plans d'activité**

L'équipe pédagogique met en place des plans d'activité hebdomadaires basés sur les demandes et besoins des enfants mais aussi sur le cadre ministériel et les champs d'action à considérer.

Ces plans sont publiés sur le site internet de la Structure ainsi que sur l'application DIMMI destinée aux parents.

Les parents ont donc la possibilité de regarder le plan à tout moment. Celui-ci donne toutes les informations quant aux objectifs ciblés, au matériel nécessaire et aux horaires de départ et retour. L'idée est de donner un repère à l'enfant et ses parents mais aussi d'être transparent dans notre travail.

Les objectifs des activités pédagogiques et les observations et expériences du personnel éducatif lors de la réalisation des offres sont consignés par écrit dans le "Journal de Bord". Les photos prises au cours des activités sont mises à disposition des parents via le site internet de la SEA de la ville d'Esch-sur-Alzette (www.mr.esch.lu) ou de l'application DIMMI. Il en va de même pour les projets pédagogiques qui s'étendent sur une longue période et la collaboration avec des partenaires externes.

2.3. Bibliographie

Documentations

Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, (2018). *Cadre de référence nationale sur l'éducation non-formelle*

Service National de la Jeunesse, (2015). *Un accueil pour tous ! Mettre en œuvre une approche inclusive dans les services d'éducation et d'accueil pour enfants*

Service National de la Jeunesse (2021). *Caractéristiques de l'éducation non formelle*

Gerlinde Lill, (2012). *Was Sie schon immer über offene Arbeit wissen wollten. Fragen und Antworten.*